

ANNEE ACADEMIQUE 2004-2005



Université de Liège



Faculté universitaire de Sciences Agronomiques



Université Catholique de Louvain

Facultés Universitaires Catholiques de
Mons



Appropriation des projets de développement par les acteurs à la base : cas d'une initiative de micro finance développée par l'ONG SINDO dans le Sud-Bénin

Mémoire soumis en vue de l'obtention du Diplôme d'Etude Approfondie en Développement Environnement et Société, option Société civile et économie sociale.

Etudiant

Euloge AGBESSI

Jury

Promoteur : Marc PONCELET

1^{ère} lectrice : Isabel YEPEZ

2^{ème} lecteur : Philippe LEBAILLY

Remerciement

A la fin de ce travail, j'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont apporté un soutien quelconque. Je voudrais dire un sincère remerciement à mon promoteur Pr. Marc Poncelet ainsi qu'à Gautier Pirotte et à tous les chercheurs du Pôle-SUD qui m'ont accompagné dans cette recherche. Je pense également à ces femmes dévouées qui malgré leur multiples occupations m'ont accordé le temps de fouiller dans leur secrets de femmes. A la directrice de l'ONG SINDO ainsi qu'à son personnel qui n'a ménagé aucun effort pour me faciliter l'accès à l'information sur leurs activités, je dis également merci. Enfin je remercie le Président de l'ONG GRAPAD Aurelien Atidégla pour ses conseils et suggestions.

Liste des sigles :

Sigles	Définitions
O.N.G	Organisation Non Gouvernementale
P.A.S	Programme d'Ajustement Structurel
D.E.A	Diplôme d'Etude Approfondie
S.N.V	Organisation Néerlandaise pour le Développement
C.R.S	Catholic Relief Service
A. S.B.L	Association Sans But Lucratif
AFEC	Association des Femmes pour l'Epargne et le Crédit
A.G	Assemblée Générale
C.A	Conseil d'Administration
B.E	Bureau Exécutif
G.S	Groupe de Solidarité
I.N.S.A.E	Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique
J.O	Journal Officiel
R.N.I 1	Route Nationale Inter-Etat n°1
GRABS	Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-Être Social
ALDIPE	Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
C.C.D.A	Comité pour la Coordination Départementale de l'Alphabétisation
M.J.C.D	Mutuelle des Jeunes Chrétiens pour le Développement
P.A.D.S.A	Programme d'Appui au Développement du Secteur Agricole
G.R.A.P.A.D	Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du Développement
C.B.E.D.I.BA	Centre Béninois de Développement des Initiatives à la Base
A.F.V.P	Association des Volontaires du Progrès
PASCiB	Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin
A.L.C.R.E.R	Association de Lutte Contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme

Table de conversion CFA en Euro :

1euro = 655,59 F CFA soit 1F CFA= 0,001525 Euro soit sensiblement 0,15 centime d'euro

Signification de certaines expressions utilisées en langue FONGBE

Lolonon : La mère de Lolo

Lissassi : Adepte du fétiche Lissa

Hohokpé : Idole incarnant la divinité des jumeaux

Tohossou : Divinité des eaux

Lègba : Fétiche gardien érigé à l'entrée des concessions ou à l'entrée des villages (Tolègba)

Dah Hinnougan : Chef de la collectivité

Kpahou glé : Champs à proximité des concessions

Liste des schémas et graphes

Schéma 1 : Trame de l'utilisation des terres dans les villages de l'arrondissement de AGBASSAKPA

Schéma n° 2 : répartition des zones de dominance des groupes socio culturels dans l'arène de AGBASSAKPA au niveau de la zone d'habitation traversée par la RNI1

Graphe 1 : Evolution des candidatures féminines au CEP à Sèhouè de 2001 à 2004

Graphe 2 : Evolution comparée des effectifs cumulés des femmes actives et du nombre total de femmes épargnantes de 1997 à 2004-

Graphe 3 : Evolution des montants totaux d'épargne de 1997 à 2004

Liste des tableaux

Tableau 1 : Bref aperçu des discours de quelques bailleurs de fonds intervenant au Bénin sur la question d'appropriation des initiatives de développement

Tableau 2 : Etendue de l'accès : Droits d'usage autorisés aux femmes

Tableau 4 : Bref aperçu du contexte de l'intervention de SIN-DO

Tableau 5 : Positionnement des différents groupes stratégiques

Tableau 6 : Différents niveaux d'appropriation du projet

Tableau 7 : Le mixe d'appropriation

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 0 : Introduction Generale : Presentation De La Recherche, Pertinence Et Methode Adoptee.....	10
0.1- Problématique	10
0.2- Hypothèses de recherche :	11
0.3- Objectifs de la recherche :.....	11
0.4- Approche et opérationnalisation des concepts.....	11
0.5 Méthode de collecte des données et types de données.....	12
0.5.1- Choix de l'objet d'étude : Projet de micro finance exécuté par une petite O.N.G de terrain : O.N.G Sin-DO	12
0.5.2- Méthode de collecte des données et limites.....	13
Enquête qualitative au niveau des bailleurs de fonds intervenant au Bénin	13
CHAPITRE 1 : Cadre théorique de l'appropriation des Projets de Développement dans L'arène locale.....	16
1.1- Appropriation, un concept nouveau ?	16
1.1.1 – Le sens étymologique de l'appropriation.....	16
1.1.2- De l'origine de l' <i>Appropriation</i> et son entrée dans le langage de développement	17
1.1.3- « L'appropriation des projets de développement » dans les discours des bailleurs de fonds	17
1.2- Enjeux théoriques liés au développement dans l'arène locale.....	19
1.2.1- L'appropriation des actions collectives dans l'œuvre de Max Weber : <i>une fermeture des chances sociales et économiques aux autres</i>	19
1.2.2- L'appropriation des initiatives de développement dans l'œuvre de Roch Mongbo	20
1.2.3- Le <i>ownership</i> chez Alan Fowler, une question de trajectoire	20
1.2.4- La métaphore du « Jeu » et l'appropriation négociée des initiatives de développement dans l'arène locale	21
CHAPITRE 2 : O.N.G et Economie Sociale au Benin	23
2.1-. Les concept O.N.G et économie sociale.....	23
2.1.1 Tentative de définition du concept O.N.G :	23
2.1.2 Economie sociale.....	24
2. 2- Du messianisme à la « société civile globale » ?.....	25
2.3- Les O.N.G béninoises entre le marché et l'Etat	27
2.3.1- Panorama générale des O.N.G au Bénin.....	27
2.3.2- O.N.G et marché au Bénin	28
2.3.3- O.N.G et Etat au Bénin	29
2.3.5 Partenariat entre O.N.G locales béninoise, O.N.G du Nord et bailleurs de fond : le courtage en question.....	30
2.3.5.1- <i>Le partenariat sous la forme de projet de développement</i>	30
2.3.5.2- <i>Le partenariat sous la forme d'appui technique et de renforcement de capacité</i>	31
2. 3.6- Les O.N.G béninoises et l'économie sociale : courtage ou entrepreneuriat social ?.	32
CHAPITRE III : Le projet de société d'une femme porteuse d'initiative sociale.....	34
3.1- Profil de Tanti Jéro.....	34
3.2 Le projet de société de Tanti Jéro.....	35
3.2.1 L'initiative d'épargne et de crédit de SINDO	35

3.2.1.1 Source de financement	35
3.2.1.2- L'institution :	35
3.2.1.3- L'organisation.....	36
3.3 Les observations de la mission d'évaluation.....	37

CHAPITRE 4 : Présentation de l'arène locale de AGBASSAKPA, acteurs et relations de pouvoir en amont à l'action de SIN DO 39

4.1- Situation géographique, démographie, occupation de l'espace et l'environnement bio physique de AGBASSAKPA	39
4.1.1- Situation géographique de AGBASSAKPA :	39
4.1.2- La démographie	39
4.1.3- Environnement bio physique et occupation de l'espace à AGBASSAKPA.....	40
4.2- Les identités, organisations sociales, rapports sociaux et pouvoir.....	43
4.2.1 Le monde des femmes à AGBASSAKPA et les groupes stratégiques féminins et les rapports de pouvoir en présence	44
4.2.1.1- Caractéristiques générales de la situation de la femme à AGBASSAKPA	44
4.2.1.2- Les groupes féminins en présence.....	46
4.2.2 La religion et les acteurs en présence.....	48
4.2.3- Les associations de développement	48
4.2.4- Les autorités politico-administratives	49
4.2.5 Les développeurs.....	49
4.2.5- Les Usuriers :	49
4.3- Le contexte socio-économique : solidarité mécanique de Durkheim ou communauté de voisinage de Max Weber ?	50

CHAPITRE 5 : L'entrée dans L'action : Mise en œuvre du Projet De Micro Finance de Sin-Do, et les Interactions Enclenchées..... 53

5.1- De la collecte de données en vu du Master à la naissance d'une initiative de développement	53
5.1.1- Stratégies manifestes.....	54
5.1.1.1- Mise en place d'un réseau de connaissance : construction d'un capital social, négociation de la complicité des hommes	54
5.1.1.2 Recherche d'une marge de confiance et choix d'un modèle de gouvernance du projet	55
5.1.1.3- Recherche d'une marge de pouvoir sur la population cible.....	55
5.1.2- Stratégies latentes.....	56
5.2- Positionnement des différents groupes stratégique par rapport à l'initiative : l'acceptation sociale de l'action collective.....	56
5.3- Déroulement de l'action : la micro finance et le repositionnement des groupes stratégiques.....	58
5.3.1- Les performances de l'activité d'épargne-crédit.....	58
5.3.1.1 Evolution comparée des effectifs des membres actives et des membres épargnantes	58
5.3.1.2- Montants totaux de crédits octroyés, nombre de crédits, montant totaux des épargnes et taux de remboursement.....	59
5.3.1.3- L'alphabétisation des femmes : une activité non prévue, un succès mitigé... 60	60
5.3.2 Le repositionnement des acteurs et les logiques plurielles des femmes	60
5.3.2.1- L'émergence de nouveaux acteurs : la complexification de l'environnement du projet	60

5.3.2.2 - <i>Stratégie des femmes dans ce nouvel environnement : travail invisible et logiques plurielles</i>	62
5.4- Ruptures, crises ouvertes et formes de régulation : Approche diachronique.....	63
5.4.1 Période 1997-1998 ou la lune de miel.....	63
5.4.2 Première rupture, année 1998 : Plus de crédit pour les femmes agricultrices, plus de crédit scolaire en nature.....	63
5.4.3- Crises ouvertes.....	63
5.6 Analyse systémique de l'action collective d'épargne et de crédit à AGBASSAKPA ..	64
5.6.1 Un système « épargne et crédit » à AGBASSAKPA ?	65
5.6.2- Les relations de pouvoir au niveau du sous-système SINDO.....	65
5.6.3- Fonctionnement du système.....	66
CHAPITRE 6 : L'appropriation du projet de société de Tanti Jéro au carrefour des stratégies individuelles et collectives.....	68
6.1- L'intégration d'une action de développement dans le quotidien des acteurs locaux : un processus de négociation et de superposition de pratiques ?	68
6.2- L'appropriation de l'action de développement à AGBASSAKPA au regard de la littérature	70
6.2.1- La trajectoire donnée à l'initiative par Tanti Jéro.....	71
6.2.2- La fermeture sociale au sein de la communauté	71
6.2.3- Le démembrement de l'initiative, adoption sélective mais aussi superposition de pratiques	71
6.2.4- Le détournement	71
6.3- Les formes d'appropriation de l'initiative	72
6.4- L'appropriation recherchée par les bailleurs : Le mixe d'appropriation	75
7 CONCLUSION ET REGARD CRITIQUE SUR LE TRAVAIL	76

**1ère
partie:**



Généralités

• CHAPITRE 0 : Introduction Générale : Présentation de la recherche, pertinence et Méthodes Adoptées

0.1- Problématique

La forte présence des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G) sur les chantiers de développement au Sud ainsi que la rapide conquête par elles d'espaces et domaines d'intervention variés partout ailleurs dans le monde ne sont plus aujourd'hui des faits nouveaux. Des « damnés de la terre » d'un Frantz Fanon de courant tiers-mondiste aux « communautés de base » de Guy Bellone, l'idéologie d'intervention des O.N.G fut d'abord celle d'une attente du messie (le messianisme), la quête d'un développement « communautaire », puis « autocentré » puis « participatif » (voir B. Hours, 1998 : 34-36). Leur engagement de plus en plus prégnant, complète ça et là l'Etat qui en retour, légitime l'action de ces acteurs autrefois méprisés. En effet, la fin du communisme dans les années 80-90 a sonné le glas de l'Etat providence au Nord, avec une tendance globale à la diminution des dépenses sociales de l'Etat, incitant à une auto-prise en charge de l'individu. Au Sud, l'Etat interventionniste des années 60 n'a pu survivre à la gestion hasardeuse des dirigeants. Selon J.O. Igué (1996), les Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S) des années 80 intervenus dans un contexte économique catastrophique ont introduit des réformes pressantes et obligatoires, conduisant à un recul des Etats dans tous les secteurs de la vie économique. Il en résulte l'émergence d'acteurs nouveaux, les O.N.G qui ont fondé leur légitimité sur ce même recul de l'Etat, et sur leur aptitude à inventer des solutions aux problèmes des peuples. Tirant avantage des imperfections du marché et de l'Etat, ces nouveaux acteurs investissent rapidement tous les domaines sociaux, harmonisant leur credo aux discours dominants des bailleurs axés sur la *participation des bénéficiaires*, *l'empowerment*, *le gender*, *le good governance*, etc. Le courant « *local feminism* » s'est aussi renforcé sous des facettes multiples, les unes revendicatrices d'une identité collective féminine, les autres tentant de valoriser les formes d'organisations populaires des femmes dans les campagnes. Un instrument essentiel de ce partenariat entre O.N.G du Sud et bailleurs du Nord est l'élaboration et l'exécution des projets de développement. En Afrique et dans la plupart des pays en développement, l'importation des projets de développement est un fait largement connu. A défaut, les interventions destinées au milieu rural sont généralement conçues en ville, avec dans le meilleur des cas, une évaluation rapide des besoins des populations. Ceci vise essentiellement à répondre au principe de *pilotage à la demande* (J.M. COHEN et al 1980 ; J.-P. Chauveau 1994) qui caractérise les règles actuelles du jeu. Dans tous les cas, ces projets atterrissent dans l'espace villageois comme une introduction de nouvelles donnes face auxquelles les différents acteurs en présence se repositionnent¹. Mais la marche des pèlerins massifs vers le développement est commandée par des discours sans cesse changeants de la part des bailleurs à la recherche d'un modèle plus adapté. Le messie est mort en chemin. L'assistancialisme accouche d'une multitude d'éléphants blancs ; un déclin des initiatives dès la rupture du financement. En conséquence, aujourd'hui, au-delà de la *participation paysanne*, de *l'adoption des innovations*, c'est *l'appropriation des actions de développement* qui est la plus recherchée voire exigée. Le discours du *Ownership* est à ses beaux jours. Mais qu'appelle-t-on *appropriation* ?

Comment se fait le passage de l'étape de « bénéficiaire assisté à celle de bénéficiaire qui se prend en charge ? » S'agit-il pour les bénéficiaires de mettre à contribution le meilleur d'eux-mêmes (investissement physique, contribution financière, cession de droit de propriété sur foncier, don d'un local etc.), pour faire ce que demande l'agent de développement ? Ou l'appropriation

¹ Ces derniers comprennent d'une part, les O.N.G locaux, les pouvoirs publics, les O.N.G internationales qui se font les porte-parole des peuples à accompagner dans la marche pour le développement, et de l'autre coté les acteurs locaux dans leur hétérogénéité de pensée et d'action. Une troisième catégorie d'acteurs émergents est celle des courtiers de développement (voir OLIVIER DE SARDAN)

demande-t-elle de la part du développeur, une adaptation au coup par coup ? Peut-il y avoir appropriation dans un contexte de pauvreté ? Quand dira-t-on qu'un projet est approprié ? Jusqu'à quel niveau va l'appropriation des projets ?

Ces différentes interrogations se structurent dans le cadre de ce travail de DEA sous la forme de deux questions de recherche qui sont :

- Comment une action de développement conçue hors du village ou avec les populations bénéficiaires arrive à s'établir comme une dynamique d'autopromotion durable ?
- Comment les acteurs locaux s'approprient-ils les initiatives de développement ?

Beaucoup de travaux ont été déjà faits dans ce domaine, tels ceux de M. Weber (1995), R. Mongbo (1995), L. Smillie. et H. B. Solignac (2003), pour ne citer que ceux-là. Mais la plupart des études concernant l'appropriation des initiatives de développement mettent faiblement l'accent sur les enjeux locaux qui s'y rattachent en limitant leurs analyses aux niveaux de l'Etat dans la coopération internationale. C'est ce qui justifie le choix de ce thème pour mon mémoire de DEA.

0.2- Hypothèses de recherche :

H1 : Une action de développement s'établit dans l'arène locale par à coup, dans une négociation perpétuelle avec les acteurs locaux et par superposition aux anciennes pratiques.

H1 : L'appropriation d'une initiative de développement est déterminée par les stratégies de l'intervenant, les dynamiques collectives et par les objectifs des acteurs individuels au niveau local

H3 : L'appropriation d'une initiative de développement dans l'arène locale est plurielle et stratifiée.

0.3- Objectifs de la recherche :

Cette étude vise essentiellement trois objectifs à savoir :

- ❖ Clarifier le concept « Appropriation » des initiatives de développement au niveau local
- ❖ Mettre en lumière les processus par lesquels les différents acteurs au niveau local donnent sens et vie à une initiative de développement.
- ❖ Identifier les formes d'appropriation de l'initiative étudiée et en dégager les leviers à actionner pour une durabilité des acquis

04- Approche et opérationnalisation des concepts

L'approche d'investigation utilisée dans le cadre de ce travail est celle inspirée de la socio anthropologie de développement. A la suite de J.-P. Olivier de Sardan (1995) et de beaucoup d'autres littératures sur le développement en Afrique, je considère le milieu local où interviennent les projets de développement comme une arène où interagissent différentes catégories d'acteurs. Pour aborder ma préoccupation de recherche, j'ai pris appui sur une réalité concrète : un projet de

micro finance développé par une petite O.N.G à l'intention des femmes de la localité de AGBASSAKPA au Sud-Bénin.

Dans cette perspective, les concepts ci-après méritent d'être opérationnalisés

Projet de développement: Le projet de développement peut être vu comme toute initiative visant l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

Arène locale : C'est l'espace physique du village offrant un terrain d'affrontement des logiques multiples des différents acteurs.

Configuration développementiste : J.-P Olivier de Sardan (1995 :7) définit la configuration développementiste comme « cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'O.N.G, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projet, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables ».

Groupes stratégiques : J.-P. Olivier de Sardan (1995 : 179) définit les groupes stratégiques comme « des agrégats sociaux plus empiriques à géométrie variable, qui défendent des intérêts communs, en particulier par le biais de l'action sociale et politique. ». Selon l'auteur, ce concept est opérationnel surtout au niveau local, lorsqu'il est utilisé pour l'observation des formes d'interactions entre les acteurs.

Les Courtiers de développement : T Bierschenk, J.P Cheveau et J.P Olivier de Sardan (2000) définissent les courtiers locaux en développement comme « ces acteurs sociaux implantés dans une arène locale (dans laquelle ils jouent un rôle politique plus ou moins direct) qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène), des ressources extérieures relevant de l'aide au développement. Les courtiers en développement sont des personnages clés de l'irrésistible quête de projet menée dans les villages africains et autour d'eux ».

Groupement villageois : J.-P. Jacob et D. Lavigne (1994 : 13) se rapportent à M. Crozier et E. Friedberg (1974) pour définir un groupement villageois comme avant tout, une action collective qui pose « le problème de la coopération et de l'interdépendance entre acteurs poursuivant des intérêts divergents ».

0.5 Méthode de collecte des données et types de données

0.5.1- Choix de l'objet d'étude : Projet de micro finance exécuté par une petite O.N.G de terrain : O.N.G SINDO

Je veux ici préciser avant tout qu'il ne s'agit pas d'une étude de rentabilité d'un projet de micro finance encore moins d'une évaluation d'un projet de micro finance. Mais il s'agit simplement d'une analyse critique des stratégies des différents acteurs autour d'une action collective (ici la micro finance) afin de déduire les conditions de son appropriation par les bénéficiaires. Le choix de cet objet est guidé par les intérêts qu'il présente à mes yeux. Premièrement, l'O.N.G SINDO a la particularité d'être une toute petite O.N.G locale mais ayant son siège social dans la ville de Cotonou (70 km environ de AGBASSAKPA). Ceci me permet de mettre en lumière les stratégies qu'adoptent les petites O.N.G faiblement visibles à l'échelle nationale ou internationale pour se positionner sur le terrain du développement et faire asseoir un projet de développement dans un milieu rural qui a un passé, une histoire et un mode d'agir et de pensée propre. Un autre intérêt pour cet objet d'étude réside dans le fait que l'O.N.G est dirigée par deux femmes et leurs

activités sont spécifiquement adressées aux femmes défavorisées dans les milieux ruraux. Cet avantage me permet de faire ressortir les positionnements des différents groupes vis-à-vis d'une telle initiative. L'approche genre à l'épreuve des dynamiques locales a pu être observée de ce fait. Enfin, parmi les activités menées par l'O.N.G à AGBASSAKPA, la micro finance est perçue comme un moyen pour sortir ces femmes de leur conditions de précarité. Ceci me permet d'observer les stratégies des bénéficiaires pour accéder à ce facteur de production, l'utilisation qu'elles en font et d'analyser si cela est approprié ou pas.

0.5.2- Méthode de collecte des données et limites

Recherche documentaire :

La recherche documentaire a été une méthode transversale de bibliographie qui s'est déroulée durant toute la période de ce DEA. Elle s'est faite aussi bien à travers les sources physiques d'accès aux documents (Réseau des bibliothèques de l'Université de Liège, Bibliothèque de la commune de Liège, Bibliothèque du service de Changement sociale, Bibliothèque de l'UCL, bibliothèque de Gembloux, Bibliothèques de CEBEDES, de SINDO et de GRAPAD au Bénin) qu'à travers les sources virtuelles. Dans ce dernier cas, 237 notices de la base de données *Sociological abstracts* ont été systématiquement dépouillées avec une remontée de la filière des auteurs les plus poignants sur les questions d'Ownership ou d'appropriation des projets de développement. De même, les articles de la revue *American journal of sociology* traitant du Ownership ont été également dépouillés.

Collecte des données de terrain :

La méthode généralement utilisée pour aborder les questions liées à la socio anthropologie de développement, en considérant le niveau local comme une « ARENE », est l'Enquête Collective, Rapide d'Identification des conflits et des Groupes Stratégiques (ECRIS) développé par J.-P. Olivier de Sardan (1995), T. Biershenk et al (2000). Mais les limites inhérentes à une recherche dans le cadre d'un DEA à savoir peu de chercheurs (recherche sous la responsabilité du candidat), temps de recherche très court, ne m'ont par permis d'adopter une telle méthode. Pour ma part, j'ai effectué des enquêtes qualitatives au niveau des bureaux locaux (*field office*) de quelques bailleurs de fonds présents à Cotonou (Banque mondiale, USAID, Union Européenne, PNUD) puis des enquêtes au niveau de la zone d'intervention du projet objet de la présente étude. A cette échelle locale, j'ai collecté les données liées aux différents groupes stratégiques, les relations entre ces groupes, leur rapport avec le projet et les différentes stratégies mises en œuvre par eux depuis l'avènement de l'O.N.G dans le milieu, jusqu'à l'exécution du projet.

Enquête qualitative au niveau des bailleurs de fonds intervenant au Bénin

Le but visé est de sonder l'appréhension qu'ont les bailleurs de fonds intervenant au Bénin du concept « *appropriation* ». Dans un premier temps, j'ai eu recours aux sites Internet des institutions comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'USAID, etc., pour une analyse de leurs discours respectifs sur le concept de l'appropriation. Ensuite, j'ai tenu des entretiens avec les responsables de ces différentes institutions à Cotonou pour compléter les informations obtenues sur les sites Internet.

Entretien qualitatif dans l'arène locale de l'arrondissement de AGBASSAKPA:

Trois types d'entretien ont été utilisés : les entretiens de groupes et les entretiens individuels auxquels s'ajoutent des témoignages oraux.

Entretiens de groupe au niveau villageois : Les premiers entretiens que j'ai exécutés à l'échelle locale sont des entretiens de groupe. Pour tenir le tout premier entretien, j'ai invité différentes catégories de la population hommes, jeunes femmes, les différents groupes socioculturels, les différentes associations, les élus locaux et les chefs traditionnels. A cette séance, les questions abordées concernaient l'historique de l'arrondissement, l'installation des différents groupes et l'évolution des relations entre eux. Les informations collectées à cette séance, recoupées avec celles des séances ultérieures, m'ont permis d'identifier les groupes stratégiques en présence dans l'arène locale. D'autres entretiens de groupe ont été organisés au niveau des groupes stratégiques ainsi identifiés pour comprendre leur dynamique interne et les relations qu'ils ont avec les autres groupes stratégiques.

Entretiens semi structurés : Ces entretiens ont été réalisés avec les individus des groupes stratégiques identifiés. Pour ce faire, j'ai établi préalablement un guide d'entretien qui nous a servi de canevas. Selon la disponibilité de mon interlocuteur, j'aborde les différentes rubriques sans écarter l'éventualité d'un second entretien.

Témoignages oraux : Dans le cadre de cette étude, j'ai volontairement accordé une importance de second ordre aux rapports de terrain qui n'ont été consultés que pour repérer les initiatives documentées du projet. Mais les témoignages oraux des acteurs impliqués ou non dans le projet ont été largement utilisés. Ceci m'a affranchi des rhétoriques des rapports formels et m'a permis de découvrir le vécu quotidien des acteurs, même dans leurs derniers retranchements vis-à-vis de l'action. .

Pour garantir la fiabilité de ces informations, j'ai utilisé l'observation participante et la triangulation afin de croiser les informations provenant de différentes sources. Toutefois, les données collectées ne concernent qu'une initiative d'une O.N.G dans un seul arrondissement du Bénin. De plus, les données collectées dans cet arrondissement de AGBASSAKPA sont intimement liées aux réalités de cette localité. A partir de ces deux considérations, je ne me situe pas dans une optique de généralisation des résultats à l'analyse de toute initiative de développement. Au contraire, les résultats et conclusions obtenus sont pour moi sources de nouvelles hypothèses à confronter à d'autres réalités- terrain pour une meilleure appréhension des phénomènes en cours.

Traitement des données

Le traitement des données a reposé sur l'utilisation des statistiques descriptives pour caractériser les différents groupes sociaux, l'utilisation du schéma actionnel de F. Debuyst pour caractériser les différents acteurs et démasquer leurs stratégies et leurs logiques d'action, avant et au cours de l'action. Les stratégies des femmes répondant à une pluralité de logiques ont été également analysées en lien étroit avec leurs rapports inter et intra- groupes socioculturels mais aussi leur rapport avec l'action collective. De même, toute l'initiative de micro finance ainsi que les autres actions concurrentes dans l'arène locale, ont été analysées d'abord suivant une approche stratégique à partir des différents acteurs et leurs interrelations. Cette analyse stratégique a été complétée par une analyse systémique de la micro finance dans la zone du projet.

Interprétation

A partir des résultats obtenus, j'ai essayé de recourir à différentes grilles d'interprétation pour identifier dans cette arène, les formes et caractéristiques de l'appropriation, s'il y en a eu une. Enfin j'en ai déduit les liens avec les hypothèses que j'ai formulées pour faire ressortir les points cardinaux à prendre en compte pour la durabilité des acquis dans le cas typique du projet étudié.

Dès lors ont émergé de nouvelles hypothèses à confronter une fois de plus à l'empirie des faits pour dégager des conclusions plus solides en matière d'appropriation d'une action collective

Présentation du document

Le présent document est le fruit des mes investigations sur le thème « *Appropriation des projets de développement par les acteurs à la base : cas d'une initiative de microfinance développée par l'O.N.G SINDO dans le sud Bénin* » L'appellation du lieu de déroulement de l'action (AGBASSAKPA) ainsi que les noms de personnes qui suivront sont des désignations fictives pour dissimuler l'identité réelle des personnes en question, bien que l'ensemble du phénomène abordé soit une réalité tangible. Dans ce document, je restitue les résultats de mes investigations à travers une structuration en trois grandes parties :

1^{ère} partie : Généralités

Cette partie comprend trois chapitres numérotés de 0 à 2. Alors que le chapitre 0 positionne ma préoccupation de recherche dans le contexte du développement de l'Afrique et présente les hypothèses et méthodes de travail adoptées, le chapitre 1 présente le cadre théorique du concept appropriation et son entendement dans le langage des acteurs de développement, que sont les bailleurs de fonds et les socio anthropologues. Le chapitre 2 quant à lui, donne une relecture du phénomène d'O.N.Gisation en cours au Bénin et son articulation avec les initiatives d'économie sociale.

2^{ème} partie : Le projet de société de Tanti Jéro dans l'arène locale de AGBASSATO

La seconde partie du document comprend également trois chapitres numérotés de 3 à 5. Dans le chapitre 3, je présenterai un bref aperçu du profil de Tanti Jéro, femme porteuse de l'initiative de développement. Ensuite, ce chapitre présentera le projet de société de Tanti Jéro tel que prévu, suivi des points saillants d'un rapport d'expert ayant évalué l'initiative. Le chapitre 4 présente l'arène locale d'AGBASSAKPA, les différents groupes stratégiques identifiés ainsi que les types d'interactions entre eux. Enfin le chapitre 5 décrit la mise en œuvre concrète de cette initiative avec un accent particulier sur les logiques d'acteurs ayant eu lieu, les ruptures, les conflits ainsi que les formes de régulations.

3^{ème} partie : Appropriation de l'entreprise sociale de Tanti Jéro

Cette dernière partie de mon travail répond aux questions de recherche et teste les hypothèses formulées. Elle comprend 1 chapitre suivi de la conclusion.

• CHAPITRE 1 : Cadre théorique de l'appropriation des Projets de Développement dans L'arène locale

Beaucoup de travaux ont été déjà faits sur différents aspects de la question d'appropriation des projets de développement. Dans ce chapitre, j'essayerai de faire une revue de littérature de façon à mettre en évidence, les contributions des travaux antérieurs à l'appréhension de mes questions de recherche. Dans un premier temps, je m'intéresserai à l'opérationnalisation du concept « appropriation » en restituant les perceptions des différents auteurs que j'ai pu lire. Dans un second temps, il sera question pour moi d'éclairer les enjeux théoriques liés à l'appropriation des projets de développement au niveau de l'arène locale, sur la base des travaux antérieurs y relatifs.

1.1- Appropriation, un concept nouveau ?

Les dernières décennies ont été marquées par d'énormes bouleversements dans le monde tant au plan social que technologique et les modèles d'explications inventés à cet effet se sont très tôt constitués en des usines de fabrication de concepts. Au nombre des concepts les plus usités dans les années 1990, figure l'« Appropriation ». Ce concept est-il nouveau ?

1.1.1 – Le sens étymologique de l'appropriation.

Pour des raisons de concision, j'évite ici de me lancer dans les théories de la propriété qui semblent s'écarter de l'appropriation proprement dite. Les dictionnaires de langues française et anglaise offrent une première compréhension du terme Appropriation

➤ En français, Le *Petit Larousse* définit le mot *Appropriation* de deux manières :

- d'abord comme « une action de rendre propre à quelque chose, à une destination »
- puis comme une action de s'approprier ; ce que *Le Petit Larousse* explique par « s'attribuer, usurper ».

Selon la même source, l'adjectif « approprié » qui découle du substantif appropriation désignerait « ce qui est juste, pertinent et qui convient ». Cette définition du concept appropriation me donne une vision dualiste du terme :

- En le considérant comme « une action de rendre propre à quelque chose », le terme appropriation évoque un détenteur d'un objet, d'un savoir, d'un pouvoir ou d'une réponse à une situation, qui s'engage dans un effort de rendre ce dont il dispose propre, adapté à quelque chose, à la destination visée. C'est le cas par exemple d'un médecin qui approprie les remèdes au malade. On pourrait multiplier les exemples. Mais dans tous les cas, il existe un acteur *source* qui définit à l'avance les caractéristiques d'une *destination*, et y approprie *un objet*. Cette première définition semble fort centrée sur une source active qui fait un effort en faveur d'une destination passive vers laquelle l'objet est transféré.

Le deuxième sens qui part d'un verbe pronominal : s'approprier signifiant « s'attribuer, usurper », renferme une connotation réflexive et expropriatrice. Si les trois mots importants à savoir : source, objet et destination, demeurent présents, cette deuxième définition est en revanche centrée sur la destination qui fait l'effort « de s'attribuer ou d'usurper » un objet qui n'est pas en fait un produit de son savoir ou de sa conception. A l'inverse du premier sens, ici, la source est passive, une fois que l'objet du transfert est conçu. Il revient à la destination de se battre bec et ongles pour s'approprier cet objet. Dans ce second sens du terme, s'approprier un projet de développement reviendrait-il aux groupes stratégiques de l'arène locale, à « s'attribuer ou à

usurper les ressources dudit projet?». Deux aspects importants sont à souligner ici. L'appropriation comme *action de s'attribuer* et appropriation comme *action d'usurper*. Dans le 1^{er} cas, il s'agirait pour les groupes stratégiques de l'arène locale de s'investir, de saisir l'opportunité des projets de développement pour intégrer dans leur savoir-être et savoir-faire les pratiques et solutions, qui ne sont pas évidemment de leur émanation mais promues par le projets. Une dimension importante de cette définition réflexive est sa tendance individualiste. Chacun part à la conquête de l'objet et s'approprie ce qu'il peut facilement intégrer dans ses façons d'être et de faire. Au contraire dans le second cas (action d'usurper), l'appropriation d'un projet de développement pourrait être imaginée comme une accapuration des ressources des projets par certains groupes au détriment des autres, une confiscation des droits de jouissance des autres par les uns ou encore une monopolisation de l'accès aux nouvelles opportunités par un groupe dominant. Dès cet instant, il peut y avoir une appropriation différentielle selon les groupes stratégiques et selon les individus.

- En Anglais, deux mots sont utilisés pour traduire une réalité semblable à celle que véhicule le mot français *Appropriation*. Il s'agit de *Appropriation* et de *Ownership*. Selon le dictionnaire Robert Collins, *Appropriation* renvoie à une idée de préhension (*to take*) et *Ownership* correspond à la possession d'un objet. On retrouve ici cette même idée de capture (*to take*) à laquelle s'ajoute celle de l'exercice d'un droit de propriété.

1.1.2- De l'origine de l'*Appropriation* et son entrée dans le langage de développement

Le terme appropriation n'est point nouveau ni dans les questions de sociologie ni celles concernant le développement. Déjà en 1979, P. Bourdieu (1979 : 301-308) dans sa théorie sur la distinction a traité de l'appropriation des œuvres d'art. Pour cet auteur, « s'approprier une œuvre d'art, c'est s'affirmer comme le détenteur exclusif de l'objet et du goût véritable pour cet objet, ainsi converti en négation réifiée de tous ceux qui sont indignes de posséder faute d'avoir les moyens matériels ou symboliques de se l'approprier ou simplement, un désir de le posséder assez fort pour « tout lui sacrifier » ». Ainsi, le terme appropriation dans ce cas est utilisé en insistant sur les efforts matériels et psychologiques que ce processus exige de la part de la destination qui, avant tout, doit désirer et même convoiter l'objet de l'appropriation (ici les œuvres d'art). Cette aptitude à mobiliser les ressources matérielles et psychologiques nécessaires, constituerait un facteur de distinction entre les destinataires des objets à approprier. De la première modernité à la post-modernité de U. Beck, (2003 :114), la disparition des frontières, la civilisation globale assortie d'une industrie culturelle excluant le local, constituent des formes d'appropriation et d'expropriation au niveau local. La biotechnologie, produit de la modernité est aujourd'hui un instrument incontestable d'appropriation du local (génome vivant) et par la même occasion d'expropriation et d'exclusion du local de la jouissance des fruits de la technologie. Toutefois, l'idée de l'Appropriation a véritablement pénétré les discours sur le développement à une date relativement récente. Selon J. Saxby (2003), *Appropriation, Ownership* et ses variantes ont acquis une place importante dans les discours sur le développement dans la décennie 1990.

1.1.3- « L'appropriation des projets de développement » dans les discours des bailleurs de fonds

Dans un esprit de synthèse, je résume dans le tableau 1, des extraits des discours de certains bailleurs que j'analyserai par la suite.

Tableau 1 : Bref aperçu des discours de quelques bailleurs de fonds intervenant au Bénin sur la question d'appropriation des initiatives de développement

Dénomination du bailleur	Extrait de discours sur l'appropriation	Sources
Banque Mondiale (BM)	Appropriation comme engagement des différents acteurs y compris l'Etat et la société civile « La contribution de l'IDA à la réduction de la pauvreté utilise deux canaux : la collaboration avec d'autres partenaires du développement et ses propres programmes. L'expérience lui a appris que la réussite des programmes de développement est liée à un sens profond d'appropriation de ces derniers par le pays emprunteur tout entier, et pas seulement par son gouvernement, mais aussi par ses organisations non gouvernementales (O.N.G) et les autres représentants de sa société civile. Lorsqu'une telle appropriation existe, l'ensemble des acteurs nationaux s'engage entièrement dans la conception et l'exécution des programmes, une dynamique qui améliore grandement les chances de succès. »	www.worldbank.org
Union Européenne (U.E)	- Appropriation d'un projet « la mesure dans laquelle les groupes cibles et bénéficiaires du projet / programme (femmes et hommes) participent à sa conception et sont impliqués. Le projet obtient alors leur appui et est viable une fois le financement de la CE terminé ».	Commission Euroenne, , <i>Manuel de gestion du cycle de projet</i> . Mars 2001, 49p. - Entretien terrain
	- Technologie appropriée « il s'agit de s'assurer que les technologies utilisées par le projet peuvent continuer de fonctionner à long terme (p. ex. la disponibilité des pièces de rechange, réglementations suffisantes en matière de sécurité, les capacités locales des femmes et des hommes en termes de fonctionnement	
	- Appropriation liée au partenariat : « Depuis la première Convention de Lomé, l'esprit de l'aide communautaire s'est toujours fondé sur le partenariat , qui est lui-même axé sur la notion d'appropriation »	<i>Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen</i> , du 18/11/2002
Organisation des Nations Unies (ONU)	Appropriation comme un passage d'une attitude paternaliste des donateurs à une complémentarité. « Il s'agit comme l'a dit la Spécialiste des questions sociales et Coordinatrice des programmes d'éducation de la Banque mondiale, de passer, pour les donateurs, d'une attitude paternaliste à une véritable collaboration et d'accepter que les compétences extérieures viennent en complément et non en remplacement des compétences locales »	Conseil Economique et Social, <i>Communiqué de presse ECOSOC/6011 du 05/07/2002.</i> www.un.org/new/fr-press/docs/2002/ecosoc6011.doc.htm
United States Agency for International Development USAID-Bénin	Appropriation liée à une prise de conscience pour une autonomie de la part des acteurs locaux mais aussi à la mise en place de produits originaux et adaptés par les intervenants « Pour une appropriation, les acteurs locaux devront prendre conscience de leur situation et chercher à être autonome. Cela suppose que les intervenant mettent à leur disposition des produits plus adaptés, des produits originaux »	- Entretien terrain avec le Public Participation Specialist Governance team, de l'USAID- Bénin.
Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)	Appropriation liée à une intégration des projets aux réalités des pays concernés, une adaptation des donneurs qui devront accepter et se préparer à certaines contrariétés. « Les projets des donneurs devront être véritablement intégrés à ceux des pouvoirs publics des pays concernés » « Les donneurs doivent se préparer à certaines contrariétés : il faudrait que leurs projets offrent une certaine visibilité financière à long terme. »	L. Smillie et H.-B. Solignac (sous la direction) (2003), <i>Appropriation et partenariat ; quel rôle pour la société civile dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?</i> Etude du centre de développement de l'OCDE 113p.

Ceci n'est qu'un tableau qui présente des extraits de textes isolés. Toutefois, ces extraits montrent que les bailleurs de fonds n'ont pas une définition claire de ce concept appropriation dont la compréhension ainsi que l'usage qui en découle varient d'un bailleur à un autre. Il se dégage néanmoins de ces extraits, comme l'a déjà signalé J. Saxby (up cited), que dans les discours de développement, le terme appropriation n'est pas utilisé dans le sens conventionnel de droit de propriété exclusive. L'appropriation fait ici plutôt référence aux types de relations entre les acteurs impliqués dans une initiative de développement, leur capacité respective à prendre des

décisions et influencer à leur manière le processus en cours de façon à l'adapter à leurs propres réalités. A défaut de répondre à la question « Qu'est-ce que l'appropriation ? » ces extraits semblent répondre à une question non moins importante: « Que se passe-t-il lorsqu'il y a appropriation ? » ou encore, comment reconnaît-on qu'il y a appropriation ? Il en découle que ces discours de bailleurs donnent des idées de caractéristiques de l'appropriation qui peuvent être résumées en quatre (4) points :

Quand il y a appropriation,

- 1- Les différents acteurs impliqués *s'engagent depuis la conception* jusqu'à l'exécution pour la réussite de l'initiative
- 2- La technologie et tout le mécanisme mis en place par l'initiative sont *adaptés* au contexte local
- 3- Les donateurs font preuve d'une *transparence*, libèrent une parcelle de pouvoir, acceptent la contrariété et passent d'une attitude paternaliste à celle d'un échange et de complémentarité.
- 4- Enfin les acteurs locaux prennent conscience de leur situation et *passent d'une attitude d'assistés à une dynamique d'autonomisation*.

Ces idées de caractéristiques rejoignent et complètent, celle mise en exergue par Saxby, à la différence que ce dernier ajoute la reddition de compte « **Accountability** » qui accompagne selon lui une forte appropriation d'une initiative de développement, comme le montre cet extrait

« *It follows then that local ownership is high when*

i. Intended beneficiaries substantially influence the conception, design, implementation, and review of development strategies;

ii. Implementing agencies are rooted in the recipient country and represent the interests of ordinary citizens;

iii. There is transparency and accountability among the various stakeholders" (J. Saxby, 2003)

1.2- Enjeux théoriques liés au développement dans l'arène locale

1.2.1- L'appropriation des actions collectives dans l'œuvre de Max Weber : *une fermeture des chances sociales et économiques aux autres.*

M. Weber (1995 :55-56) a abordé la question de l'appropriation à partir de l'observation selon laquelle, toute organisation se formant dans un même pays ou dans un même endroit, adopte d'abord un comportement communautaire. Selon cet auteur, la force qui entraîne les acteurs à se mettre ensemble est « la tendance à monopoliser certaines chances qu'ils possèdent et qui sont généralement de nature économique ». Il poursuit en observant que cette tendance est dirigée contre d'autres compétiteurs ayant à leur tour des attributs communs perçus comme négatifs ou positifs. Aussi, constata-t-il, le but visé est toujours de *fermer* plus ou moins complètement, l'accès des « étrangers » à ces chances sociales ou économiques. Mais il va plus loin en remarquant que même à l'intérieur du groupe qui a déjà évincé des concurrents potentiels de la course vers l'accaparement de ces chances sociales ou économiques, la lutte se poursuit, les uns cherchant en fonction de la position qu'ils occupent à *fermer* une certaine quantité de chances aux autres. Selon lui, ces différents stades de fermeture interne plus ou moins définitive de la communauté sont appelés *stades d'appropriation des chances sociales et économiques monopolisées par la communauté*. Les chances ainsi acquises sont devenues des propriétés que les acteurs chercheront à échanger avec l'extérieur. Selon l'auteur, « la possibilité de disposer tout à fait librement, pour en faire un échange extérieur, des chances que les individus se sont appropriées à l'intérieur du monopole, c'est-à-dire leur transformation en *propriété* « libre », brise l'ancienne communalisation détentrice de monopole. ». Enfin, il en conclut que le degré d'appropriation varie largement suivant les cas ; mais quel que soit le cas, observa-t-il,

« l'appropriation malgré son développement plus ou moins aisé, reste fondamentalement un seul et même fait, qui est la « fermeture » des chances sociales et économiques monopolisées, non seulement vers l'extérieur, mais aussi vers l'intérieur du groupement ». Il ressort que selon cet auteur, l'appropriation d'une initiative par les acteurs, semble d'abord être un effort d'élimination de certaines catégories de l'action, puis parmi ceux qui y participent, une tendance à la monopolisation des avantages par certains, selon les positions qu'ils occupent.

1.2.2- L'appropriation des initiatives de développement dans l'œuvre de Roch Mongbo : *Le dismembering*

R. Mongbo est un des auteurs ayant poussé la réflexion sur la question de l'appropriation des projets au niveau local. Dans son œuvre intitulée « *The Appropriation And Dismembering Of Development Intervention, Policy, Discourse and Praticice in the Field of Rural Development in Benin* », il met en lumière les pratiques et les interactions multiples entre agents de développement et communautés à la base dans le cadre d'un programme national de développement dénommé « Programme de Redynamisation des villages » ou encore « Programme de Développement de la communauté » exécuté au Bénin entre 1989 et 1993. La question principale traitée dans cette œuvre pourrait être formulée comme suit :

Comment précisément, les réalités du développement rural sont-elles construites par des acteurs à la base du niveau local ? Et de quelles manières ces processus affectent-ils les plus grandes institutions, généralement considérées comme étant les meneurs du jeu en matière d'intervention de développement² [ma traduction] (Roch Mongbo, 1995)

L'auteur développe ses idées en montrant qu'en réalité, contrairement à certains propos tenus par des politiciens, des praticiens du développement et un certain nombre de chercheurs relevant du domaine des sciences sociales, les questions liées au « développement » ne proviennent pas des réalités de ceux qu'on qualifie de sous-développés et ils (les chercheurs et praticiens du développement) ne peuvent pas prétendre changer ces réalités car elles ne jouent qu'un rôle marginal dans la fabrication des langages et pratiques de développement. Il démontre que, les rhétoriques et pratiques du développement rural, opèrent au sein d'une logique autoreproductrice relativement autonome. Selon lui, le lien entre ces processus autoreproducteurs et le changement social en cours, est à rechercher non dans les écrits et les discours sur le développement mais dans les pratiques réelles des acteurs locaux qui démembrent les discours et les dispositions matérielles, puis transforment les aspects parfois marginaux des interventions en des éléments capitaux pouvant conduire à l'amélioration de leur propre condition ; et ce parfois contre le bon vouloir des intervenants et leurs plans. L'intérêt de ce travail réside surtout dans le fait que l'auteur est parvenu à montrer qu'aucune catégorie d'acteurs sociaux impliqués dans le jeu du développement (intervenants et bénéficiaires) ne peut prendre, à priori en raison d'un statut quelconque dans ce jeu, un rôle de meneur ou de dominant à aucun moment de l'exécution de l'initiative. Les différents acteurs interagissent dans l'arène locale, négocient, luttent, expriment des points de vue contradictoires et défendent des intérêts divergents, avec des ressources inégales pour façonner l'intervention. Pour cet auteur, l'appropriation des initiatives de développement est donc en raison de leur démembrement et de leur façonnage par les acteurs locaux, résultats d'interactions multiples et de conflits d'intérêts divergents.

1.2.3- Le ownership chez Alan Fowler, une question de trajectoire.

²La version originale des questions de recherche est formulée en anglais (Page 1) come suit "How precisely are the realities of rural development constructed by actors at grass-roots levels And in what ways do these processes affect larger institutions-generally considered as leading the game in matters of development intervention?"

A. Fowler (1997 : 104-105) révèle que la principale préoccupation qui émerge après le démarrage d'une initiative de développement est celle du transfert du contrôle des processus de décisions de l'O.N.G à la communauté, c'est-à-dire l'*Ownership* du processus de développement. Selon lui trois trajectoires d'*ownership* peuvent être observées dans les processus de développement.

a) Première trajectoire d'Ownership : Processus participatif et négociation plaçant le contrôle (décisionnel) dans la main des communautés avec une modeste part à l'O.N.G

Selon l'auteur, ce cas apparaît lorsque l'agenda de l'O.N.G correspond à la réalité du local, lorsque l'O.N.G n'est pas obsédé par ses propres priorités, faisant du renforcement de capacité le premier objectif. Ainsi, la communauté ne réfléchit pas sur elle-même les objectifs et l'agenda de l'O.N.G comme si tout cela était le leur. En revanche les O.N.G ne se lient pas à des activités spécifiques ou prédéfinies. Elles sont au contraire à même d'apporter leur appui financier à n'importe quelle activité définie par la communauté.

b) Deuxième trajectoire d'Ownership : La structure d'intervention a initialement la plus grande influence

Cette trajectoire s'observe lorsque la communauté locale « achète les priorités » (*buy in*) de l'O.N.G. Cela signifie que l'O.N.G a déjà des priorités clairement définies à l'avance qu'elle fait accepter à la communauté comme étant les siennes. C'est du moins, remarque l'auteur, ce qui arrive dans la plupart des projets de développement. Cela ne signifie pas que l'intervention n'est pas voulue au niveau local ou ne présente pas d'utilité mais plutôt qu'elle ne relève pas d'une forte motivation au niveau local ou introduit des choix qui n'existaient pas. Pour l'auteur, cette trajectoire apparaît également lorsqu'une O.N.G est nouvellement créée. En effet, argumenta-t-il, le fait que l'O.N.G n'existait pas et devrait s'accrocher à une aide extérieure fait que la trajectoire vers le renforcement des capacités locales et l'*ownership* est plus longue et plus difficile à réaliser.

c) Troisième trajectoire : l'intervenant externe domine depuis l'extérieur sans aucun processus de transfert de pouvoir au niveau local

Selon l'auteur, ce dernier cas est le scénario le plus désastreux. Les O.N.G obéissant au dictat des bailleurs sont souvent obligées de commencer par une approche qui leur fait détenir le monopole des pouvoirs de décision et d'action au détriment de ceux qui devront assurer la réussite de toute l'intervention. Mais elle devront très tôt transférer ce monopole aux communautés à la base ; autrement, point d'appropriation n'est envisageable dans un tel cas, selon l'auteur.

1.2.4- La métaphore du « Jeu » et l'appropriation négociée des initiatives de développement dans l'arène locale

Les initiatives de développement engagent les différents acteurs dans une action collective et supposent de fait, (M. Crozier. et E. Friedberg 1974: 18) un minimum d'intégration des comportements des individus et des groupes qui poursuivent des objectifs divergents. En effet, les bonnes intentions à l'origine des initiatives collectives, les objectifs visés, les motivations et même les relations transcendantales ne sont pas des garanties de réussite. Bien au contraire, la réussite de l'action collective dépend des stratégies des différents acteurs impliqués ainsi que de la capacité des uns à faire confiance aux autres. La rationalité de l'homme ne le met pas à l'abri des effets pervers ou contre-intuitifs. *Le dilemme du prisonnier* est fort évocateur à cet effet ((M. Crozier. et E. Friedberg 1977: 16) et met à nu la « rationalité limitée » des acteurs qui répondent, d'une part à des contraintes et à des opportunités et, d'autre part au comportement d'autres acteurs (F. Debuyst, 2001: 125). Dès lors se met en place une chaîne d'interactions et d'affrontements voilés qui puisent leurs origines dans les types d'organisations mises en place ainsi que les

moyens humains mis à contribution pour conduire l'initiative. Ces pratiques amènent une certaine socio anthropologie du développement à utiliser la métaphore de « jeu » pour désigner la réalité des interactions qui se créent au tour de l'initiative de développement. M. Crozier et E. Friedberg (1977 : 104), précisent à juste titre que, l'intérêt et l'avantage de l'analyse en terme de « stratégie » et de « jeu », c'est qu'elle permet d'ouvrir une perspective de recherche capable de rendre compte du caractère contraint et pré-structuré de l'action collective tout en traitant le comportement humain comme ce qu'il est : l'affirmation et l'actualisation d'un choix dans un ensemble de possibilités. En partant des conduites des acteurs en situation, considérées comme l'expression d'une *stratégie relationnelle dans les limites d'un jeu à découvrir*, elle force le chercheur à reconstruire ce jeu à partir des comportements observables, et, ce faisant, à démontrer la nature et l'étendue des contraintes en même temps que les modalités à travers lesquelles ces contraintes peuvent devenir prégnantes.

La réalité dans la mise en œuvre des actions de développement confronte de multiples logiques et stratégies tant du côté des agents intervenants que du côté des populations dites cibles (ibidem). Le village, de ce fait, devient un espace physique de jeu, désigné dans la socio anthropologie de développement par la notion d'*Arène*. L'*Arène* est « un espace de jeux et d'enjeux relevant d'un rapport de force entre les groupes sociaux » (J.-P Olivier de Sardan 1995 : 178). Le terme arène évoquerait des réalités semblables au *social field* connu dans la littérature anglo-saxonne comme étant un espace transversal où cohabitent des institutions et des rôles multiples, ainsi que des affinités avec le concept de *champ* qui correspondrait chez Bourdieu à « un marché (au sens métaphorique) où les acteurs dotés de capitaux divers (capital économique, symbolique, social.) sont en concurrence ». Poussés par les intérêts communs et les problèmes communs à résoudre, ces acteurs se constituent en groupes plus ou moins homogènes mais non figés. Selon Ph. L. Delville (2000) contrairement à l'image mythique de "communautés" soudées, les sociétés locales sont différenciées, constituées d'acteurs hétérogènes, inscrits dans des systèmes d'inégalité et de dépendance, avec des statuts sociaux, des moyens économiques, des réseaux sociaux différenciés. N'ayant pas les mêmes positions sociales et économiques, il est bien logique que ces différents acteurs n'aient pas les mêmes intérêts, ni les mêmes réactions par rapport à l'offre de service d'un projet (ibidem). C'est pourquoi, J.-P. Olivier de Sardan (1995), substitue à cette notion de communauté villageoise, celle de *Groupe stratégique* qu'il définit comme suit : « *Un groupe stratégique n'est rien d'autre qu'un ensemble d'individus dont on suppose qu'ils partagent une position commune vis à vis d'un problème donné.* ». Ces groupes stratégiques ne sont pas donnés d'avance et l'analyse des interactions des individus d'un groupe stratégique face à d'autres groupes stratégiques, éclaire les marges de manœuvres ou degrés d'autonomie individuelle et collective qui subsistent en dépit des contraintes de l'action collective. M. Crozier et H. Friedberg (1977 : 79) diront : « Une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement un acteur. Celui-ci garde toujours une marge de liberté et de négociation. Grâce à cette marge de liberté (qui signifie incertitude pour ses partenaires comme pour l'organisation dans son ensemble), chaque acteur dispose ainsi d'un pouvoir sur les autres acteurs ». Ce degré de liberté, expression d'une autonomie relative, est donc un pouvoir aux mains de l'acteur local le plus contraint et difficilement contrôlable par l'intervenant externe. Ceci conduit J.-P Olivier de Sardan (1995 :135) à identifier deux principes généraux à partir de l'infinie variété des comportements concrets des populations face aux opérations de développement de tout genre : le principe de sélection et le principe de détournement. **Adoption sélective et détournement** constituent selon cet auteur, **les formes de l'appropriation d'un projet par ses destinataires**. En cela, il rejoint la théorie de *dismembering* développée par R. Mongbo. Or ces formes d'appropriation mues par des logiques de recherche de sécurité, de l'assistancialisme, et de l'accaparement façonnent, réfractent et biaisent l'initiative ainsi que les transformations qu'elle porte en elle. Ainsi, J.-P Olivier de Sardan (ibidem : 140) conclura alors que « tout projet subit une « dérive » ; c'est-à-dire un écart entre ce qui est prévu et ce qui se passe, qui est la manifestation de son appropriation par les acteurs concernés ».

• CHAPITRE 2 : O.N.G et Economie Sociale au Bénin

Pendant longtemps, les O.N.G sont restées méconnues parce que travaillant dans une légendaire discrétion. Ces dernières années pourtant, au Nord comme au Sud, on observe un rayonnement spectaculaire de leur part, les propulsant au devant de la scène internationale. Le Bénin n'est pas resté en marge de ce phénomène qui a véritablement pris corps dans les années 90 à la faveur de la démocratie. Ces organisations ont très tôt bâti leur légitimité sur leur proximité des acteurs à la base et leur capacité à déclencher des processus tendant à infléchir les contraintes de développement dont ces derniers sont otages. Parallèlement à l'émergence des O.N.G comme acteurs de développement, se redécouvrent des pratiques ancestrales de solidarité qui ont toujours marqué les communautés du monde entier, lorsqu'elles sont prises entre les limites de l'Etat et la force écrasante du marché. On assistera de ce fait à la renaissance de l'économie sociale encore appelée troisième secteur qui offrira un éventail très large de possibilités d'actions aux ONG. Dans ce chapitre je présenterai brièvement les concepts O.N.G et économie sociale puis je présenterai les principales caractéristiques des O.N.G en tant que porteuses d'initiatives d'économie sociale au Bénin.

• 2.1-. Les concept O.N.G et économie sociale

2.1.1 Tentative de définition du concept O.N.G :

Définir le concept d'O.N.G relève d'une gageure. Selon P. Ryfman (2004), l'expression O.N.G est apparue pour la première fois dans la charte des Nations Unies en 1945, dans la série des dispositions consacrées au Conseil Economique et Social. Conçue dans un sens large, la définition stricto sensu de l'expression ne semble pas pertinente. En effet, des juristes, politologues, sociologues et économistes ont, chacun à sa manière proposé une définition qui malheureusement ne fait pas consensus. A. Fowler (1997 : 20) désigne sous le vocable O.N.G des Organisations non gouvernementales ayant une finalité non lucrative et impliquées dans les systèmes d'aide. Si cette caractérisation demeure encore floue, l'auteur poursuit en précisant « *They are groups of individuals who allocate tasks between themselves to contribute to a commun goal* ». Cela signifie qu'au sein d'une ONG, les acteurs se partagent les tâches de façon à contribuer à un objectif commun. P. Ryfman (up cited) offre quelques caractéristiques plus claires des O.N.G :

- les O.N.G ne sont pas créées pour réaliser des profits personnels. Bien qu'elles puissent avoir des salariés et mener des activités qui produisent des revenus, elles ne distribuent aucun bénéfice à leurs membres ou à leur direction;

- les O.N.G sont bénévoles, c'est-à-dire qu'elles se sont constituées à titre bénévole et qu'il existe généralement un élément de participation bénévole dans l'organisation;

- les O.N.G se distinguent des groupements informels ou ad hoc par un certain degré d'existence formelle ou institutionnelle. Généralement, les O.N.G ont des statuts officiels ou un autre document officiel définissant leur mission, leurs objectifs et leur champ d'action. Elles sont responsables à l'égard de leurs membres et de leurs donateurs;

-les O.N.G sont indépendantes, en particulier du gouvernement et des pouvoirs publics en général, ainsi que des partis politiques ou des organisations commerciales

- les O.N.G sont désintéressées quant à leurs objectifs et aux valeurs qu'elles défendent. Leur but est de prendre une part active à la vie publique en général, sur des questions et problèmes liés à l'intérêt général de la population, de certains groupes de la société ou de la société dans son ensemble. Elles ne défendent pas les intérêts commerciaux ou professionnels de leurs membres.

2.1.2 Economie sociale

M. Marée et S. Mertens (2005) font recours à la notion d'économie plurielle pour aborder le concept de l'économie sociale à partir de son versant non- marchand. Selon ces auteurs, « est marchande, une activité pour laquelle on cherche intentionnellement à couvrir le coût de production par un prix, c'est-à-dire par la médiation du marché. A l'inverse est non marchande une activité où domine le recours à d'autres types de ressources que la vente ». Les ressources non marchandes sont ici des ressources mobilisées soit par contrainte chez les contribuables (les impôts perçus par l'Etat) soit par les cotisations et dons volontaires. En intégrant cette économie non marchande aux trois principes de distribution au sein de l'économie plurielle développée par K. Polanyi, les auteurs observent qu'au principe du marché correspond l'économie marchande, à celui de la redistribution correspond l'économie non marchande alors que le principe de la réciprocité correspond à l'économie non monétaire. En considérant des critères de ressources et de finalité, les auteurs dressent un tableau des différents types d'organisation relevant du non marchand

Tableau n°2 : Délimitation du non-marchand et de l'économie sociale

	Secteur privé		Secteur public	
	A but lucratif	A but non lucratif	A but non lucratif	A but lucratif
<i>Finalité:</i> <i>Ressources :</i>				
Ressources marchandes	Entreprises privées Traditionnelles (sauf ci-dessous)	- Coopératives	-Entreprises publique	-Entreprises publique
Ressources mixtes	-Entreprises individuelles de santé - Entreprises privées dont le service fourni bénéficie d'un financement public	- Associations - Mutualités	- Entreprises publique - Service public (hôpitaux)	
Ressources non marchandes	-	Associations Fondations	Services publics Administration publique	

Source M. Marée et S. Mertens (2002) cité par M. Marée et S. Mertens 2005

Ainsi le non marchand (partie encadrée du tableau) apparaît donc constitué par les associations, les mutualités, les entreprises publiques, les services publics, l'administration publique, les associations et les fondations. Plus de précision sont apportées au concept non marchand en considérant les secteurs d'activité des organisations. Le non marchand apparaît alors comme étant « l'ensemble des producteurs bénéficiant de ressources non marchandes (et en particulier de financements publics), poursuivant généralement une finalité non lucrative et fournissant des services de nature collective ou quasi collective relevant principalement de la santé, de l'action sociale, de l'éducation ou encore de la culture. Dans ce tableau, l'économie sociale correspond au secteur privé à but non lucratif comprenant uniquement les coopératives, les associations, les mutualités et les fondations. L'économie sociale se différencie donc du non marchand en ce qu'elle comporte d'une part des producteurs marchands (coopératives) et d'autre part par ce qu'elle exclut toute organisation du secteur public. J. Defourny et P. Develtere (1999) donnent une définition plus complète de l'économie sociale. Pour eux, « l'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés principalement coopératives, des mutualités, des associations dont l'étiq ue se traduit par les principes suivants :

- Finalités de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit
- Autonomie de gestion
- processus de gestion démocratique (un homme, une voix)
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus »

En considérant ces deux tentatives de définition de l'économie sociale, on se rend compte que les O.N.G qui ont dans beaucoup de pays le statut juridique d'association sans but lucratif font de l'économie sociale de par les activités qu'elles mènent, leur autonomie de gestion et leur finalité non lucrative.

• 2. 2- Du messianisme à la « société civile globale »

Les écrits de nombreux auteurs (G. Stangherlin 2001, P. Ryfman 2004) permettent d'inscrire la généalogie du concept O.N.G dans la longue durée, ses origines ayant des fondements religieux et philosophiques. L'idée d'amour du prochain et de solidarité a été inspirée des religions à travers la sadaqa islamique et la charité chrétienne. Ainsi, en Occident par exemple, les actions caritatives et de secours sont restées jusqu'au XVII^{ème} Siècle, l'apanage de l'église catholique qui avait dans ce cadre développé une intense activité d'assistance à divers sinistrés. Ce même siècle verra l'éclosion d'une tendance autrefois latente de laïcisation des actions caritatives. D'autres contingences ont facilité le développement des actions caritatives à savoir notamment :

- d'une part, la naissance du droit international qui va favoriser l'application des règles de gestion des relations entre Etats en temps de paix et de guerre et
- d'autre part, l'effervescence des réflexions philosophiques qui vont mettre en exergue les notions de la « vertu de l'humanité », « de bienfaisance » et « de philanthropie ».

A la fin du XVIII^{ème} siècle, face aux conséquences désastreuses des catastrophes naturelles (tremblement de terre, inondations) et des conflits intra européens et en Amérique, naissent des structures privées qui organisent des opérations de secours humanitaires pour venir en aide aux victimes. C'est le début des « sociétés de secours aux blessés » qui vont devenir plus tard les Sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge. Selon G. STANGHERLIN (2001) cinq générations d'O.N.G vont se suivre depuis les associations humanitaires des années 30 aux O.N.G de la globalisation de nos jours, à savoir :

➤ *La première génération : les associations humanitaires des années 30*

Les situations de détresse générées par les deux guerres mondiales ont conduit à la formation des premières associations humanitaires en Europe. En 1937, Foster Parents Plan (maintenant Plan International), fondé par deux anglais, fut constitué pour aider les enfants victimes de la guerre civile espagnole. Les O.N.G américaines Catholic Relief Service (1943) et CARE (1945) ont massivement fourni des vivres, vêtements et de l'aide médicale aux européens de l'après-guerre. Au regard de toutes ces mobilisations volontaristes qui se dégageaient spontanément pour venir aux secours des populations en détresse, les Nations Unies ont décidé de reconnaître ces nouveaux acteurs. C'est ainsi que la Charte constitutive des Nations Unies de 1945 en son article 71 précise que "le Conseil Social et Economique peut prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent des questions relevant de sa compétence."

➤ *La deuxième génération : les O.N.G de coopération au développement.*

Les années 1960 ont été celles des espoirs du développement. Les théories dominantes à l'époque étaient celles du "rattrapage économique" à travers la modernisation. Elles préconisent d'importants investissements financiers afin de lancer l'industrialisation accélérée des forces de production en vue de favoriser le décollage et l'irrésistible ascension vers la société industrielle, puis de consommation, en accord avec le modèle de Rostow. A l'initiative des institutions publiques internationales, des structures d'aide aux pays "sous-développés" furent créées. L'église catholique ne resta pas en marge de ce vaste mouvement de solidarité et en plus des structures déjà mises en place au cours de la période coloniale, elle oeuvra au développement d'associations d'aide au tiers monde. Dès les indépendances, les puissances occidentales (France, Angleterre, Espagne, Belgique...) mettront en œuvre des politiques de coopération avec leurs anciennes colonies. L'aide au développement était au centre de ces politiques et a favorisé la naissance d'O.N.Gs qui s'investiront dans le développement des nouveaux Etats.

➤ *La troisième génération : Les O.N.Gs tiers-mondistes.*

Le contexte est marqué par la poursuite de la confrontation de l'Occident capitaliste à l'Est socialiste. Les tensions à l'époque ont culminé à la guerre froide qui, dans le tiers-monde se traduit par la guerre américaine au Vietnam, l'affrontement avec le Cuba et les luttes d'indépendance des colonies portugaises en Afrique. C'est aussi l'époque où l'Occident soutenait les dictatures asiatiques et latino-américaines dans une logique de préservation de ces pays de l'idéologie communiste. Avec l'échec des politiques post-coloniales de développement, des intellectuels des pays en développement, appuyés par des occidentaux progressistes émettent des critiques sévères à l'égard des théories de la modernisation. Ils s'élèvent contre l'impérialisme occidental en dénonçant l'exploitation capitaliste du tiers-monde, principale cause de la situation de dépendance des pays en développement. "Le développement n'est plus considéré comme une simple question de retard ou de modernisation, et il ne suffit plus d'apporter de l'aide. Il devient une question complexe où les dimensions économiques, culturelles et politiques sont intimement liées." G. Stangherlin (2001 :16). Des O.N.Gs s'engagent et deviennent plus politiques (OXFAM par exemple), d'autres sont créés pour soutenir les peuples indigènes et leurs droits en Amérique latine, ou pour développer la solidarité avec les peuples du Nicaragua, du Chili ou du peuple palestinien. En Occident, certaines O.N.Gs mènent des campagnes d'information et de sensibilisation en vue d'amener l'opinion publique à adhérer aux causes défendues. Par ailleurs, de nouvelles préoccupations voient le jour et se développent en Occident. On assistait alors à la naissance des O.N.Gs de promotion des droits humains : Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), AMNESTY International, Amis de la Terre. Au Sud, on assistait à la création de diverses associations sous la forme d'O.N.Gs : c'est la naissance des O.N.Gs relais. Dans les pays sahéliens par exemple, les sécheresses répétées ont conduit les O.N.Gs occidentales spécialisées dans l'aide alimentaire à se transformer sur place en producteurs de nourriture ; cela à travers un travail de structuration du milieu qui a souvent abouti à la création d'O.N.Gs locales.

➤ *La quatrième génération : les techniciens sans frontière.*

La fin des années 1980 marque un tournant important dans la vie des O.N.Gs du fait de la fin de la guerre froide, du triomphe de la pensée néo-libérale et du processus de globalisation de l'économie. Dans les premières années de la décennie 1980, de nombreux pays du Sud vivaient des situations catastrophiques à cause des guerres et des catastrophes naturelles. Les O.N.Gs humanitaires (Médecins Sans Frontière, Médecins du Monde) se sont depuis cet instant, mobilisées pour des interventions rapides. Elles agissent avec professionnalisme et deviennent incontournables lors des crises humanitaires. On constate à cette époque, "l'apparition en force d'O.N.Gs techniciennes, moins idéologiques, plus apolitiques et plus pragmatiques." G.Stangherlin (2000 : 17).

➤ *La génération actuelle : Les O.N.Gs de la globalisation*

A partir des années 1990, le nouveau contexte international de globalisation ainsi que les conditionnalités imposées aux pays du Sud par les institutions de Breton Wood, ont coloré l'environnement des O.N.Gs aussi bien au Nord qu'au Sud. Au nord, les O.N.Gs sont de plus en plus impliquées comme co-exécutant des politiques de coopération au développement des Etats occidentaux et des organisations internationales. A travers cette implication grandissante, les O.N.Gs occidentales ont très tôt acquis une reconnaissance comme interlocuteurs privilégiés des Etats dans la définition des programmes politiques lors des diverses conférences des Nations Unies pendant les années 1990. Ainsi, nombreuses seront les O.N.Gs occidentales accréditées auprès des instances internationales (U.E, ONU, Banque Mondiale...) en cette année et elles participeront activement à l'animation de la coopération internationale soit en faisant valoir leur position sur les questions débattues au cours des grandes rencontres internationales, ou en versant sur les tables de négociation, les conclusions des réunions parallèles tenues par elles. Ces dernières années, face à la montée en puissance des forces du marché et des institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI), certaines O.N.Gs se mobilisent, s'organisent et tendent vers la création d'une « société civile internationale ». Par ailleurs, les réformes politiques et économiques qui sont entreprises dans les pays du Sud au cours des années quatre-vingt-dix (nonante) se traduisent par la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel et des processus de démocratisation. Démocratisation, décentralisation, développement local, bonne gouvernance et privatisation sont alors les concepts en vogue. De nombreuses O.N.Gs locales ont été créées au cours de cette période avec pour objectif d'une part de remplir le vide laissé par le retrait des institutions publiques et d'autre part de jouer un rôle d'intermédiaire dans le cadre du processus de décentralisation et de démocratisation. Les institutions internationales ont accordé à ces O.N.G locales d'importantes ressources financières afin qu'elles puissent soutenir les processus de démocratisation, de renforcement des pouvoirs des populations locales et des institutions de la gouvernance locale.

• **2.3- Les O.N.G béninoises entre le marché et l'Etat**

2.3.1- Panorama générale des O.N.Gs au Bénin

La dynamique de création des O.N.Gs au Bénin a été abondamment documentée. Mais très souvent des statistiques peu concordantes sont obtenues lorsqu'on croise plusieurs sources d'information. En 2002, M. Okoundé et al (2002 : 25) ont identifié 2719 O.N.Gs enregistrées au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration territoriale (MISAT). Selon S. M. Tomety (2004), de nombreux champs d'activités visant la satisfaction des besoins sociaux de base des populations sont pris en compte par les O.N.Gs d'intermédiation. L'auteur, en se basant sur un recensement des O.N.Gs auquel il aurait participé en 2004, en offre les caractéristiques suivantes à partir d'un échantillon de 1195 O.N.Gs.

- 21% des O.N.Gs font de l'appui-conseil en production agricole et animale, alphabétisation et en organisation des groupements ;
- 12% des O.N.Gs travaillent dans le domaine de l'environnement avec des activités centrées sur le reboisement, la gestion du terroir, la gestion des déchets urbains, l'assainissement et l'éducation environnementale ;
- 10% des O.N.Gs oeuvrent pour la promotion des unités villageoises de santé, la gestion de formations sanitaires, la lutte contre le VIH/SIDA, la récupération nutritionnelle, la protection maternelle et infantile ;
- 10% des O.N.Gs sont dans l'appui à l'éducation formelle par la mise en place d'infrastructures et d'équipements scolaires, la fourniture de matériels didactiques, le

soutien financier et/ou pédagogique aux enseignants et le renforcement institutionnel des associations de parents d'élèves pour la cogestion des écoles ;

- 3% des O.N.Gs s'investissent dans la lutte contre la corruption, le suivi des élections, la défense des droits de l'homme et l'aide juridique et l'approche Genre.

2.3.2- O.N.G et marché au Bénin

La globalisation est porteuse d'une internationalisation sans pareil des échanges. Ses manifestations sont à la fois économiques, financières, technologiques et politiques. Responsable des grandes mutations actuelles, ce nouveau contexte des échanges internationaux introduit des rapports économiques nouveaux entre pays du sud producteurs de matières premières et pays du Nord industrialisés, en consacrant la loi du marché comme principale force de régulations des échanges internationaux. Avec la montée en puissance des multinationales, l'Etat-nation et sa légitimité sont remis en question par ces nouveaux acteurs transfrontaliers. Dans ce nouveau contexte, les modes d'action et d'implication des ONGs béninoises vis-à-vis du marché seront multiples et multiformes avec des stratégies variées.

L'affrontement :

Les crises financières récentes et le creusement du fossé entre pays riches et pays pauvres ont déclenché une avalanche de critiques de la part de nombreuses O.N.Gs à l'encontre du système économique mondial. Selon celles-ci, la montée en puissance des forces du marché a eu pour résultat l'approfondissement des inégalités et a généré l'exclusion, la précarisation des conditions d'existence et le chômage accentué. C'est donc en toute logique que les O.N.Gs se sont engagées dans la dénonciation et la contestation des grandes multinationales. Au Bénin la plupart des dénonciations sont faites dans le cadre de la Plate formes des acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB) qui regroupe à la fois des O.N.Gs, des Syndicats et diverses autres associations. La PASCiB a joué un rôle important dans la dénonciation des abus du marché international sur le coton africain, et sur l'accès de tout autre produit béninois sur le marché européen. Une des O.N.Gs reconnue pour leur caractère de dénonciateur est l'O.N.Gs ALCRERE, même si ces dénonciations sont plus tournées vers le politique que vers le marché.

La collaboration

Même si cela se fait de manière très discrète, il arrive de plus en plus que de grandes O.N.G nouent des relations de partenariat avec des entreprises internationales. Ce partenariat peut être sous la forme de l'investissement responsable socialement : "le principe consiste à introduire sur le marchés financiers des critères d'investissement éthiques qui incitent les investisseurs à écarter de leurs portefeuilles les firmes polluantes, irrespectueuses des normes sociales fondamentales, impliquées dans le commerce des armes, etc., sous peine d'être réputés complices de ces agissements" (T. Pech, et M.O. Padis, 2004, pp 71-72). En 2004 par exemple, l'O.N.G GRAPAD s'est investie, en collaboration avec d'autres O.N.G de la sous région pour la sensibilisation des entreprises aux normes sur la Responsabilité Sociale des Acteurs économiques (RSAE) dans les entreprises béninoises. De plus, même si cela n'est pas très orienté vers une logique d'accumulation capitaliste, on note que beaucoup d'O.N.Gs béninoise couvre une partie de leur coût par le marché. C'est le cas de certaines O.N.Gs internationales comme OXFAM Québec qui offre un service de traitement de texte d'Internet ainsi que la vente de petits articles à Cotonou. De même des O.N.Gs nationales disposent des complexes hôteliers qui offrent un cadre

d'accueil à tout genre de manifestations, la restauration et l'hébergement. C'est par exemple le cas du C.BE.D.I.B.A

Emprunt des techniques du marché.

Sans abandonner leur rhétorique habituelle, certaines O.N.Gs n'hésitent plus à utiliser les arguments du marché et de rentabilité pour démontrer la pertinence de leurs revendications. Greenpeace par exemple dans le cadre de sa mission de défense de l'environnement prouvera d'une part que le secteur pétrolier est devenu de nos jours « un produit à risque » pour les entreprises et d'autre part que le marché des énergie renouvelables est entrain de devenir un « produit vedette ». L'utilisation massive des outils NTIC (Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication), le fonctionnement en réseau, la professionnalisation, etc., sont autant d'emprunts au monde du marché observés chez les O.N.G béninoises.

2.3.3- O.N.G et Etat au Bénin

Les O.N.G tissent avec les acteurs étatiques une pluralité de relations allant du partenariat à la dénonciation

Le partenariat et l'instrumentalisation des ONGs

La première forme de partenariat entre Etat et O.N.G est d'abord la reconnaissance des derniers par le premier. Dans les années 80, la déchéance de l'Etat et le recours au programme d'ajustement structurel ont entraîné des réformes de l'Etat imposant d'une certaine manière le partenariat entre Etat et O.N.G comme une conditionnalité à l'accès au financement. Au lendemain de la conférence nationale des forces vives, l'Etat a offert les conditions favorables à l'application de la loi de 1901 avant de la remplacer par un nouveau cadre juridique en 2001 (M. Poncelet et al 2004). Mais au départ, en matière de collaboration, c'était la méfiance entre ces deux acteurs institutionnels. Le partenariat entre O.N.G et Etat au Bénin connaît actuellement les péripéties de démarrage qu'ont connues les O.N.Gs du Nord. Mais de plus en plus se développe une collaboration entre l'Etat et les O.N.Gs dans l'exécution de certains projets de développement par l'Etat. Suivant le cas l'Etat signe avec les O.N.Gs un contrat de sous traitance avec distinction d'intermédiaire technique et financier (cas du projet PADSA) ou de financement simple des activités prévues. Mais en général, l'Etat ne subventionne pas les activités des O.N.G. De plus, la décentralisation enclenchée en 2000, la lutte contre le SIDA et les accords ACP-UE offrent de nouvelles opportunités de partenariat entre Etat et O.N.G au Bénin. Dans un contexte de pauvreté, ce partenariat entre O.N.G et Etat laisse toutefois apparaître de contours flous entre les limites d'actions de chacun de ces deux acteurs. En effet, avec un objectif déclaré d'assistance aux populations à la base, l'Etat annexe des O.N.G qui se mettent à sa solde pour donner l'impression d'être soutenu dans ces actions par la société civile : c'est l'instrumentalisation. En 2004, un séminaire intitulé « séminaire national sur la mobilisation de la société civile autour de la vision bénin 2025 alafia » initié par l'Etat a réuni tous les acteurs de la société civile, dont les ONGs. Le but visé est d'amener les acteurs de la société civile à adhérer à la vision politique du gouvernement de façon et permettre à l'Etat de présenter cette vision comme le fruit d'un étroit partenariat avec les acteurs de la société civile. De même avec la création du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur (MCRI-SCBE), le gouvernement met en place des stratégies pour un contrôle de la société civile dont les O.N.Gs dans les divers aspects de leur intervention. Dans le même temps, nombreux sont les acteurs politiques ou relevant de l'administration publique qui ont créé d'ONGs pour cueillir des financements extérieurs.

La dénonciation

En matière de dénonciation, on note que les O.N.Gs au Bénin se hasardent trop peu sur ce terrain. Ce sont surtout les O.N.Gs de défense des droits de l'Homme, ALCRERE, Transparency International qui animent ce secteur. De plus, la Plate-forme des Acteurs de la Société civile du Bénin joue également un rôle dénonciation de l'Etat lorsque ce dernier n'associe pas la société civile à la prise de certaines décisions. Une des dénonciations les plus visibles de ces derniers temps a été l'œuvre de l'O.N.G ELAN en 2004 pour mobiliser une opinion publique forte contre le pouvoir en place qui aurait tendance à changer les lignes de la constitution en sa défaveur. Ainsi, le mot d'ordre « *Touche pas ma constitution !* » a fait la une de tous les journaux et a servi à maintenir une pression forte sur le politique à cet effet. Toutefois, de telles actions présentent néanmoins de grands risques de récupération politique

2.3.5 Partenariat entre O.N.G locales béninoises, O.N.G du Nord et bailleurs de fond : le courtage en question

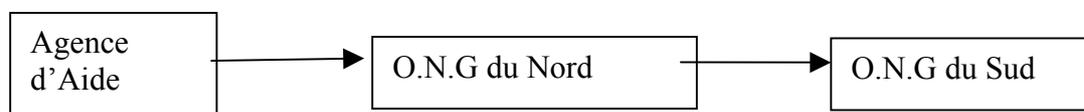
Selon R. Blion (1998), le moyen privilégié par lequel les populations du sud pourront véritablement se prendre en charge dans le cadre de la coopération internationale, est le partenariat. Le partenariat avec les O.N.G du Sud véhicule une volonté de promouvoir un développement autonome décidé et souhaité par les personnes concernées. Les formes du partenariat entre O.N.G du Nord et O.N.G du Sud sont multiples :

2.3.5.1- Le partenariat sous la forme de projet de développement

Sous cette forme, les O.N.G du Nord octroient des financements à leurs partenaires du Sud pour l'exécution des projets de développement. Deux formules ont été mises en évidence par l'auteur :

a) le circuit Agence d'aide-O.N.G du Nord-O.N.G du Sud

Le schéma suivant représente ce circuit :



A travers ce circuit, les O.N.Gs du Nord mobilisent les ressources des agences d'aide, ici désignant aussi bien l'Etat au Nord, les contribuables que les organismes internationaux. Selon E. Borghese (1989), ce circuit de financement évite les risques de contrôle et d'instrumentalisation des O.N.Gs du Sud liés à un financement direct par les structures gouvernementales. Ces risques sont encore plus forts lorsque les financements destinés aux activités des O.N.G sont inclus dans l'enveloppe de coopération allouée aux pays.

b) Le consortium de bailleurs de fonds

Il est aussi fréquent de constater que des organismes d'aide au développement acceptent de soutenir des initiatives des O.N.G du Bénin lorsqu'ils ont la preuve qu'une O.N.G du Nord est déjà impliquée dans le projet. Cela constitue une garantie de la pertinence de l'action et assure la disponibilité d'une partie des ressources nécessaires à l'exécution du projet.

c) La sous-traitance

Dans beaucoup de cas, les O.N.Gs du Nord ont recours à leur partenaire du Sud pour sous-traiter tout ou partie des projets qu'elles ont initié avec l'aide financière de bailleurs occidentaux. De même, l'exécution de certains programmes de développement financés par l'aide publique au développement des pays du Sud est préférentiellement confiée à des O.N.Gs du Nord actives au

Sud. Ces O.N.Gs à leur tour recrutent les O.N.Gs locales pour la sous-traitance. C'est le cas par exemple du Programme d'Appui au Développement Rural de l'Ouémé (Bénin) dont l'exécution a été confiée à l'O.N.G française « Association Française des Volontaires du Progrès AFVP. » mais exécuté par deux O.N.G locales

d) Répartition des tâches au sein du partenariat

Dans ces différentes formes de partenariat, on note une certaine répartition des tâches de chacune des parties. Les O.N.Gs du Sud jouent un rôle important dans la programmation et la mise en œuvre des programmes sur le terrain. Les O.N.Gs du Nord apportent une assistance financière et technique, tout en renforçant leur rôle de sensibilisation de l'opinion publique au Nord (éducation au développement, information). Elles continuent également de peser par leur influence dans les politiques économiques globales de leur pays, pour les infléchir dans des directions favorables aux populations du Sud.

2.3.5.2- Le partenariat sous la forme d'appui technique et de renforcement de capacité

L'appui technique et le renforcement de capacité constituent un des volets essentiels du partenariat entre O.N.G du Nord et du Sud.

a) Appui technique

L'appui technique consiste en l'envoi d'un expert généralement du pays d'origine de l'O.N.G du Nord, pour des missions de canalisation de l'approche d'intervention de l'O.N.G locale. En général, l'objectif visé est que les actions sur le terrain se déroulent suivant le modèle voulu par l'O.N.G du Nord. Au Bénin, dans le cadre de l'élaboration des plans de développement durables de L'Alibori et de la DONGA, la SNV qui a été un des principaux bailleurs, a mis à la disposition des O.N.Gs impliquées, un expert originaire des Pays-Bas. L'O.N.G belge Protos intervenant au Bénin dans le département du Mono, a aussi souvent recours à des experts belges pour appuyer les O.N.Gs locales dans l'orientation des activités d'irrigation.

b) Le renforcement de capacité

Adressé au personnel de l'O.N.G partenaire dans le Sud, le renforcement de capacité vise essentielle à rendre ceux-ci plus performants ou à actualiser leur compétence. Ces renforcements de capacité portent tant sur les aspects d'ordre administratif que technique. En effet, les exigences croissantes des O.N.Gs du Nord en terme de qualité de documents produits par leurs partenaires du Sud, les amènent à organiser ces renforcements de capacité à l'intention de ces derniers. Par exemple le field office de l'O.N.G américaine *World learning* organise des rencontres trimestrielles de renforcement de capacité à l'intention des trois O.N.Gs partenaires de son programme d'appui à l'éducation des filles. Mais ces renforcements de capacité peuvent prendre aussi des formes variées allant de l'organisation de plusieurs ateliers et séminaires à l'octroi d'une bourse d'Etude aux membres méritants du personnel.

Le partenariat sous la forme de réseaux de solidarité

Le partenariat en réseau est une forme de plus en plus généralisée de la collaboration entre O.N.G du Nord et O.N.G du Sud. Il est difficile aujourd'hui d'identifier une O.N.G active au Bénin qui n'appartient à aucun réseau. En général, les O.N.Gs du Bénin appartiennent d'abord à plusieurs réseaux d'O.N.G au Sud, lesquels sont à leur tour en collaboration avec des réseaux d'O.N.Gs du Nord. La révolution informatique de ces dernières années a favorisé un boom de la formation des réseaux des O.N.Gs qui animent des forums électroniques sur des chantiers thématiques bien

définis. La plupart des O.N.G actives dans l'animation de ces réseaux ont une dimension de lobbying et d'advocacy. De tels réseaux d'O.N.Gs au Sud bénéficient du soutien actif des Institutions internationales comme la banque mondiale ou l'Union Européenne pour développer un contre-pouvoir dans les pays du Sud. C'est le cas de l'African Trade Network qui regroupe plusieurs O.N.Gs de l'Afrique et qui aborde spécifiquement les questions liées aux commerces dans le cadre des accords ACP-UE avec l'appui d'autres réseaux d'O.N.Gs en Europe. On note déjà un début de spécialisation dans le fonctionnement de ces réseaux.

Un élément essentiel de toutes ces formes de partenariat est l'instrumentalisation mutuelle. Il est évident que les relations entre les O.N.Gs, leurs bailleurs de fonds et leurs donateurs privés impliquent toute une série de logiques et de stratégies d'acteurs entre ces différents groupes et au sein de ces groupes. Vu les enjeux majeurs, la ruse et le secret semblent être deux éléments nécessaires au maintien du système d'aide et du rôle contestataire des O.N.Gs. Il y a suffisamment de pluralisme et de perspicacité au sein des O.N.Gs (du moins les plus grosses) pour réaliser plusieurs activités et donc même des interventions humanitaires. Ce type d'action épisodique légitime les O.N.Gs aux yeux de plusieurs donateurs qui ne partagent pas les mêmes idées politiques ou tout simplement qui ne s'intéressent pas aux problèmes politiques. De plus ces interventions humanitaires rendent les O.N.Gs plus crédibles en ce qui concerne leurs compétences techniques. Acquérir cette légitimité est de plus en plus essentiel pour ne pas « couler » et pour continuer à poursuivre leur mission prioritaire qui consiste pour beaucoup d'entre elles à changer le système et à combattre les injustices. De même les O.N.Gs du Bénin, comme toutes les O.N.Gs du Sud construisent une grande partie de leur légitimité sur leur capacité à capter de l'aide d'extérieure. C'est ce que T Bierschenk, J.-P. Cheveau et J.-P.Olivier de Sardan (2000) appellent courtiers en développement qu'ils définissent comme « ces acteurs sociaux implantés dans une arène locale (dans laquelle ils jouent un rôle politique plus ou moins direct) qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène), des ressources extérieures relevant de l'aide au développement. Les courtiers en développement sont des personnages clés de l'irrésistible quête de projet menée dans les villages africains et autour d'eux ».

2. 3.6- Les O.N.G béninoises et l'économie sociale : courtage ou entrepreneuriat social ?

« L'individu n'est pas mu uniquement par l'appétit du gain. Il est aussi mu par son affectivité et ses besoins psychologiques plus ou moins conscients « Il n'est pas qu'une main, il est aussi un cœur »
CROZIER (1964) cité par FRIEDBERG, E (1993 :37)

Selon M. Poncelet et al (2004), aucune lecture du phénomène d'O.N.G n'est possible si l'on ne s'affranchit de deux à priori, l'un diabolisant ces acteurs et l'autre les angélisant. Dans le cas des O.N.G béninoises, sans aucune intention de dénier le courtage qui y règne, il est utile de reconnaître qu'elles sont dans la plupart des cas, porteuses d'initiatives d'économie sociale. De par leur finalité non lucrative, et la nature des activités qu'elles mènent, les O.N.G développent au niveau local l'esprit d'économie sociale. En effet, étant les plus proches des acteurs à la base, elles complètent l'action publique en leur offrant des biens et services collectifs ou semi- collectifs peu ou pas convenablement offerts par l'Etat. C'est le cas des nombreuses actions menées par elles dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la micro finance, de l'approvisionnement en eau etc. L'économie sociale est fille de la nécessité (J. Defourny et P. Develtere, 1999). Or la nécessité est perçue dans la plupart des cas sous la forme d'un manque ou d'un besoin. C'est justement dans la recherche des besoins que les O.N.G, lorsqu'elles ont déjà des projets financés, orientent l'identification des besoins dans le sens des actions déjà prévues par les bailleurs occidentaux, répercutant à l'échelle villageoise, la logique de ces derniers. Au demeurant, l'initiative des O.N.Gs semble être une économie sociale lorsque qu'il n'y a l'ombre d'aucun bailleurs derrière l'action considérée ou si l'action s'inscrit dans une logique de recherche-action où le bailleur n'attend pas forcément des résultats précis dans une planification rigide avec une temporalité précise. En général, cette situation ne se retrouve qu'au début de l'insertion des O.N.Gs dans l'univers du développement, démarrage au cours duquel, elles ne sont toujours pas

rattachées aux bailleurs de fonds. Dans tous les cas, les acteurs, les promoteurs d'O.N.G ne sont pas toujours ou uniquement dans une logique de captage des ressources extérieures. Ils sont aussi dans bien des cas, sensibles à la misère ou aux problèmes que vivent les populations rurales, car en fait ils ont toujours une partie de leur identité attachée à un terroir rural. Et puisqu'ils ont accès à une certaine compétence, ils trouvent logique de porter une partie de leur savoir au service de ces populations. Certes, ce n'est ni de la philanthropie ni l'angélisme. Ils y trouvent tout à fait leur compte. A partir du moment où des responsables d'O.N.G demeurent dans la logique d'utilité publique sans recherche effréné du profit, ils sont porteurs dans les milieux ruraux d'une dynamique d'entrepreneuriat social. Ils y apportent soit des services nouveaux ou éveillent des opportunités latentes pour rencontrer des nécessités réelles. C'est le cas de l'O.N.G SINDO

**2^{ème}
partie :**

**Le projet de société de Tanti Jéro dans l'arène
locale de AGBASSATO**

• CHAPITRE III : Le projet de société d'une femme porteuse d'initiative sociale

Dans les chapitres précédents, après avoir présenté mes préoccupations de recherche, j'ai essayé de mettre en exergue les appréhensions divergentes et parfois même contradictoires du terme appropriation, que se font différents bailleurs de fonds et chercheurs relevant du domaine du développement. Les ONGs au Bénin ont été également présentées avec une mise en relief de leur caractère d'entrepreneurs sociaux. Elles ont de fait, des aptitudes à déclencher au niveau local des actions collectives par rapport auxquelles les acteurs en place se positionnent différemment selon les intérêts en jeu. Mais est-il donné à quiconque de réussir à mobiliser les acteurs locaux autour d'une initiative ? A l'inverse, peut-on mobiliser les acteurs autour d'une action quelconque ? Dans ce chapitre, je présenterai dans un premier temps un bref aperçu du profil de Tanti Jéro ainsi que de son projet de société tel qu'elle l'a conçu au départ. Enfin je présenterai quelques résultats d'une mission d'évaluation de cette initiative ; évaluation à laquelle j'ai personnellement pris part.

3.1- Profil de Tanti Jéro.

Tanti Jéro est économiste de formation, très engagée dans les mouvements féministes au Bénin et en Afrique. Très tôt repérée par les Organismes internationaux de développement, elle a fait chemin dans les sphères de décision au niveau des ONGs internationales actives au Bénin. Au début des années 90, elle occupait un poste important au niveau de la SNV (une ONG néerlandaise présente au Bénin) tout en militant dans différents réseaux internationaux. A ce poste, elle organisait des visites d'échange en faveur des femmes rurales qu'elle amenait découvrir des initiatives intéressantes chez celles d'autres villages. En 1996, ayant obtenu une bourse pour un *master of Arts IN Sustainable International Development à Brandeis University* (Massachusetts), elle choisit comme terrain de recherche la localité de AGBASSAKPA, où elle a conduit ses enquêtes de terrain avec la contribution de sa sœur ELMA. Pendant cette période de recherche, elle a élu domicile chez une femme rurale avec qui elle partageait la même chambre contre une rémunération forfaitaire. A cette époque, elle faisait des entretiens avec les différents groupes d'intérêt dans le village aussi bien les hommes, les femmes, que les jeunes, les sages et élus locaux. Elle sympathisait avec les femmes, et partageait avec elle, les réalités hélas difficiles qui étaient les leurs. C'est justement « au cours de travail de terrain que l'idée de mettre en route une initiative en faveur de ces femmes a commencé par germer en moi », me confia-t-elle. Pour s'offrir un cadre institutionnel favorable à une telle action sans nécessairement attendre un ordre d'un supérieur hiérarchique, elle créa en 1996 en collaboration avec un groupe de femmes l'ONG SINDO qui signifie « ça vient du bas ». Cette dénomination montre sa volonté d'enclencher un processus de développement non pas d'un modèle top down mais suscité à la base. Après ce master, elle rejoignit une autre ONG internationale C.R.S³, et déjà en 2000 assumait d'énormes responsabilités au sein de cette ONG internationale (*SED Project Manager*). Mais ce ne fut pas pour longtemps. Deux ans plus tard, elle atterri dans une troisième ONG, américaine dont je tais la dénomination. Elle en est actuellement la directrice du bureau de Cotonou, cumulativement avec ses propres activités de réseaux de femmes.

³ C.R.S « Catholic Relief Service »

3.2 Le projet de société de Tanti Jéro

Le choix de la micro finance comme activité principale a résulté de la conjonction des observations personnelles de Tanti Jéro et des résultats de l'étude qu'elle a menée dans le milieu ainsi que des besoins exprimés par les femmes. Au démarrage de l'initiative, Tanti Jéro a choisi d'orienter ses actions exclusivement vers les femmes car me confia-t-elle, « A AGBASSAKPA, les hommes ne font pratiquement rien à leur femmes⁴. Elles contribuent pour une part importante à la survie du ménage, à la scolarisation de leurs enfants et sont victimes de l'endettement et de l'usure ». Cette compréhension de la réalité locale de AGBASSAKPA a amené Tanti Jéro à structurer son intervention autour d'une activité principale qui est la micro finance. Une simple idée de faciliter l'accès aux ressources financières à des femmes « oubliées » donnera naissance à la toute première initiative d'épargne et de crédit à AGBASSAKPA, bousculant les pratiques traditionnelles d'usure jadis fort prégnantes qui disparaîtront pour réapparaître sous une nouvelle forme. D'autres activités de soutien telles que le renforcement de capacité ont été également développées.

3.2.1 L'initiative d'épargne et de crédit de SINDO

3.2.1.1 Source de financement

Au démarrage de l'initiative de micro finance, aucun recours n'a été fait aux bailleurs de fonds étrangers. De même, Tanti Jéro n'a pas eu recours au soutien des collègues de service pour démarrer une telle initiative. Par ailleurs, il est connu de tous qu'aucune banque ne peut financer une activité qui ne présente une rentabilité interne certaine. Comment s'est alors faite la mobilisation de ressources financières pour démarrer les activités ? « Azé do koli ô, yé nan zé do ta nou wé », ce qui signifie que « si tu fais l'effort de porter ta charge aux genoux, on t'aidera à la mettre sur la tête ». Cet adage fon s'est concrétisé dans l'histoire de SINDO. En effet au démarrage des activités, la mobilisation des ressources financières a été plutôt effectuée avec la contribution des membres du conseil d'administration de l'ONG mais aussi grâce qu soutien des proches parents de la porteuse de l'initiative. En réalité, l'initiative d'épargne et de crédit a été comme un challenge auquel ont énormément contribué les liens familiaux, gages d'assurance et de sécurité sociale. Je présenterai dans les lignes qui suivent cette initiative suivant les trois composantes classiques de tout projet de développement à savoir l'institution, l'organisation et les actions.

3.2.1.2- L'institution :

Après la légitimité acquise de l'utilité de son intervention pour les acteurs locaux, Tanti Jéro a besoin d'une légalité juridique pour conduire son initiative à Agbassakpa. Au Bénin, la loi 1901 régissant les associations était encore d'application. Elle donnait la légalité à toute initiative populaire de nature associative y compris les Associations Sans But Lucratif (ASBL) confondues avec les Organisations non Gouvernementales (ONG). Ainsi en Août 1996, a été créée l'ONG SINDO qui a été officiellement reconnue en 1997 sous le numéro Assoc No. 97-293 MISAT/DC/DAI/SAAP. Elle a pour mission principale « d'œuvrer pour le développement durable en République du Bénin à travers différentes actions participatives en direction des couches sociales spécifiquement pauvres, notamment les femmes »⁵

⁴ Comprendre : « n'aident pas leurs femmes et ne subviennent pas à leurs besoins »

⁵ Extrait des documents fondamentaux de l'ONG SINDO

3.2.1.3- L'organisation

Ici je présenterai d'une part la structure et de l'autre le fonctionnement prévu

a) Structure

L'ONG SINDO fonctionne sur la base d'une structure légère comprenant l'Assemblée Générale souveraine, le Conseil d'Administration, le Bureau Exécutif, le personnel de terrain et les groupements de femmes organisés sous forme d'Association des Femmes pour l'Épargne et le Crédit (AFEC). L'assemblée Générale (AG) prend les grandes décisions et décide des orientations de l'ONG. Le Conseil d'Administration (C.A) délègue son pouvoir exécutif au Bureau exécutif qui exécute les décisions et lui rend compte. Il est composé de la Directrice Tanti Jéro, de la Comptable chargée de programme Tanti ELMA, sœur de Jéro puis de Kiki le secrétaire. La directrice est théoriquement rémunérée à temps partiel alors que les deux autres sont rémunérés à plein temps par les ressources de l'ONG. Le personnel de terrain comprenait au départ une animatrice Dêti, qui a fini par être remplacée par Lili. L'organigramme actuel de l'ONG se présente comme suit :

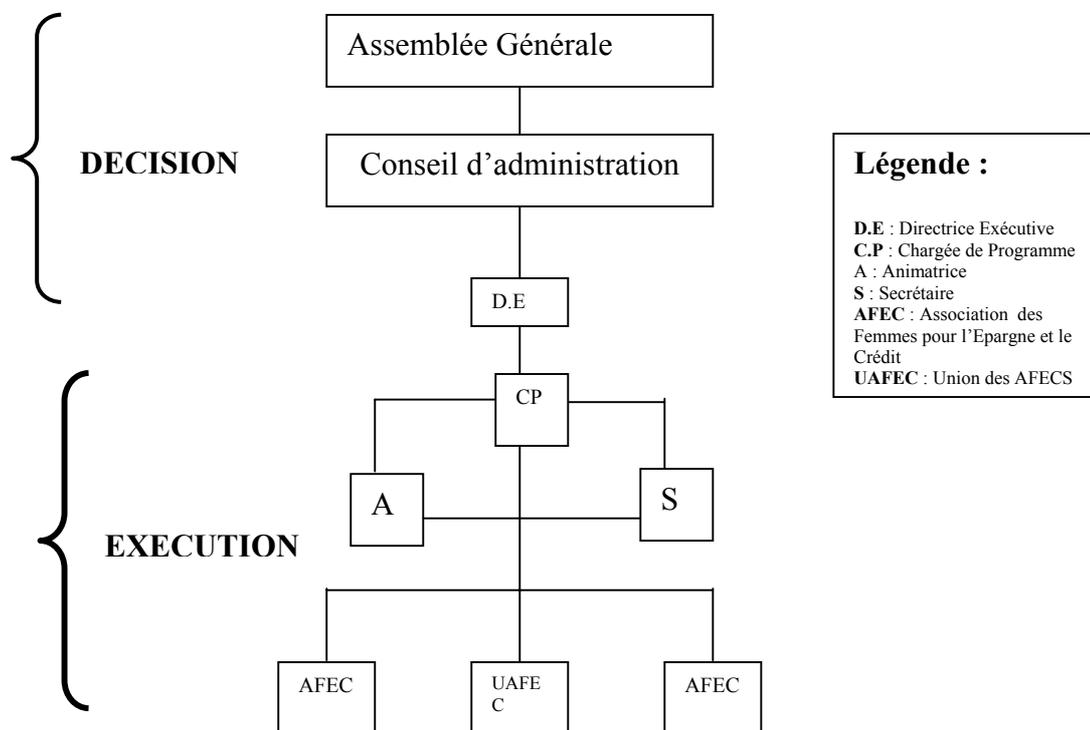


Schéma1 : Organigramme de SINDO

Il est également prévu, comme l'indique l'organigramme, que l'ensemble des AFECs forme une Union dénommée UAFEC.

b) Fonctionnement prévu

- Administration :

L'ONG a son siège à Cotonou avec une antenne à AGBASAKPA. Seule l'animatrice vit sur le terrain. Elle est aidée dans ses tâches par le secrétaire qui fait de fréquents voyages sur AGBASSAKPA surtout dans les périodes de missions externes. La Chargée de Programme fait également de fréquentes visites mais est moins présente que le secrétaire qui joue également un rôle de liaison entre le terrain et le bureau de Cotonou. Sans exclure des visites inopinées, la directrice est en général présente sur le terrain lorsqu'il y a un évènement qui le mérite.

L'animatrice est en réalité celle qui représente de façon permanente l'ONG sur le terrain et à ce titre elle assure la gestion quotidienne des crédits et des épargnes. Au départ, il était prévu que l'animatrice garde par devers elle les épargnes des femmes ainsi que les remboursements sur la base d'un contrat de confiance très fort limitant les contrôles en bonne et due forme.

-Structure et fonctionnement des AFECs

Une AFEC est un groupement d'une trentaine de femmes environ ayant élu en leur sein un comité de gestion composé de quatre à cinq membres à savoir : la présidente la gérante, la secrétaire, la trésorière et la garde-clé. La présidente a pour rôle d'enregistrer l'inscription des adhérentes, de passer les informations aux membres quand il y en a, d'écouter les membres, de régler les problèmes de l'AFEC, de constater et de se renseigner sur les irrégularités, de prendre des mesures pour régler ce qui ne va pas, de donner son accord avant l'octroi des crédits et de représenter son AFEC devant SINDO. La gérante a pour rôle d'assurer les épargnes, les retraits et le recouvrement des remboursements. La secrétaire avait pour tâche d'enregistrer les adhésions. La trésorière garde la caisse et rend compte de son état. La garde-clé est chargée d'assurer la sécurité de la clé de la caisse.

Pour appartenir à une AFEC, il faut payer une somme de 500F CFA répartis comme suit : 300F CFA pour droit d'adhésion qui donne droit à un livret d'épargne. Les 200F restants sont destinés à l'ouverture du compte d'épargne. Après trois mois d'épargne régulière, le membre désireux d'obtenir un crédit devra détenir un avoir minimal compris entre 1250 et 2500 F CFA dans son compte. Le premier crédit octroyé varie entre 5000 et 10000 F. Rappelons que 1FCFA correspond environ à 0,15 centime d'euro. D'autres règles de vie associative sont prônées à savoir :

- Etre nécessairement du sexe féminin
- Etre résidente dans la zone
- Payer la part sociale qui est de 500F CFA
- Etre régulière aux réunions hebdomadaires de SINDO
- Appartenir à un groupe de solidarité crédible
- Participer aux séances de formation
- Savoir que le crédit de SINDO est uniquement destiné au commerce
- Faire régner l'amour entre les membres
- Avoir épargné pendant trois mois pour avoir accès au crédit
- Savoir que le remboursement du crédit est hebdomadaire et s'échelonne sur six mois
- Avoir une bonne moralité en général

Au niveau des AFECs les femmes se mettent en groupe de solidarité (GS) de quatre à cinq membres pour donner une caution solidaire aux crédits individuels. Les outils théoriques prévus pour la gestion des AFECs sont : le registre d'épargne, les fiches de demandes de crédits, le cahier d'adhésions et la caisse.

Pour soutenir cette activité de micro finance, SINDO a prévu, en accord avec les femmes rurales des crédits scolaires, l'animation des cours de vacances, l'animation d'un club des enfants, l'organisation des débats publics sur la scolarisation des filles et le renforcement de capacité des femmes pour la gestion des portefeuilles de crédit. A partir de l'an 2001, l'ONG SINDO a bénéficié du financement de l'ONG internationale suisse Brücke-Le-Pont pour les activités d'accompagnement de la micro finance notamment le renforcement de capacité des femmes pour une meilleure gestion des portefeuilles de crédit. Mais jusqu'à aujourd'hui la micro finance proprement dite demeure financé sur les fonds propres de l'ONG.

3.3 Les observations de la mission d'évaluation

Le projet de société de Tanti a survécu au temps, aux ruptures et conflits moyennant des réaménagements internes que je présenterai dans le chapitre 5. Après sept années de mise en œuvre (1997-2004), une mission d'évaluation à laquelle j'ai personnellement pris part a noté avec

satisfaction les efforts d'une petite ONG comme SINDO qui rend un service utile aux couches défavorisées malgré ses moyens très limités. Comme toute mission d'évaluation, l'attention était centrée sur les indicateurs de performance qui étaient globalement satisfaisants. L'encadré n°1 tiré du rapport d'évaluation présente l'appréciation de quelques indicateurs de performance. On remarquera le caractère assez vague de ces appréciations dû au manque de données nécessaires pour une véritable mesure de ces indicateurs qui du reste masquent toute une panoplie de stratégies et jeux des différents acteurs.

- **Pertinence**

- Les problèmes et les besoins à l'origine du projet ont disparu dans une large mesure. Toutefois, des cas de mauvaise compréhension de leur mandat ont été observés par la mission..
- Le projet convient toujours aux besoins et aux problèmes qu'il était appelé à résoudre. Les objectifs sont toujours valables. Mais il faudra réorienter les actions vers une plus grande responsabilisation des femmes, et le choix des personnes ayant un pré requis appréciable pour tenir les portefeuilles de crédit.

- **Efficacité**

- Les données concernant la réalisation des objectifs ont- été collectées et disponible. Toutefois, les preuves concrètes concernant les effets et l'impact des renforcements de capacité des femmes sont faiblement visibles à cause de la présentation générale des rapports
- Les groupes cibles ont participé à la formulation et à la mise en œuvre du projet
- Les bénéficiaires du projet ont réellement profité aux groupes cibles.

- **Efficienne**

- Les résultats espérés du projet continuent-ils de justifier les dépenses réalisées? Oui
- Les ressources ont-elles été dépensées avec économie? Oui
- Les actions des différents partenaires ont-elles été complémentaires? Oui
- Existe-t-il des moyens plus rentables pour obtenir davantage et de meilleurs produits avec les apports disponibles?

Sur ce point nous pouvons dire que les prévisions financières faites et les dépenses ont été raisonnables au vu des résultats escomptés.

Source : Extrait du rapport d'évaluation des activités de l'ONG SINDO (GRAPAD, 2004)

En conclusion à ce chapitre, il est remarquable que le projet de Tanti Jéro a été dans un premier temps le produit de la réflexion d'un acteur qui a bénéficié d'une solidarité familiale. Cependant aucune planification rigoureuse avec des objectifs et résultats attendus n'a été faite au départ de l'initiative. Néanmoins, les résultats de l'évaluation ont montré que c'est un projet qui marche même si tout n'est pas parfait. Mais comment ? Comment alors ce projet a pu pénétrer l'arène locale et perturber les pratiques en cours ? Que reste-t-il de l'initiative originelle ? Quelles représentations les femmes se font de ce projet en grande partie financée sur fonds propre acquis au prix de durs labeurs ? Quels nouveaux rapports de forces a-t-il introduit ? Ces questions méritent une attention particulière pour comprendre le « comment » de la réussite de l'initiative. Mais avant d'y revenir, il paraît important de connaître d'abord qui sont les acteurs de cette arène locale, les interactions entre eux et les enjeux préexistants, dont le capital foncier occupe une place importante en raison de la pression démographique propre au sud Bénin. Compte tenu de ces différentes considérations, les deux prochains chapitres (4 et 5) de cette partie présenteront respectivement l'arène locale de AGBASSAKPA et les enjeux dont elle siège avant l'arrivée de

l'initiative de Tanti Jéro (4), puis l'entrée dans l'action du projet et les nouvelles interactions qui l'accompagnent (5).

• **CHAPITRE 4 : Présentation de l'arène locale de AGBASSAKPA, acteurs et relations de pouvoir en amont à l'action de SIN DO**

Dans le chapitre 3, je viens de mettre en évidence le profil de Tanti jéro porteuse d'une initiative de développement dans un milieu qui en fait n'est pas le sien. Les principales articulations de son initiative telles qu'elle les a prévues ont été également abordées avec un détour rapide sur le rapport d'une mission d'évaluation qui a globalement apprécié positivement l'initiative. Dans le présent chapitre, je présenterai l'arène locale dans laquelle s'est déroulé le projet, les acteurs et relations de pouvoir en amont à cette initiative. Si l'analyse en terme d'arène locale relève de la grille de lecture développée par J.-P. Olivier de Sardan (1995), elle a bien des choses en commun avec la notion de champ chez Bourdieu. «Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurels de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminées par elles) », P. Bourdieu (1984 : 113). Pour cela, je présenterai les différents champs d'action selon les articulations qu'en donne F. Debuyt (2001 : 121-122) tout en les adaptant au contexte de AGBASSAKPA. Les principaux champs théoriques identifiés par cet auteur sont : a) La démographie, l'occupation de l'espace et l'environnement biophysique, b) les identités et rapports sociaux, les conditions socio économiques et les savoir-faire, c) le pouvoir et les organisations sociales, et enfin d) les représentations et logiques sociales. Dans le champ « identité et rapports sociaux » je partirai d'une démarche inductive pour découvrir les différents groupes stratégiques de l'arène.

4.1- Situation géographique, démographie, occupation de l'espace et l'environnement bio physique de AGBASSAKPA

4.1.1- Situation géographique de AGBASSAKPA :

D'une superficie totale estimée à plus de 3000 ha⁶, l'arrondissement de AGBASSAKPA est situé dans la commune de Toffo, dans le sud Bénin. Il est limité au nord par l'arrondissement de Massi, au sud par ceux de Agbotagon et de Zè, à l'Est par Kpomè et la forêt de Djigbé qui en occupe une bonne partie de la terre cultivable. A l'Est il est limité par l'arrondissement de Toffo. Le milieu habité couvre une superficie de 340ha⁷. L'arrondissement de AGBASSAKPA se trouve à 60 km au nord de la ville de Cotonou qui est la capitale économique du pays. Il est traversé par la Route Nationale Inter-Etat (RNI 1) et sert de limite entre les départements de l'Atlantique et du Zou au centre du pays.

4.1.2- La démographie

⁶ 1ha correspond à une superficie de 10.000 m²

⁷ Enquête réalisé au près du Chef Arrondissement de AGBASSAKPA

Les derniers recensements de la population confirment la forte concentration des populations dans le sud Bénin qui totalise 2 958 458 habitants, soit 43, 81% de la population totale du pays sur environ 10 % de sa superficie totale⁸. Selon INSAE (2003), la commune de Toffo dont relève l'arrondissement de AGBASSAKPA a une population estimée en 2002 à 74235 habitants contre 60028 habitants en 1992 ; ce qui correspond à un taux de croissance intercensitaire de 2,15 %. Entre les deux recensements de 1992 et 2002, la population féminine est passée de 31086 habitants à 38695 habitants, soit un taux de croissance de 19, 66%. La population masculine est passée de 28942 habitants à 35540 habitants ; ce qui correspond à un taux de croissance de 18,54%. Le rapport de masculinité en 2002 est de 91,8%. Ces chiffres indiquent une légère supériorité numérique de la population féminine de Toffo par rapport à la population masculine avec des taux de croissance proches mais marqués par un léger décalage positif du côté féminin. Selon le Chef d'Arrondissement de AGBASSAKPA, la population de la localité qu'il dirige est estimée à 15 000 habitants avec une forte prépondérance du genre féminin.

4.1.3- Environnement bio physique et occupation de l'espace à AGBASSAKPA

Le Climat

L'arrondissement de AGBASSAKPA relève de la commune de Toffo située dans le sud Bénin caractérisé par un climat sub équatorial à quatre saisons à savoir :

- Une grande saison de pluie allant de 15 Mars à 15 juillet
- Une petite saison sèche allant de 15 juillet au 15 Septembre
- Une petite saison de pluie allant de 15 Septembre au 15 Novembre
- Une grande saison sèche allant du 15 Novembre au 15 Mars

Entre Novembre et Février souffle l'Harmattan qui est un vent chaud et sec. Toutefois, ces dernières années, on note beaucoup de décalage par rapport à cette répartition théorique des saisons.

La végétation

La végétation de l'arrondissement de AGBASSAKPA est celle d'une savane dégradée à forte emprise agricole. Selon les informations que j'ai collectées sur le terrain, la plantation de teck de Djigbé installée par l'ONAB a pris une bonne partie des terres cultivables de AGBASSAKPA.

Sols, dynamique foncière et occupation de l'espace à AGBASSAKPA

La terre de barre de couleur rouge, encore appelé sol ferrallitique est le type de sol dominant à AGBASSAKPA. Dans les zones de plantation de teck de Djigbé, on note la présence du vertisol qui est un sol argileux gonflant laissant de large fente de retrait en saison sèche. Ces sols sont nettement plus fertiles que la terre de barre.

La dynamique foncière est caractérisée par des modes d'accès à la terre connu de tous. On distingue notamment :

- *L'achat* : Autrefois, la terre ne se vendait pas à AGBASSAKPA. Mais ces dernières années, la pression démographique ajoutée à la monétarisation de l'économie ont transformé les modes d'accès au foncier. La monétarisation des transactions foncières se caractérise à AGBASSAKPA, comme dans la plupart des régions du sud Bénin, par une évolution rapide des prix, en fonction de la rareté de la ressource. Le tableau 3 présente les prix d'achat de quelques parcelles ces dernières années à AGBASSAKPA

Tableau 3 : Prix récents pratiqués pour les transactions foncières à AGBASSAKPA

⁸ Mes estimations sur la base des résultats du dernier recensement de la population en 2002

Années	Prix d'achat moyen de 1ha (F.CFA)	Nombre d'observations
2005	300.000	15
2004	250000	15
2003	200 000	12
2002	160 000	15
2001	120 000	10
2000	100 000	10

Source : AGBESSI Euloge, 2005, à partir des conventions de ventes disponibles chez les chefs de villages

Cette croissance rapide du prix d'achat d'un ha de terre peut s'expliquer par la demande sans cesse croissante adressée majoritairement par les citoyens. L'encadré 1 montre un relevé du journal officiel indiquant une demande de titre foncier par un présumé propriétaire d'un domaine de plus de 16 ha dans un milieu où la répartition des terres serait à moins d'1ha par actif agricole en moyenne.

Encadré 3 : Extrait du journal officiel

« Suivant réquisition, n° 8013 déposée le 18 juin 1999, M.X, Profession de Professeur, demeurant et domicilié à Porto-Novo B.P : 41 Porto-Novo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils agissant en son nom et pour son compte personnel, a demandé l'immatriculation au Livre foncier de la Circonscription de Toffo d'un immeuble rural non bâti consistant en une parcelle de terrain de forme irrégulière, d'une contenance totale de seize hectares cinquante-neuf ares cinquante deux centiares (16 ha 59 a 52 ca) situé à

*AGBASSAKPA
(Sous-Préfecture de Toffo)*

et borné au Nord par la parcelle présumée propriété de Makpenon Raymond, au Sud par la parcelle présumée propriété de Adja Bernard, à l'Est par les parcelles présumées et propriétés de Guedegbe Stanislas, de Adouekonou Berthélemy de Gouton Pascal, à l'Ouest par la parcelle présumée propriété de Adja Bernard. »

Source : Extrait du J.O http://www.bj.refer.org/benin_ct/med/jo/jo19/demim.htm signé du conservateur de la propriété foncière Zimé, Georges, Salla

Aujourd'hui les grands domaines de terre à AGBASSAKPA appartiennent à des propriétaires allochtones qui ont pu obtenir de l'Etat les titres fonciers leur conférant un droit de pleine jouissance à vie. En conséquence, dans les zones riveraines des milieux habités. Il devient de plus en plus rare de trouver un ha de terre en bloc relevant d'une même et unique propriété collective ou individuelle. Ainsi, la grande partie des transactions foncières se fait aujourd'hui sur la base d'une unité parcellaire appelée « carré » qui désigne une surface de terre de 625m² vendue en 2005 à 120 000 FCFA. Toutefois, les prix du foncier varient énormément en fonction de différents autres facteurs dont l'éloignement de la ville, les intermédiaires utilisés etc. Les chiffres présentés ici ne visent qu'une compréhension de la tendance générale en cours. Dans tous les cas, avec la forte monétarisation des transactions, le contrôle du foncier échappe de plus en plus aux autorités lignagères qui assument la portion congrue de leur légitimité à travers la résolution des conflits fonciers entre les acquéreurs allochtones, les intermédiaires de toute sorte et les présumés ayant droits.

- *Zoudanou* Ce mode consiste en une forme de location de terre en friche ou en jachère. Pour les terres en friche, le locataire a non seulement le droit d'usage mais le droit de vendre les produits de la défriche (tels que les espèces végétales inutiles défrichées). Une parcelle de 1ha louée dans ces conditions coûte en 2005, 30.000 CFA, pour la première année. La deuxième année le prix descend à 25000 FCFA. Pour les jachères de 1 ou 2 ans, les prix varient entre 15000 et 20000 CFA, la première année et diminue également la deuxième année.

- *Héritage* : C'est le mode par lequel les parents lèguent leur terre à leur descendance. En général, les femmes n'héritent pas de la terre de leur père mais beaucoup plus de leur mère si celle-ci

parvient à en acheter. Toutefois, ce n'est pas une règle ; fonction des relations qu'elles entretiennent ou ont entretenu avec leur père, les femmes peuvent hériter des terres. C'est le cas de dame Z. M. qui a hérité de 1ha de terre de son père.

En ce qui concerne l'utilisation des terres l'arrondissement de AGBASSAKPA se subdivise en 06 villages à savoir : Agaga, Somè, Fandji, Aklomè, Aklissa et Agbozounkpa. On y remarque l'existence d'un grandiant centrifuge de concentration des activités champêtres autour des zones d'habitation. Dans les zones d'habitation (1) s'observent les maisons en terre de barre, les greniers et des abris pour les animaux domestiques. Les hommes généralement polygames construisent en terre de barre coiffée de paille, une case pour chaque épouse tandis qu'eux-mêmes habitent une construction isolée faite dans le meilleur des cas, en maçonnerie avec un toit en tôle. On observe également au cœur des habitations, des fétiches de cases tels que les *Hoho kpé* « jumeaux », les *Tohossou* « divinité des eaux » et le *lègba* « fétiche qui protège les maisons », ce dernier étant généralement à l'entrée des concessions. A l'intérieur des concessions, les toitures jointives reflètent l'imbrication traditionnelle des ménages sous l'autorité du *Dah Houénon*, le chef de la collectivité. Les érosions en nappe avec déchaussement des cases sont assez remarquables, indiquant une faible maîtrise des eaux de ruissellement. Les tas d'immondice jalonnent ça et là les concessions en l'absence d'un système d'assainissement adéquat du milieu. Cette zone d'habitation est suivie d'une zone de champs de case (2) qui sont des champs de petites surfaces généralement labourées par les femmes. Avec la baisse de fertilité des sols, les champs de case « *kpahou-glé* » sont séparés des champs proprement dits par une bande de jachères (3) qui sont en fait des espaces marginaux de culture servant également de pâturage pour les herbivores. Viennent ensuite les champs (4), principaux substrats de l'activité agricole avec par endroits des végétaux ligneux préservés soit pour les fruits qu'ils donnent soit pour leur vertu thérapeutique. Il s'agit notamment du palmier à huile, du manguiers etc.. La distance moyenne séparant les champs des maisons est variable selon les villages mais ne dépasse pas 8 km. Les modes d'exploitation des champs alternent jachère de durée de 2 à 3 ans avec des périodes de mise sous culture. La zone la plus reculée est la zone de friche (5) ou la brousse et se compose de la végétation naturelle, ou rejoint les plantations de l'ONAB. Cette zone de friche offre des plantes médicinales utilisées pour lutter contre les maladies ordinaires, mais aussi des fruits et les feuilles d'arbres utilisés comme emballage des nourritures commercialisées. La figure 1 présente une trame d'occupation de l'espace de AGBASSAKPA.

- 1 : zone d'habitation :** cases, animaux domestiques, fétiches de maison, arbres fruitiers, reposoirs, marché, services sociaux et services publics d'utilité sociale
- 2 : Champs de case :** labourées généralement par les femmes qui le veulent
- 3 : Jachère :** sols dégradés affectés accessoire aux activités champêtres, pâturages dégradés
- 4 : Espaces sous culture** (champs à dominance vivriers)
- 5 : Forêts et friches :** sources de produits alimentaires forestiers (champignons, feuilles pour emballage, bois de chauffe, plantes médicinales, etc.

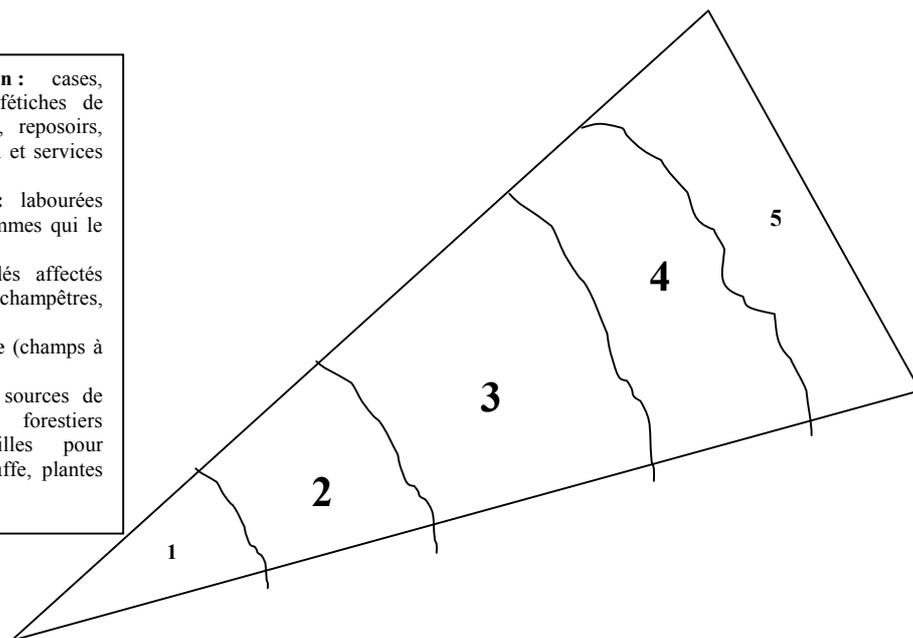


Schéma 1 : Trame de l'utilisation des terres dans les villages de l'arrondissement de AGBASSAKPA

4.2- Les identités, organisations sociales, rapports sociaux et pouvoir

Manuel Castells (1999 :18-19) appelle « identité », « le processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels qui reçoit priorité sur toutes les autres sources. ». Les identités – puisqu'un acteur individuel ou collectif peut en avoir plusieurs- se distinguent, selon l'auteur des rôles acquis dans la société en ce qu'elles « organisent le sens » alors que ces derniers « organisent les fonctions » ; Le sens étant, à ses yeux « ce qu'un acteur identifie symboliquement comme l'objectif de son action ». En considérant les identités collectives (ibidem : P18), l'auteur reconnaît trois formes d'identité à savoir l'identité légitimante (introduite par les institutions), l'identité- résistance (produit des acteurs en position défavorisée), et l'identité – projet. Seul ce dernier type d'identité construit la société civile selon lui. S'agissant des identités individuelles, J.TURNER (1982) cité Pascal DEFAYS (1989 : 10-13) distingue deux pôles entre lesquels les comportements des individus se situent : le pôle interindividuel et le pôle intergroupe ; les deux pôles étant reliés par un continuum intermédiaire. Au premier pôle, l'individu se considère comme une personne spécifique, unique ayant des caractéristiques propres tandis qu'au pôle intergroupe, les individus agissent les uns envers les autres en se considérant comme des individus appartenant à des groupes différents. C'est sur ce versant que j'aborderai les questions d'identités et de rapports sociaux à AGBASSAKPA. On distingue dans cette localité six (6) clans ou groupes socio culturels appelés localement Akota Il s'agit des Hannan (Ha), des Aguénou (Ag), des Hèzonnou (He), des Adjanou (Adj), des Ayato (Ay), des Holli (f). Malgré leur fort enchevêtrement à l'observateur externe, il est possible d'observer des foyers de concentration des uns et des autres selon les villages

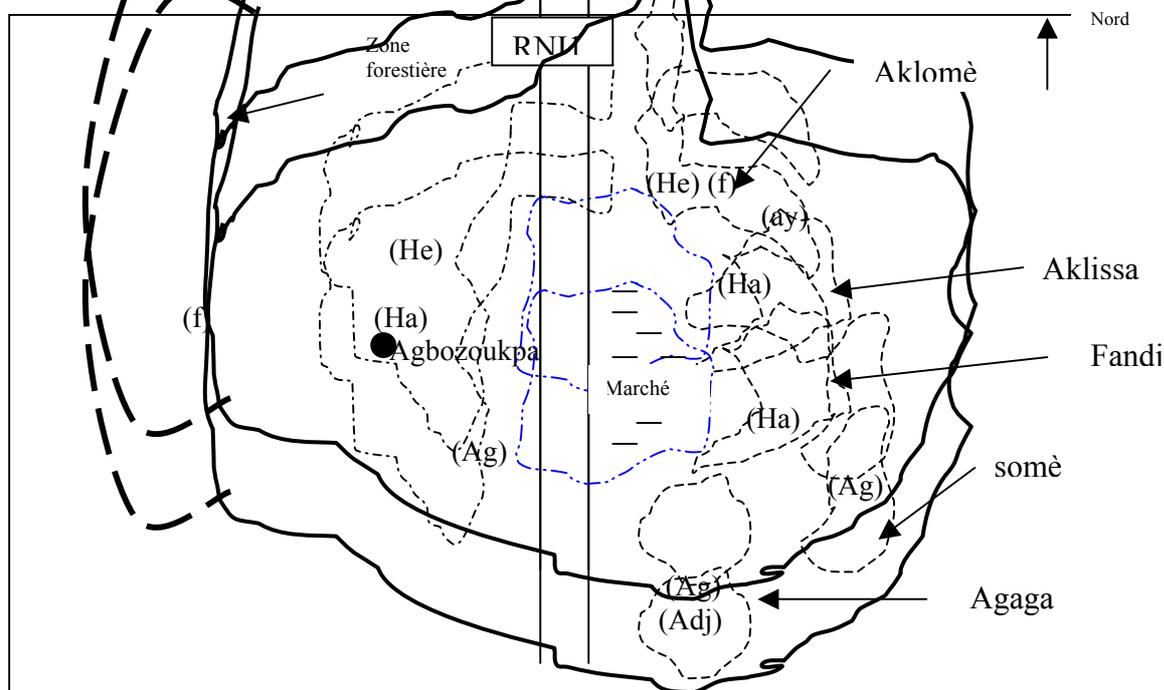


Schéma n° 2 : répartition des zones de dominance des groupes socio culturels dans l'arène de AGBASSAKPA au niveau de la zone d'habitation traversée par la RNI
source : réalisé avec la collaboration des acteurs locaux

Le schéma n°2 n'est pas une carte et ne prétend pas détenir une forte précision. Mais il est le résultat d'un exercice que nous avons fait sur place avec l'aide du chef d'arrondissement et de l'animatrice de l'ONG. Elle permet de constater que Agbozoukpa, (le chef lieu de

l'arrondissement et hébergeant de fait la majorité des infrastructures socio communautaires) est occupé e prioritairement par les Aguénou (Ag), les Hannan (Ha) et les Hèzonnou (He). A Agaga dominant les Adjanou (Adj) et les Aguénou (Ag). Aklomè est la zone de dominance des Hèzonnou (He) et les Ayato (Ay). Aklissa abrite majoritairement les Hannan (Ha) alors que Fandji et Somè sont les fiefs des Aguénou (Ag) et des Hannan(ha). Les Holli, migrants formant une ethnie minoritaire sont retirés dans la forêt mais entretiennent des relations socio économiques avec le reste de la communauté. Toutefois, un petit noyau a loué à une chambre à Aclomè pour faciliter les échanges commerciaux.

Tous ces groupes sociaux, à l'exception des Holli, partagent un dialecte unique le Fongbé et ont une origine commune. Ceci construit en eux l'identité collective de *Fonnou* (partageant le dialecte fon comme langue maternelle) et de *Aïnon* (chef des lieux). Par contre les Holli, minorité d'installation récente dans la forêt, parlent le dialecte *Holli ou Nago*, et assument leur étrangeté à travers un *fongbé* mal articulé depuis plusieurs générations. Ils sont reconnaissables à leurs tatouages noirs et trapus au visage et aux bras. Ces attributs représentent des signes distinctifs apparents des deux communautés.

C'est dans cette arène tapissée de relations familiales, des liens de parentés et d'intérêts multiples que Tanti jéro a mis en oeuvre son projet. Je présenterai dans les paragraphes qui suivent les différents groupes stratégiques que j'ai identifiés dans cette arène et les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres

4.2.1 Le monde des femmes à AGBASSAKPA et les groupes stratégiques féminins et les rapports de pouvoir en présence

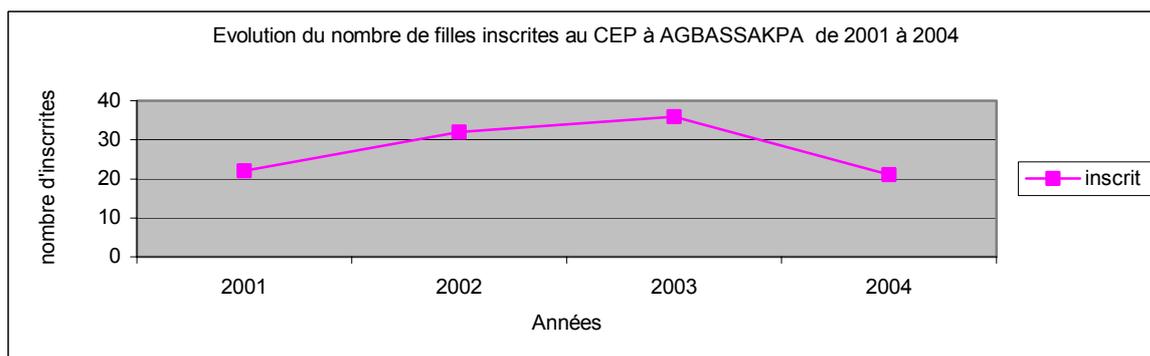
4.2.1.1- Caractéristiques générales de la situation de la femme à AGBASSAKPA

- Le mariage forcé et l'initiation forcée des filles persistent

Mes entretiens sur le terrain ont révélé que le mariage forcé persiste à AGBASSAKPA. Selon l'Abbé de l'Eglise catholique de AGBASSAKPA, les cas de mariage forcé sont monnaies courantes. Déjà à 15 ans, certains parents forcent leurs enfants à rejoindre un mari qu'ils lui ont choisi depuis des lustres. De même, AGBASSAKPA est une zone où le vodoun est très présent. Bon nombre de filles sont arrachées au cursus scolaire pour des raisons d'initiation à tel ou tel fétiche. L'église intervient dans certains cas lorsqu'il s'agit des fidèles qui ont porté la nouvelle au niveau des responsables.

- faible niveau de scolarisation des filles

Au Bénin en zone rurale, l'éducation des filles n'est généralement pas perçue comme un acte important. Selon le rapport commun du ministère de l'éducation nationale du Bénin et de la Banque Mondiale citée par E. Fourman (2002), les taux d'accès et de maintien en 6ième année du cours primaire pour les filles en zone rurale sont respectivement de 14% et de 18%, donc inférieurs à 25%. Cela signifie que plus de 3 filles sur 4 désertent les classes avant d'atteindre la 6ième année du cours primaire. AGBASSAKPA ne fait pas exception à cette règle. Au contraire le phénomène s'accroît de jour en jour avec une chute de l'effectif total des filles prenant part à l'examen du certificat d'étude primaire à AGBASSAKPA comme le montre le graphe 1 :



Graph 1 : Evolution des candidatures féminines au CEP à AGBASSAKPA de 2001 à 2004

Dans ces conditions, se succèdent à Agbassakpa plusieurs générations de femmes analphabètes qui sont très actives dans le secteur du commerce.

- Accès au foncier et étendu du droit d'accès.

A l'instar de toutes les communautés du sud Bénin, l'héritage des terres paternelles par la femme n'est pas systématique. Cependant, mes entretiens à Agbassakpa révèlent que, en fonction de l'affinité et de la proximité que la fille a pu observer avec son père de son vivant, ce dernier peut lui faire hériter une partie de ses terres. Toutefois même en cas d'héritage, la proportion qui revient à la femme est de loin très faible par rapport à celle des garçons. En revanche, tout le monde s'accorde pour reconnaître que les femmes héritent des terres prioritairement de leur mère et leur mari leur en cède dans les limites de son avoir foncier. Mais la communauté laisse-t-elle pleine jouissance à la femme même si elle ne dispose que d'une faible superficie ? Le vrai problème des femmes à Agbassakpa en ce qui concerne le foncier, semble beaucoup plus être la jouissance paisible de ce à quoi elles ont droit (même faible) qui s'ajoute à celui de l'héritage déjà admis comme règle générale. Cette jouissance devient encore plus problématique lorsque la femme n'a pas un mari qui incarne respect ou un frère influent qui vit dans l'arène locale. Ceci nous plonge dans les critères de vulnérabilité de la femme à AGBASSAKPA, qui –parmi tant d'autres facteurs- pousseraient certains parents à choisir un mari à leurs filles. Le tableau 2 présente l'étendu des droits d'accès et les problèmes de jouissance qui se posent aux femmes en ce qui concerne leur accès au foncier à AGBASSAKPA

Tableau 2 : Etendue de l'accès : Droits d'usage fonciers reconnus pour tous et problèmes de jouissances des femmes à AGBASSAKPA

1- Etendue et limite des droits d'usage reconnus pour tous ;	Héritage	Zounndanou	Achat
1.1- Cultures pérennes	Droit Permanent	Aucun droit	Droit Permanent
1.2- Culture vivrière	Droit Permanent	Droit temporaire : une saison ou deux saisons	Droit Permanent
1.3- Droit de réaliser des améliorations de la qualité du sol	Droit Permanent	Aucun droit	Droit Permanent
1.4- Droit de collecter du bois mort	Droit permanent	Droit temporaire selon le prix payé et la durée accordée	Droit permanent
1.5- Droit de couper du bois vert	Droit permanent	Droit temporaire selon le prix payé et la durée accordée	Droit permanent
2- Problèmes de jouissances des femmes	- empiètement des voisins sur leurs domaines - Expropriation progressive (billon par billon)	- Malhonnêteté des propriétaires - Non respect de la durée du contrat - Préférence accordée aux hommes par le propriétaire	-empiètement des voisins sur leurs domaines - Expropriation progressive - Malhonnêteté des vendeurs

Source : Enquête terrain, EuLoge AGBESSI, 2005

- Contribution de la femme aux charges familiale et à l'éducation de ses enfants

A AGBASSAKPA, la femme joue un rôle essentiel dans la contribution aux dépenses du ménage. Les travaux de J. S. Mongbo (1997 : 48-70) montrent qu'en 1997, les femmes contribuaient pour 80% des droits de scolarité de leurs enfants, 100% pour le déjeuner, 80% pour la confection de l'uniforme Kaki et 80% pour les fournitures scolaires. Ces tendances fort révélatrices du rôle moteur que jouent les femmes demeurent jusqu'à aujourd'hui et semblent s'accroître dans certains cas. Mes enquêtes de terrain ont montré que les femmes qui ont un commerce bien établi s'occupent à 100% des charges liées à l'alimentation des enfants une fois que la provision libérée par le père (ce qui d'ailleurs n'est pas toujours libérée) est finie. De même, la femme n'attend pas le père avant de conduire son enfant au soin ; ce qui fait qu'elle supporte à 90% les charges liées à la santé de ses enfants. Dans le meilleur des cas, le père le lui rembourse, tout ou partie, avec toute la fantaisie reconnue à une féodalité typique du sud Bénin. Dans tous les cas, à AGBASSAKPA, les ménages tiennent grâce au dynamisme des femmes qui se battent du matin au soir pour vivre et faire vivre leur ménage. Cette forte demande de participation aux charges du ménage laisse parfois béantes des stigmates de dette et même d'infidélité, une forte tendance au libertinage des femmes de AGBASSAKPA, au profit des transporteurs routiers et autres clients fidèles du marché.

4.2.12- Les groupes féminins en présence

Les femmes de AGBASSAKPA, quoique présentant des caractéristiques communes en ce qui concerne leur vie d'épouse et de mère, constituent toutefois un groupe stratifié lorsqu'on les observe comme des acteurs économiques. Le commerce est la première activité des femmes de AGBASSAKPA. L'agriculture est une activité secondaire pour la majorité des femmes interrogées (80%). A quoi serait due cette forte propension des femmes à l'activité commerciale à AGBASSAKPA ? Est-ce lié aux difficultés d'accès au foncier ? La réponse est toute simple « *Noué non minton wa ô, é djin é non wa* ». Ce qui signifie « c'est ce qu'on a vu sa mère faire que l'on peut faire ». En d'autre terme, nous avons à faire à AGBASSAKPA à des femmes ayant hérité d'une longue tradition de commerce, qui spontanément ne font pas de l'agriculture leur premier choix. Cela signifie aussi que le capital social (ici héritage culturel) compterait pour beaucoup dans l'orientation des femmes dans un secteur d'activité économique. Il n'est cependant pas exclu que les difficultés d'accès et de jouissance paisible du foncier ainsi que les aléas climatiques soient aussi dans une certaine mesure à l'origine de cette forte orientation économique commerçante des femmes de AGBASSAKPA. Dans tous les cas, 80% des femmes interrogées répondent qu'elles ont des terres à leur disposition (même si de faibles superficies) qu'elles peuvent mettre en valeur. Mais elles préfèrent s'investir sur le maillon de la chaîne où les marges bénéficiaires semblent à leurs yeux plus importantes, certaines et disponibles à court terme. On peut distinguer trois catégories de femmes à AGBASSAKPA

a) Les femmes commerçantes

Ce sont des femmes qui ont une place assise dans le marché de AGBASSAKPA. Très actives dans le commerce des vivriers, elles connaissent les principaux marchés des producteurs au Bénin et y vont se ravitailler que ce soit dans le nord du Bénin (Kandi, PARakou) que le sud (Agouè, Comè etc..). En particulier, elles se rendent dans les marchés primaires des zones forestières limitrophes habitées par les Holli pour acheter les produits vivriers chez les femmes Holli qu'elles revendent cher dans le marché de AGBASSAKPA qui est en fait un marché régional. Dans cet échange avec les femmes holli, ces femmes sont *les price makers*, puisqu'étant les principaux acheteurs. La photo 1 (annexe 1) présente une femme commerçante de maïs derrière son étalage.

b) Les femmes vendeuses ambulantes

Ce sont des femmes qui n'ont pas une place assise dans le marché. Elles vendent les « entre-deux repas » tels que le maïs frais bouilli, l'arachide bouillie, les fruits comme la mangue, les oranges, mais aussi de la viande frite d'aulacode « Xolan » accompagnée d'une sorte de pâte de maïs fermenté appelé « OGUI ». Ces femmes très dynamiques mettent le marché de AGBASSAKPA en effervescence de 08H de matin jusqu'à 2H du matin. Elles se disposent le long de la RNI courent après les véhicules dès leur ralentissement pour proposer aux passagers leurs gammes de produits très variés. Le stationnement de chaque véhicule donne lieu dans ce groupe à une forte compétition qui parfois dégénère. Sur un échantillon de 30 acteurs de ce groupes, on dénombre 10% de filles âgées de 12 à 15 ans, et 10% de femmes enceintes qui font cette course à la vente malgré leur état gravide. Le reste est composé de femmes de tout âge. Dans certains cas, il s'agit des femmes qui acceptent vendre à la criée les repas préparés par d'autres femmes poly-actives (cas de la viande frite d'aulacode préparée souvent par les femmes commerçantes ayant une place assise (catégorie a) contre une rémunération journalière de l'ordre de 300 à 600 F/j sans compter qu'elles ont le droit de manger toute la journée dans ce qu'elle vendent. C'est aussi le cas de certaines femmes agricultrices qui vendent les produits frais aux passagers. Dans d'autre cas, elles initient leur propre activité en allant acheter les produits agricoles frais chez les holli, les fruits de saison qu'elles vendent à la criée, puisque ces activités ne nécessitent pas un fonds de commerce important. La photo 2 (annexe 1) présente une cohorte de femmes vendeuses ambulantes attroupées autour d'un véhicule en stationnement.

c) Les femmes Holli

Ce sont des femmes qui n'ont pas une place assise dans le marché de AGBASSAKPA. Mais elles ne courent pas non plus derrière tous les véhicules qui s'arrêtent. Elles sont plus discrètes dans le marché, peut-être en raison de la particularité des produits qu'elles vendent. En effet Malgré que la plus grande production de AGBASSAKPA provienne des terres cultivées par les Holli, les femmes holli ne commercialisent pas de produits agricoles dans le marché de AGBASSAKPA. Elles se contentent d'y vendre les produits aphrodisiaques. Il existerait donc une barrière non tarifaire (plus de places assises disponibles, difficultés de transports des produits de la forêt vers le marché, opposition farouche des femmes Fonou déjà installées etc..) à l'accès de ces femmes sur le marché de AGBASSAKPA en tant que vendeuses de produits vivriers. Reconnaissables dans le marché à une bassine contenant des bouteilles sur la tête ou posée à terre, elles proposent discrètement leurs produits aux passagers qui s'attardent un tant soit peu sur elles. « *Azo mansi, fon sounou gandji* » ce qui signifie « médicament pour travailler, pour être homme » ; voilà ce qu'elles disent pour décrire leurs produits aux clients potentiels. Le prix varie de 700 FCFA à 1000 CFA la bouteille.. La photo 3 (annexe 1) présente une femme holli tenant une bouteille de produit aphrodisiaque en main (prix : 1000 FCFA à débattre)

d) Les femmes agricultrices

Ce sont des femmes qui ont pour première activité l'agriculture. Ces femmes représentent une minorité parmi les femmes interrogées (10% sur 50 femmes). Dans beaucoup de cas, ces femmes envoient leurs enfants filles vendre les produits frais au marché si elles n'y vont pas elles-mêmes. Elles demeurent femmes agricultrices non pas parce qu'elles le désirent mais soit en raison de leur âge avancé soit par faute de fonds de commerce. En réalité, toutes autant qu'elles sont, elles estiment que le commerce est plus intéressant pour la femme que l'agriculture.

En ce qui concerne la représentation collective qu'ont les femmes de toutes ces différentes catégories vis-à-vis des projets de développement, la logique la plus répandue est celle du « *yovo kouè* » ; ce qui signifie « l'argent du blanc ». En d'autre terme, quelles que soient les sources par

lesquelles un intervenant externe arrive à réunir un financement pour intervenir à AGBASSAKPA, dans l'imaginaire collectif des acteurs en présence, cet argent est perçu comme le fruit d'un courtage avec les bailleurs de fonds occidentaux. En particulier, le véhicule utilisé (4X4 ou autre climatisé) évoque en eux un captage des fonds occidentaux par les acteurs intermédiaires qui, descendant à la campagne, devront selon eux, s'inscrire dans une logique de redistribution de ressources, en récompense de la légitimité acquise aux dépens des acteurs locaux. Tanti Jéro me confia à cet effet « la première chose qu'ils m'ont demandée quand je leur ai laissé la parole lors de la première rencontre est « mi gni gbé nou ho to wé, é tè a hin wa nou mi ? » ce qui signifie, nous sommes d'accord pour tout ce que tu as dit, mais que nous as-tu apporté ? »

4.2.2 La religion et les acteurs en présence

Plusieurs religions sont pratiquées à AGBASSAKPA. On peut citer entre autres, le vodoun qui est la religion traditionnelle de AGBASSAKPA, la religion catholique dirigée à l'époque par les jésuites, les religions révélées telles que le christianisme céleste, les églises évangéliques (Assemblée de Dieu) etc.. et l'islam. Toutefois, on note un très grand syncrétisme religieux faisant que beaucoup d'acteurs appartiennent à plusieurs religions à la fois dont en premier lieu le vodoun. En considérant leur influence sur les processus de prise de décision au niveau de l'arène locale, deux groupes d'acteurs à savoir les jésuites et les Vodounnon (prêtres de vodoun) sont remarquables

Les jésuites :

En 1996, la paroisse catholique de AGBASSAKPA a été confiée aux Jésuites avant de repasser aux mains du clergé diocésain le 26 septembre 2001. Mes investigations ont prouvé que, pendant leur séjour à AGBASSAKPA, les jésuites ont profondément marqué la politique au niveau local. Plusieurs activités ont été initiées à AGBASSAKPA grâce à leur concours. On peut citer entre autre : diffusion d'arbres fruitiers, vente de ciment ; installation d'une école ménagère avec foyer pour l'apprentissage de la couture des filles non scolarisées ; bibliothèque pour les élèves du CEG AGBASSAKPA. etc. Ces activités leur ont permis une forte intégration dans l'arène locale qu'ils mettront au service de Tanti jéro pour son projet de développement.

Les vodounon

Ce sont les prêtres de vodoun, encore appelés *Vodounon* à proprement parler. Toutefois, il n'y a pas d'homme ordinaire neutre sans une puissance occulte en arrière plan. Et nombreux seraient ces acteurs qui sont prêts à marchander leur puissance contre rétribution financière à AGBASSAKPA.

4.2.3- Les associations de développement

Avant 1996, une seule association de développement existait à Agbassakpa regroupant tous les fils de l'arrondissement. En 1996, les tensions politiques liées aux élections présidentielles ont divisé les fils du terroir Agbassakpa et l'assemblée ordinaire de l'unique association de développement d'alors a accouché d'une deuxième association de développement. Ces deux associations de développement ont évolué sans médiation jusqu'en 2003 (à trois ans des prochaines élections présidentielles prévues pour 2006) année à laquelle, elles se sont à nouveau fusionnées en une et unique association de développement.

4.2.4- Les autorités politico-administratives et la chefferie traditionnelle

Le chef d'arrondissement est la première autorité politico administrative de Agbassakpa. Il exerce son autorité dans les villages par l'entremise des chefs de village qui sont au nombre de 6. Les autorités traditionnelles demeurent également présentes et jouent un rôle important dans la conservation de la tradition des us et coutumes.

4.2.5 Les développeurs

Les développeurs sont de plusieurs ordres et comprennent les acteurs engagés dans les activités de développement avec les acteurs locaux comme les ONGs puis toute l'élite allochtone relevant du secteur privé ou public en service à Agbassakpa. Le CARDER, institution étatique, avait le monopole des actions de développement dans les zones rurales jusqu'à l'avènement de la démocratie dans les années 90. Au lendemain de la conférence nationale des forces vives de février 1990, le recul du CARDER a cédé un espace d'enracinement pour les ONGs dans l'arène locale de Agbassakpa. Pourtant, de 1990 à 1996, aucune ONG n'intervenait à Agbagassakpa de façon vraiment remarquable si ce n'est ALDIPE qui y faisait quelques activités de micro crédit aux femmes. En 1996, l'ONG SINDO y fit son entrée. Plus tard, dans le cadre de divers programmes d'éducation et de santé, d'autres ONG à savoir GRABS, Aide et Action et MJCD se sont intéressées à la localité de Agbassakpa. Même si elles n'y ont pas érigé d'antennes, les femmes reconnaissent néanmoins leur intervention dans le milieu. Les acteurs des services publics ou l'élite allochtone sont les divers acteurs allochtones ayant élu domicile permanent ou provisoire à Agbassakpa. On les retrouve dans divers secteurs tels que la santé, l'éducation la gendarmerie etc. Les épouses de bon nombre parmi eux participent aux activités de SINDO.

4.2.5- Les Usuriers :

Cette dernière catégorie regroupe les acteurs locaux faisant des prêts aux particuliers avec un fort taux d'intérêt. Dans le passé de Agbassakpa, les usuriers constituaient une catégorie d'acteurs privilégiés tirant leur noblesse de leur capacité à financer autrui et à en tirer une rente usurière dans une logique d'accumulation de type capitaliste. Comment cette classe d'usuriers a-t-elle pu émerger au sein d'une communauté pauvre ? Mes enquêtes ont révélé que l'usure à l'origine était le fait des grands commerçants et des propriétaires terriens disposant des plantations de teck tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Agbassakpa. Avec l'arrivée de SINDO l'ordre établi par les usuriers a été bouleversé.

Deux mises au point pour résumer cette partie :

- En considérant l'importance des interactions dont ils sont le siège avant l'intervention de SINDO, on peut admettre les groupes ci-après comme étant des groupes stratégiques dans l'arène de AGBASSAKPA.

- Le groupe stratégique des femmes commerçantes
- Le groupe stratégique des femmes vendeuses ambulantes
- Le groupe stratégique des femmes holli
- Le groupe stratégique des femmes agricultrices
- Le groupe stratégique des développeurs ou encore le complexe développeur
- Le groupe stratégique des usuriers
- Le groupe stratégique des élus locaux
- Le groupe stratégique des jésuites

- Le groupe stratégique des associations de développement
- Le groupe stratégique des vodounnon

- Au niveau des ménages à Agbassakpa, il se note une division du travail entre la femme et l'homme. Les femmes sont plus présentes sur le marché ainsi que dans les tâches domestiques alors les hommes sont dans les champs, et au repos, sous l'arbre à palabre. La femme en plus des responsabilités de mères de famille, des activités économiques qu'elle mène sans oublier les immenses tâches domestiques à sa charge, contribue à plus de 80% aux charges du ménage. Il en découle que l'ordre social, tel qu'il fonctionne à Agbassakpa donne à l'homme un fort pouvoir de domination sur la femme. Ces observations rejoignent celles de P. Bourdieu (1998 : 15) qui constatait que « L'ordre social fonctionne comme une immense machine symbolique tendant à ratifier la domination masculine sur laquelle il est fondé ». L'accès des femmes au foncier est très limité et même dans le cas où elles y accèdent, le droit à une jouissance paisible leur est confisqué par les hommes. Ces derniers passent de l'état d'acteurs garants du patrimoine foncier à celui d'acteurs d'une économie foncière monétarisée en réponse à la précarité des conditions de vie.

4.3- Le contexte socio-économique : solidarité mécanique de Durkheim ou communauté de voisinage de Max Weber ?

Les enquêtes que j'ai menées sur le terrain révèlent qu'en 1997, aucune structure de micro finance promue par une ONG n'existait à Agbassakpa si ce n'est ALDIPE qui mobilisaient les femmes pour les épargnes et crédits mais à très faible échelle. L'institution de financement de proximité le proche était située à Houégbo à une distance de 20 km. Dans un tel contexte, les acteurs locaux de Agbassakpa ont développé des formes traditionnelles de collaboration entre les groupes familiaux. En particulier, dans la communauté ayant en commun la langue *Fongbé*, la cohésion sociale fondée sur les liens de parenté, sur la proximité locale et sociale, sur le partage des valeurs étaient forte. Toutefois, les croyances n'étaient plus homogènes comme jadis dans la mesure où l'arène locale était déjà partagée par plusieurs religions. De même, l'homogénéité globale des conditions de vie laissait néanmoins émerger quelques poches d'aisance au carrefour des pauvretés de masse. E. Durkheim (1984) cité par A. Webster (1990 : 44-46) appelle solidarité mécanique, le type de cohésion sociale régnant dans les communautés traditionnelles où les groupes séparés sont très similaires, vivant en conformité avec des normes et des croyances communes. Dans une telle communauté, la ressemblance n'est pas synonyme de dépendance. Au contraire chaque groupe, organise son exploitation agricole de manière à pourvoir à l'essentiel de ses besoins sans dépendre de l'autre. C'est la société segmentaire. A cette solidarité mécanique, il oppose la solidarité organique fondée sur la différenciation sociale, sur l'organisation rationnelle de la division du travail, sur la spécialisation des fonctions, sur les rapports contractuels et d'adhésion conditionnelle, sur l'autonomie individuelle, la créativité mais aussi sur la concurrence et la compétition du chacun pour soi et l'individualisme. La solidarité mécanique évoque la tradition alors que la solidarité organique est signe de modernité. M. WEBER (1995 :78-88) distingue plutôt à l'échelle des groupes sociaux entre autres, la communauté domestique et la communauté de voisinage qui méritent d'être évoquées ici. Pour lui, la communauté domestique renvoie à une certaine organisation de la mise en valeur du domaine familial, un communisme domestique reconnaissant le principe de la responsabilité collective de tous les membres de la communauté, avec leurs biens et leur personnes à l'égard des créanciers. Le principe selon lequel il n'y a pas de « calcul » dans la répartition, chacun apportant la contribution qui correspond à ses forces et obtenant ce qui est nécessaire à ses besoins, est respecté. Cette communauté domestique n'est cependant que d'efficacité limitée. En particulier, le domaine de la sécurité sociale et la couverture contre les risques donnent lieu à une assistance de voisinage qui dépasse le cadre de la communauté domestique. L'assistance de voisinage fera apparaître les communautés de voisinage où « le fait d'être voisin signifie que, dans le besoin, on dépend les uns des autres surtout là où la technique de communication est peu développée. C'est du voisin que vient naturellement le

secours et le voisin est de ce fait un facteur de fraternité » (ibidem : 87). Quel type de solidarité régnait alors à Agbassakpa en 1997 au démarrage des activités de SINDO ? Selon E. Boserup (1983 : 13), la division du travail à l'intérieur de la famille existait même dans les phases les plus primitives de l'autarcie familiale. A Agbassakpa, précisément, elle existait en raison de la répartition du travail entre l'homme (plus orienté vers le champ) et la femme (plus orientée vers le commerce), mais aussi entre les clans. C'est ainsi que par exemple les Ayato sont traditionnellement des forgerons par excellence. La création d'un marché d'échange de biens d'envergure régionale, l'effet de halo (Agbassakpa étant proche de la capitale économique du Bénin), l'existence d'anciens groupements mis en place par le CARDER, la multiplicité des croyances et le contact avec l'occident sont autant de niveaux de rupture de solidarité mécanique longtemps avant l'arrivée de SINDO. En revanche, face à l'inexistence de système de protection sociale, plusieurs formes de soutien et d'assistance réciproque ont vu le jour avant l'arrivée de SINDO à savoir :

La tontine : la tontine est une pratique très ancienne qui prévaut jusqu'aujourd'hui. Selon les objectifs des initiateurs, il peut s'agir des tontines pour répondre à des urgences imprévisibles *Noudjèmindji-Gbè* (tontine pour répondre aux urgences), pour les dépenses de fin d'années *houé-dougè* ou encore pour lancer un petit commerce. Remarquons que le *noudjèmindji-gbè* fonctionne comme une assurance où ce n'est que les victimes d'une situation déplorable qui bénéficient de la cagnotte faite de biens et services en nature et/ou en espèce. Parfois ces tontines ont une très longue durée et sont sources de conflits au niveau des enfants qui héritent des dettes parentales en cas de décès de ces derniers.

Le prêt sans intérêt : le crédit ordinaire quoique rare existait également mais il se fait seulement entre proches, parents ou amis qui se font suffisamment confiance. Les montants dans ce cas sont faibles à cause du niveau général de pauvreté mais aussi du manque de motivation du fait que cela ne génère généralement pas d'intérêt.

L'usure : l'usure ou « *kouè-ssissa* » c'est-à-dire la vente de l'argent est l'activité privilégiée de certains commerçants et commerçantes mieux lotis qui escroquaient les femmes en mal d'alternatives. A titre d'exemple, « pour un montant de 5000 F CFA, tu dois payer un intérêt de 2000 F/ mois jusqu'au jour où tu seras en mesure de déboursier les 5000 Fcfa » m'a confié une femme interviewée. En d'autre terme, le taux d'intérêt de l'usure est de 40%/mois, ce qui est écrasant pour les femmes.

Le tableau 4 qui suit résume la situation socio-économique qui prévalait en amont à l'intervention de SINDO à Agbassakpa.

Tableau 4 : Bref aperçu du contexte de l'intervention de SIN-DO

Secteurs	Caractéristiques du secteur	Intervenant externe	Intervention antérieure	Organisation existante
Epargne crédit	-escroquerie des femmes par les usuriers Tontine Thésaurisation Usure Prêt sans intérêt (entre proches et amis)	Néant	Néant	Groupes de tontine
Santé	difficile accès aux soins forte dépendance de la médecine traditionnelle	Centre de santé - ONG « Suivons la mère et l'enfant »	Projet « Maternité sans risque ». Assistance et consultations prénatales et post-natales aux femmes	-Suivi des femmes enceintes

Scolarisation	Méconnaissance de l'importance de l'éducation des filles - manque de moyens financiers pour supporter les filles à l'école	Aide et action		
Agriculture	Faible niveau de développement associatif Faible niveau de production agricole	CARDER/SOP	Vulgarisation agricole	Mise en place des GF

Source : Enquêtes terrain, 2005

Pour conclure ce chapitre, l'arène locale de Agbassakpa, telle que je viens de la présenter, est caractérisée par des conditions climatiques moyennement favorables à l'agriculture. La pression démographique a entraîné l'abandon du système d'agriculture itinérante, la pression foncière et la réduction des périodes de jachère. Le commerce du foncier se développe à grands pas. Au moment du démarrage des activités de SINDO, Agbassakpa paraissait plus proche d'une communauté de voisinage que d'une solidarité mécanique en raison du greffage à la solidarité intrafamiliale, d'autres modes plus récents de solidarité dictés par la cohabitation dans une même aire géographique et la logique d'un travail en groupement pour minimiser les risques d'échecs liés aux initiatives individuelles. Il existe 10 groupes stratégiques dans l'arène de Agbassakpa avec des intérêts divers et des rapports de pouvoirs en faveur des hommes par rapport aux femmes. De cette présentation des acteurs de l'arène, il se déduit que les Jésuites, compte tenu de leurs actions sociales et humanitaires détenaient un pouvoir manifeste dont ils sont capables d'user pour influencer les décisions politiques au niveau local. En d'autres termes, la main qui donne est puissante à Agbassakpa. De même, au niveau des femmes, les femmes commerçantes sont les plus puissantes et sont capables d'orienter les négociations avec les autres catégories de femmes en leur faveur. Elles sont par exemple les *price maker* sur les marchés locaux des Holli, à qui elles achètent à bas prix les productions pour les revendre très cher au marché régional de Agbassakpa. L'action de Tanti jéro vise une finalité de service et s'adresse à des acteurs de conditions de vies identiques en dépit de quelques différences, et éprouvant des besoins précis qu'elle a su rencontrer. Il pourrait donc s'agir d'une initiative d'économie sociale

- **CHAPITRE 5 : L'entrée dans L'action : Mise en œuvre du Projet De Micro Finance de SinDo, et les Interactions Enclenchées.**

Le chapitre 3 a présenté une brève description du projet de Tanti Jéro tel que conçu avant sa mise en œuvre. Dans le chapitre 4, j'ai essayé de mettre en lumière les groupes stratégiques en instance, les rapports de pouvoir ainsi que les formes de solidarité entre eux et le contexte socio économique dans lequel s'est inscrite l'action de Tanti Jéro. Dans ce chapitre, j'essayerai de décrire les moments forts de la mise en route de l'initiative en mettant en évidence les points de rupture, les conflits ainsi que les modes de régulation. Dans un premier temps, je présenterai les différents moyens par lesquels Tanti a pu mobiliser une conscience collective autour des actions qu'elle a initiées. En suite, je montrerai les positionnements des différents groupes stratégiques identifiés par rapport aux initiatives. En un troisième point, j'aborderai la mise en œuvre proprement dite, les ruptures et les conflits enregistrés ainsi que les formes de régulation qui ont eu lieu.

5.1- De la collecte de données en vu du Master à la naissance d'une initiative de développement

La principale question à laquelle je tenterai de réponse ici peut être formulée comme suit : Comment Tanti Jéro est parvenue à intégrer son idée de projet dans un milieu où la femme n'a pas de pouvoir ? On peut identifier deux sortes de stratégies dans la démarche de Tanti Jéro : Les stratégies manifestes perceptibles par tous et les stratégies latentes, plus discrètes.

5.1.1- Stratégies manifestes

5.1.1.1- Mise en place d'un réseau de connaissance : construction d'un capital social, négociation de la complicité des hommes

La première démarche adoptée par Tanti jéro à Agbassakpa a été la mise à contribution des anciennes relations qu'elle a su maintenir avec les Jésuites de Agbassakpa à travers les fréquents déplacements de femmes rurales qu'elle y conduisait pour des activités de formation. Le centre Fifiassè relevant de l'autorité des Jésuites était le lieu d'hébergement de ces femmes. L'étude au départ n'avait pas du tout un objectif d'activité, me confia-t-elle au cours de l'un de nos entretiens. Elle avait toutefois sollicité et obtenu la contribution des Jésuites, ne serait-ce que pour réaliser un bon travail de terrain dans le cadre de son Master. C'est ainsi que dans un premier temps, les termes de référence de l'étude ainsi que les objectifs visés ont été validés au niveau local avec la contribution des Jésuites qui l'ont également aidée à identifier les premiers acteurs sur lesquels devra porter l'étude. Des messes d'action de grâces ont été dites pour placer l'étude sous la protection de la vierge Marie. Ce n'est qu'après ces harmonisations préalables avec les facilitateurs terrestres incarnés par les Jésuites et la facilitatrice céleste incarnée par la vierge Marie que l'étude a réellement démarré. En raison des études anthropologiques antérieures qu'ils ont déjà menées sur le milieu, les jésuites avaient une bonne connaissance des acteurs ainsi que de leurs logiques d'action. De plus, comme dans toutes les communautés rurales du Bénin, le « *Mon père* » et les « *assiôla ou encore ma sœur* »⁹ avaient (et l'ont toujours) une forte influence dans l'arène locale surtout s'ils sont *Yovo*¹⁰ : toutes les portes leur sont ouvertes, ils sont écoutés même si ce qu'ils disent n'est pas pratiqué. Ainsi des contacts divers ont été pris avec les autorités locales. Le maire de la commune d'alors, M. Tolodji s'était personnellement impliqué drainant derrière lui tous les chefs de village. La mise en place des chaînes de contact a été une des méthodes utilisées par Tanti Jéro pour faciliter la mobilisation des femmes en vue d'une participation massive de leur part aux rencontres qu'elle programmait. Toutefois, elle reconnaissait aux autorités politico administratives l'attention qu'elles méritent en leur accordant le privilège de convoquer les réunions même si les principaux acteurs devant y prendre part ont déjà été informés par le réseau de communication qu'elle a installé. Les chaînes de contact ont pu véritablement fonctionner parce qu'elle a également inclus dans sa stratégie la tactique qu'on pourrait appeler *co-ménage*. En fait, elle a élu domicile dans un ménage ayant une pièce disponible qu'elle a prise en location. Mais les relations qu'elle entretenait avec les membres du ménage dépassaient celles du genre propriétaire-locataire. Elle s'intéressait aux activités de la femme, faisait des gestes symboliques à l'endroit des membres du ménage, mais demeurait autonome en ce qui concerne ses propres activités et ne vivait pas aux dépens d'eux. Une fois intégrée dans les rouages du monde féminin de Agbassakpa, elle entama les observations participantes puis les enquêtes proprement dites. Elle tenait des séances avec les hommes pour discuter avec eux de la situation des femmes, recueillaient des propositions venant d'eux qu'elle intégrait dans sa propre logique. Les hommes qui le voulaient, pouvaient prendre part aux réunions avec les femmes. Elle sollicitait au besoin leur indulgence pour que leurs femmes participent aux activités qu'elle menait. Selon Tanti Jéro, au cours des discussions, elle n'imposait rien aux femmes. Mais elle avance des propositions que les femmes apprécient et décident en fonction des conditions locales. En cela, il est clair que les marges de manœuvre des acteurs locaux sont limitées par l'éventail de propositions soumises à leur appréciation.

⁹ *Mon père* : Ainsi désigne-t-on dans les communautés rurales du Bénin les prêtres de la religion catholique et tous les confréries portant la toge blanche, berge etc.. et célébrant le culte du dimanche. « *Ma sœur ou Assiôla* » désigne en général toutes les femmes ayant fait un vœu quelconque et exerçant une certaine fonction dans l'église.

¹⁰ *Yovo* est le terme généralement utilisé pour désigner toute personne qui n'a pas la peau noire, qu'elle soit du Maghreb africain, de la Chine ou du Japon, des Etats-Unis ou de l'Europe.

5.1.1.2 Recherche d'une marge de confiance et choix d'un modèle de gouvernance du projet

Une fois les grandes lignes du projet validées par les acteurs locaux, le second défi pour Tanti Jéro était la mise en place d'un staff de direction de l'ONG. Pour y parvenir le critère de confiance a joué un rôle prépondérant. C'est du moins ce qui justifie qu'elle ait choisi sa sœur comme Chargé de Programme et Dame Detti, membre du conseil d'administration, comme animatrice terrain. Ce faisant, elle était presque sûre que l'initiative ne lui serait pas dérobée ou conduite d'une manière contraire à ses souhaits personnels. A ce stade le challenge était de réussir à mettre en place les Associations de femmes pour l'épargne et le crédit, AFECS et de les rendre fonctionnelles. L'existence préalable d'une communauté de voisinage telle que présentée dans le chapitre 4 et le fait que les femmes travaillaient déjà en groupement a beaucoup facilité la création des AFECS. A l'occasion de la formation de chaque AFEC, les règles formelles du jeu leur étaient rappelées. L'approche de crédit adoptée est celle de la Grameen Bank ou crédit solidaire. Ainsi, au niveau de chaque AFEC, les femmes devraient se mettre en groupe de solidarité de quatre membres pour se donner une caution solidaire en vue de bénéficier de crédits individuels. En addition à cette règle classique de caution solidaire, SINDO a fait passer au niveau des femmes l'idée d'une nécessité d'épargne avant crédit de $\frac{1}{4}$ du montant sollicité. Le taux d'intérêt était fixé à 2% /par mois ; ce qui n'a rien de comparable avec ce que faisaient les usuriers. Dans le remboursement, une épargne sur crédit est incorporée au montant total dû. L'animatrice gardait par devers elle les remboursements et les épargnes des femmes, dans une caisse dont elle seule détenait les clés. Au départ, toutes les femmes ayant réuni les conditions précitées avaient accès au crédit. Les AFECS sont appelées à se réunir une fois par semaine. Ces réunions sont animées par les présidentes avec la participation de toutes les femmes. La journée de 08 mars est choisie pour commémorer chaque année l'initiative et faire le point du parcours, analyser les échecs et les succès et décider des orientations futures.

5.1.1.3- Recherche d'une marge de pouvoir sur la population cible

Dans le cas de SINDO à Agbassakpa, en conduisant les femmes à définir des normes formelles caractérisant l'action, Tanti Jéro a établi un rapport de pouvoir dans lequel elle se sentait à l'aise à plus d'un titre. Elle n'accepterait pas par exemple de continuer le jeu si à l'issue des concertations, les femmes voulaient un taux d'intérêt mensuel de l'ordre de 1%. De même, les femmes n'accepteraient pas de participer à son projet si le taux d'intérêt était fixé à 5 ou 10%. Mais en raison de ce qu'elle détenait le capital financier dont dépendait toute l'initiative, les femmes ont fait beaucoup d'autres compromis de sorte que leur participation collective n'est pas forcément l'expression d'une adhésion parfaite à l'action. C'est par exemple le cas du remboursement hebdomadaire qu'elles font jusqu'à aujourd'hui, la garantie avant crédit exigée par l'ONG, les réunions hebdomadaires des AFECS etc. Ces mêmes compromis qu'elles ont accepté de faire les ont amenées à se représenter Tanti Jéro comme en position de force par rapport à elles dans la mesure où différentes stratégies seront développées plus tard par elles pour équilibrer ce rapport de force. En milieu rural africain, la logique du don et du contre don est assez connue pour ses vertus équilibrantes des rapports de force entre acteurs. Ainsi, à chaque passage de Tanti Jéro, les femmes tentaient de la surcharger de toute sorte de produits agricoles. Mais très tôt cette dernière a compris leurs stratégies et refusait leur don. Ce qui a maintenu le rapport de force tel quel jusqu'au moment où elles ont inventé ou ressuscité d'autres stratégies. Durant tout le jeu, chaque partie cherchera à contrôler une parcelle de pouvoir à son profit par rapport à son ou ses interlocuteurs et les stratégies des uns seront déjouées aussitôt ou mise en observation le temps d'identifier la réponse adéquate. Ces observations sont concordantes avec la métaphore du «marché de comportement» développé par E. Friedberg (1993 :168), pour caractériser les relations de pouvoir qui s'établissent automatiquement lors de toute action collective : « la

coopération des acteurs autour des « problèmes » et de leurs « solutions » est donc toujours sous-tendue par des rapports de dépendance et de pouvoir, c'est-à-dire des relations d'échange négocié à travers lesquelles chaque acteur cherche à « vendre » ses comportements aux autres aussi avantageusement que possible, tout en « achetant » aux autres au moindre prix les comportements dont il a besoins ». Selon cet auteur, ces relations d'échange portent sur des comportements concrets dont les acteurs ont besoin les uns des autres mais aussi sur les termes de cet échange en définissant des conditions minimales auxquelles chaque acteur accepte de participer à l'échange.

5.1.2- Stratégies latentes

a) Action de grâce et prière à la vierge Marie avec l'aide des Jésuites

Les actions de grâce et prières sont régulièrement organisées pour attirer la bénédiction et la protection de la vierge Marie.

b) Baptême des AF ECS par des noms de Saints

Dans cette même logique, il était fortement recommandé aux femmes de baptiser les AF ECS avec des noms de Saints afin de les placer sous la protection de ces saints et de la vierge Marie. C'est ainsi que l'ancien groupement de femmes dénommé Sènakpon s'est métamorphosé en Saint Michel. Au bout de deux ans, ayant dépassé un effectif de 30 personnes, l'AF EC s'est scindée en Saint Michel 1 et Saint Michel 2.

c) Couleur mariale pour le bureau (blanc-bleu)

Aussi anodin que cela puisse paraître, le choix de la couleur du bureau n'était pas en fait neutre. En effet, la couleur blanc-bleu, muette pour l'observateur distrait, était un symbole de la protection de la vierge Marie qui veille sur tout ce qui se passe dans ce bureau.

d) Positionnement d'une statue de Marie dans le bureau

Enfin, Tanti jéro a jugé utile de positionner une statue de Marie dans l'axe principal du bureau. L'objectif visé est double : d'une part, dissuader les éventuels sorciers (car il y en a parmi les femmes bénéficiaires de leurs actions, m'a -t-elle confié) puis repousser les offres éventuelles de protection contre les forces occultes du milieu de la part de chefs féticheurs

5.2- Positionnement des différents groupes stratégique par rapport à l'initiative : l'acceptation sociale de l'action collective

En réponse à ces différentes stratégies développées par Tanti Jéro, les positionnements des différents acteurs de l'arène locale varient d'un groupe à un autre. Le tableau 5 résume ces différents positionnements.

Tableau 5 : Positionnement des différents groupes stratégiques

Indifférence	Repli identitaire/Repli lié au rôle	Facilitation des actions	La main à la pâte	Reconversion stratégique ou sélection adverse
Groupe stratégique des associations de développement	- Groupe stratégique des femmes Holli - Groupe	- Groupe stratégique des jésuites - Groupe	- Groupe stratégique des femmes commerçantes	- Groupe stratégique des usurières

-Groupe stratégique des développeurs	stratégique des femmes vendeuses ambulantes - Groupe stratégique des vodounnon	stratégique des élus locaux	- Groupe stratégique des femmes agricultrice	
--	---	--------------------------------	--	--

Source : Enquêtes terrain, 2005

De ce tableau, il ressort que cinq positionnements ont pu être identifiés. On distingue :

a) Les indifférents

Ce sont des acteurs naturels ou institutionnels qui ne manifestent en apparence aucun état d'âme par rapport à l'initiative de façon à laisser croire que cette dernière n'affecte en rien leur quotidien et qu'ils n'y ont aucun intérêt. Ce positionnement cache des stratégies inavouées. Par exemple, en ce qui concerne le complexe développeur mes enquêtes ont révélé que des intentions analogues se mijotaient aussi de leur côté ; ce qui explique une apparente indifférence à l'action de SINDO. De même l'indifférence des associations de développement pourrait se justifier par la crise qu'elles ont connue et les divergences politiques qui les ont traversées. Aussi, faudrait-il souligner que l'implication du Maire de la commune d'alors dans les activités de SINDO pourrait susciter une indifférence de la part de l'association de développement d'un bord politique opposé.

b) Repli identitaire et repli lié au rôle joué

Le repli identitaire ici doit être compris dans le sens d'acteurs qui finissent par reculer puisque rencontrant des barrières spécifiques en raison de leurs identités. Dans le cas de l'action de SINDO, les femmes holli n'ont pas pu s'impliquer dans l'action puisqu'elles rencontreraient, nous a-t-on dit, des barrières linguistiques. Ceci est bien entendu incompréhensible puisque cette barrière linguistique n'a pas pu empêcher des échanges commerciaux entre les deux communautés. En clair, la barrière de langue est une argumentation non justifiée que les femmes commerçantes de AGBASSAKPA ont utilisée pour évincer les femmes Holli. Dès cet instant, ces dernières se sont repliées et n'attendent presque rien de l'ONG. Une autre forme de repli mais non lié à l'identité est le repli lié au rôle joué par l'acteur dans l'arène. C'est le cas des femmes vendeuse ambulantes qui, du fait de leur activité peu rentable, se sont trouvées non éligibles au crédit de SINDO. Ceci suppose que dès lors que ces femmes connaîtront une amélioration de leur situation et quitteront cette strate pour une strate supérieure, elles seront éligibles aux actions de l'ONG.

c) Facilitation des actions :

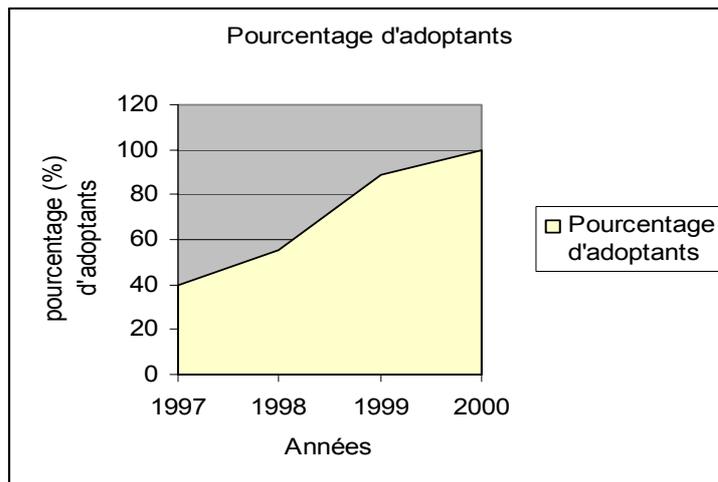
La facilitation des actions est le fait des acteurs qui, sans vraiment prendre une place de joueurs dans l'aire de jeu, facilitent l'action en mettant en jeu une contribution quelconque, symbolique, affectueuse, médiatrice ou marchande. Dans le cas de l'action de SINDO à AGBASSAKPA, cette facilitation a été l'œuvre des Jésuites et des élus locaux.

d) La reconversion stratégique, produit d'une sélection adverse.

La reconversion stratégique a été l'œuvre de ces femmes dont les finalités poursuivies étaient contraires à celles de l'initiative. Mais pour capter les ressources disponibles, elles ont revêtu la peau d'agneau pour pénétrer le troupeau. Ce sont les femmes usurières ou descendantes de familles usurières qui, mettant en valeur leur rôle de femmes commerçantes, se sont impliquées dans l'action et ont même occupé des postes importants de responsabilité tels que la présidence d'une AFEC.

e) La main à la pâte

Ce positionnement a été l'œuvre des acteurs qui se sont véritablement impliqués non pas forcément ou seulement pour les objectifs du projet mais aussi et surtout parce qu'ils y trouvent des moyens d'atteindre leurs propres objectifs au travers de ceux du projet. C'est le cas des femmes commerçantes et des femmes agricultrices au début de l'action, même si ces dernières seront privées de crédit par la suite. En 2000, on dénombrait un total d'environ 600 femmes réparties dans 12 Associations des femmes pour l'Épargne et le Crédit, AFEC. En considérant l'initiative dans ses aspects innovants, le graphique 1 présente sa diffusion dans le temps.



Graph 2 : Diffusion de l'innovation « micro crédit » de SINDO à AGBASSAKPA.
Source : A partir des données du tableau statistique des activités des AFEC Mai - juin 2000

On constatera sur ce graphique que 40% de l'effectif total des femmes en 2000 étaient impliquées dans l'initiative en 1997, c'est-à-dire au démarrage des activités. Cette forte acceptation de l'initiative pourrait être analysée comme l'aboutissement des stratégies adoptées par Tanti Jéro mais aussi comme une mesure positive de la perception que les femmes ont de l'aptitude de ce projet à répondre à leurs attentes. Selon E. Rogers (1983) cité par J.-P. Olivier de Sardan (1995 : 82), le processus d'adoption d'une innovation quelle qu'elle soit, donne lieu à 5 types d'adoptants : les pionniers, les innovateurs, la majorité précoce, la majorité tardive, et les retardataires. Mais dans le cadre de cette innovation précise, il est difficile d'identifier clairement ces catégories encore que les statistiques utilisées ne montrent que l'implication et non l'adoption qui relève d'une plus profonde intériorisation que la simple acceptation de l'initiative.

Cependant, il est important de savoir que ce positionnement initial n'est pas figé. Il sera plutôt l'objet de négociations à tous les instants de la mise en œuvre de l'initiative de sorte qu'il s'observera des inattendus comme c'est le cas des femmes de MASSI et LONME, limitrophes de AGBASSAKPA mais aussi des sorties comme c'est le cas des femmes agricultrices qui à un certain moment ne bénéficieront plus de crédit ; leur activités n'offrant pas la sécurité nécessaire recherchée par l'ONG.

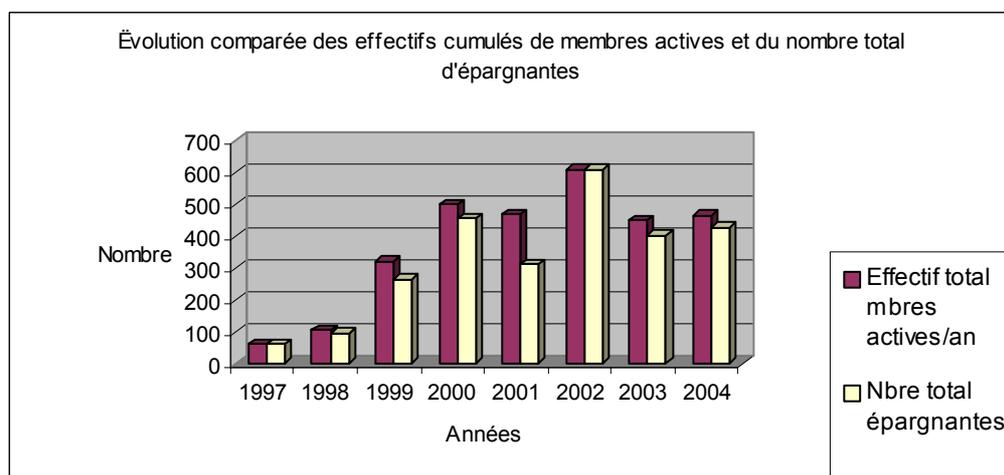
5.3- Déroulement de l'action : la micro finance et le repositionnement des groupes stratégiques

5.3.1- Les performances de l'activité d'épargne-crédit

5.3.1.1 Evolution comparée des effectifs des membres actives et des membres épargnantes

Le graphique N°2 montre l'évolution comparée des effectifs des femmes actives et des femmes épargnantes. Les membres actives sont celles qui prennent part à la grande partie des activités de

SINDO. Les membres épargnantes sont celles qui en plus de l'épargne sur crédit¹¹ mettent volontairement de l'argent à la caisse. L'évolution comparée des deux histogrammes montre une croissance graduelle jusqu'en l'an 2000. Une chute est observée entre 2000 et 2001. En 2002, un nouveau départ a permis d'atteindre simultanément les modes des deux histogrammes avec des valeurs modales identiques équivalentes à un effectif de 600 femmes épargnantes et 600 femmes actives. Entre 2000 et 2001, la chute du nombre d'épargnantes par rapport au nombre de femmes actives d'une part et la baisse des deux paramètres par rapport aux valeurs de l'année antérieure d'autre part m'amènent à émettre l'hypothèse d'une rupture à cette période précise.

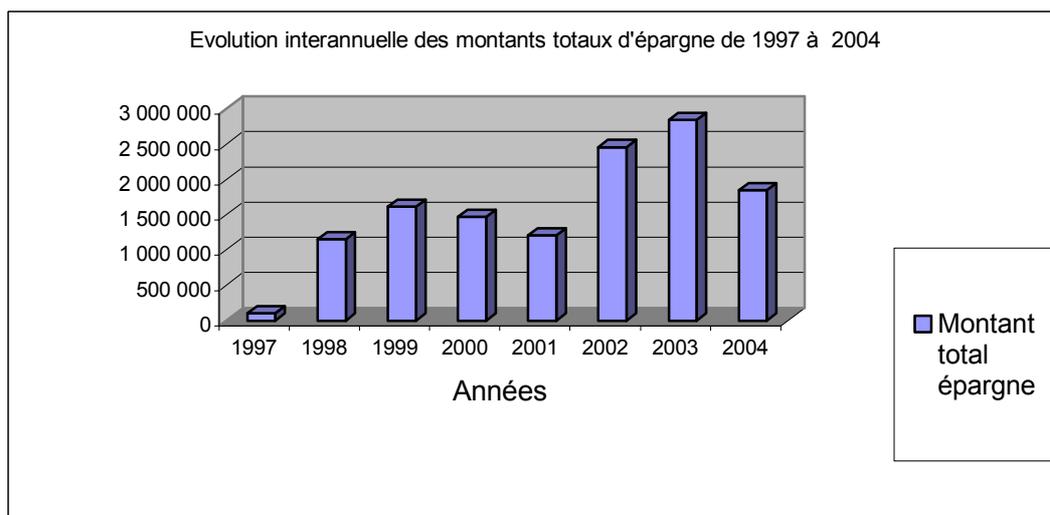


Graphe 2 : Evolution comparée des effectifs cumulés des femmes actives et du nombre total de femmes épargnantes de 1997 à 2004-

5.3.1.2- Montants totaux de crédits octroyés, nombre de crédits, montant totaux des épargnes et taux de remboursement

L'ONG SINDO a octroyé de 1997 à 2004, 4939 crédits avec un cumul d'environ cent dix-neuf millions cent quarante sept mille francs (119 147 000 FCFA), mobilisant une épargne d'environ 18 566 407 F CFA qui est au fur et à mesure utilisée par les bénéficiaires pour la résolution des divers problèmes et l'augmentation du capital. Cette somme n'est en aucun cas constituée de dépôts à terme pouvant être utilisé pour les fonds de crédits. Les femmes ont toujours été très méfiantes et considèrent que ces épargnes sont les seules sources de financement sur lesquelles elles se basent pour subvenir à leurs besoins. Le taux moyen de remboursement des crédits est de 96,6%. Les impayés enregistrés sont généralement dus aux méventes et aux cas de maladies qui entraînent une inactivité temporaire des femmes. Corrélativement avec l'évolution des effectifs des femmes épargnantes, on constate que le graphique présentant l'évolution des montants épargnés (graphe 3) montre une croissance progressive allant de 100. 000 à 1500 000 FCFA entre 1997 et 1999. Entre 2000 et 2001, les montant épargnés ont chuté d'environ 400 000 F CFA avant de reprendre un nouvel envol en 2002.

¹¹ L'épargne sur crédit signifie que pour un crédit de montant x, les femmes remboursent en plus de l'intérêt, une petite somme qui est gardée dans la caisse et constitue une forme d'épargne non volontaire. Ce qui fait que les femmes sans le vouloir peuvent faire des épargnes qui leur sont retournés à la fin du cycle de crédit.



Graphe 3 : Evolution des montants totaux d'épargne de 1997 à 2004

5.3.1.3- L'alphabétisation des femmes : une activité non prévue, un succès mitigé

En 1999, les femmes de la région de AGBASSAKPA ont sollicité l'ONG pour l'organisation des classes d'alphabétisation. C'est ainsi que l'ONG a mené les démarches auprès du Comité pour la Coordination Départementale de l'Alphabétisation (CCDA) en vue de la formation de neuf (09) femmes de la région, sélectionnées selon leurs motivations et aptitudes. Six des neuf femmes ainsi formées ont dispensé à leur tour des séances de néo-alphabétisation aux autres. Au total 350 femmes ont suivi les classes de néo-alphabétisation. Cette activité a également touché les petites filles déscolarisées âgées de 12 à 15 ans qu'on retrouve dans le marché de AGBASSAKPA. C'est ainsi qu'une quinzaine de filles dites « filles de marché » ont été alphabétisées dans l'objectif de les éduquer aux IST et autres maladies sexuellement transmissibles. Cette dernière manche de l'activité d'alphabétisation n'a pas réussi en raison de ce que le groupe cible y a manifesté une faible adhésion.

5.3.2 Le repositionnement des acteurs et les logiques plurielles des femmes

5.3.2.1- L'émergence de nouveaux acteurs : la complexification de l'environnement du projet

La légalité requise pour l'action d'alphabétisation ainsi que les séances de renforcement de capacité organisées à l'intention des membres, ont entraîné l'émergence de nouveaux acteurs. C'est le cas du Comité pour la Coordination Départementale de l'Alphabétisation qui est entré dans le jeu en 1999 sur invitation de l'ONG, alors qu'au départ de l'action cet acteur institutionnel n'était pas prévu. D'autres acteurs institutionnels et naturels de ressort purement local ont également fait leur émergence au cours du déroulement de l'action. Il s'agit de la Caisse villageoise d'Epargne et de Crédit de AGBASSAKPA puis des tontiers ambulants encor appelés gardes-monnaies ambulants

a) la naissance de la caisse villageoise d'épargne et de crédit CVEC de AGBASSAKPA

Prenant appui sur le fait que SINDO ne s'intéresse qu'aux femmes et pas aux hommes, l'ONG ALDIPE avec l'appui du Programme d'Appui au Développement du Secteur Agricole (PADSA) a suscité en 1999 la création de Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit CVEC de AGBASSAKPA. Après l'Assemblée générale constitutive tenue en 2000, l'ONG ALDIPE s'est retirée définitivement conformément au contrat signé avec le PADSA pour permettre l'auto

gestion de la caisse. L'approche adoptée par la CVEC fait le mixage entre le système COOPEC et l'approche Grameen Bank développée par l'ONG SINDO. Le mode de fonctionnement de cette caisse est le suivant :

- *Gouvernance interne* : Les membres des différents organes sont élus de façon démocratique au cours d'une assemblée générale qui réunit tous les 691 membres pour un mandat de trois ans. La dernière Assemblée Générale a eu lieu le 22 novembre 2003. Il n'y a aucune influence de l'Etat sur le fonctionnement de cette caisse. Toutefois, l'ONG ALDIPE semble avoir orienté à sa manière les premières élections dans une logique de recherche des personnes de main pour conduire l'initiative selon leur volonté. Aujourd'hui, l'ONG s'est définitivement retirée et la caisse demeure fonctionnelle.

- *Adhésion et ouverture d'un compte*: Le titre d'adhérent est obtenu par libération d'un droit d'adhésion fixé par eux-mêmes à 500 F CFA. La particularité de cette caisse est que, pour chaque adhérent, les parts sociales sont réparties en 20 parts dont le nombre de parts libérés lui donne accès autant de fois à un crédit maximum de 50.000 FCFA (80€). Autrement dit, le client qui libère 4 parts sociales, pourra bénéficier d'un crédit allant jusqu'à 200 000 FCFA (320€) s'il le désire, au cours de chaque cycle de 6 mois. Toutefois, avoir plusieurs parts ne donne pas lieu à plusieurs voix lors des prises de décisions. Pour ouvrir un compte, l'adhérent devra verser un montant de 5000 FCFA qui représente en même temps son avoir. A la fermeture du compte, un prélèvement de 1000 FCFA est effectué. Il existe deux types de dépôts : les dépôts à terme qui génèrent un intérêt de 4% par an et les dépôts à vue sans intérêt.

- *Conditions d'octroi de crédit* : La caisse octroie des crédits aussi bien aux hommes qu'aux femmes, qu'ils ou elles soient individuels ou en groupe. Pour les crédits individuels, la première condition pour avoir accès au crédit est de détenir 1/3 du crédit demandé dans son compte domicilié à la CVEC. A défaut, la mise en gage d'une parcelle ou d'un objet symbolique est de règle. Pour les crédits en groupe, la caution solidaire des membres du groupe est suffisante. La fonction de vérification des conditions remplies par le demandeur est le travail du comité de crédit. Le taux d'intérêt pratiqué est de 2% par mois. Le taux d'impayé est de 7,15%, ce qui fait un taux de remboursement de 92,85%

b) Les tontiniers ambulants ou Garde monnaies ambulants

Toujours en l'an 2000, d'autres nouveaux acteurs ont fait leur émergence dans l'arène locale de AGBASSAKPA. Il s'agit des tontiniers ambulants qui parcourent les rues collectant les épargnes des femmes commerçantes. L'avantage comparatif de ces derniers acteurs est le fait qu'ils sont munis d'un vélo et vont collecter les épargnes. De plus ils collectent quotidiennement les épargnes et tirent de cette activité une rente correspondant à l'épargne de 1 jour sur trente jours de collecte, l'épargnant ne récupère donc que le montant correspondant à 29 jours d'épargne à la fin du cycle d'épargne qui est de 1 mois. Par ailleurs, les tontiniers ambulants offrent des possibilités de crédits au cours de l'épargne.

c) Repositionnement des autres acteurs de l'arène

- Après la décentralisation, le maire de l'ancienne commune de AGBASSAKPA a cédé son portefeuille à l'actuel Chef d'Arrondissement. Depuis son élection en 2002, aucune relation particulière ne le lie avec l'ONG SINDO.

- En septembre 2001, les Jésuites ont quitté Agbassakpa. Mais leurs remplaçants ont su maintenir de bonnes relations de facilitation avec SINDO

- De nombreuses associations d'hommes telles Association des menuisiers, Association GBENONKPO Alowanou Yagboko et Association NONVIGNON ont vu le jour et se sentent délaissées par SINDO qui ne s'occupe que des femmes. En revanche, elles ont reçu une bonne audience au niveau de la CVEC.

5.3.2.2 - Stratégie des femmes dans ce nouvel environnement : travail invisible et logiques plurielles

L'élargissement des offres de services financiers au niveau de l'arène ne fait que conforter les femmes qui mettent en jeu leur autonomie relative pour participer à plusieurs actions à la fois. En effet, nombreuses sont celles qui sont dans les AFECs de SINDO, tout en ayant, non seulement un compte à la CVEC mais faisant également des épargnes chez les tontiniers ambulants. En particulier la Présidente de l'AFEC Saint Michel 1 est en même temps la trésorière de la CVEC. Mais comment ces femmes s'arrangent-elles pour d'une part assumer leurs responsabilités de mère et d'épouse, de femmes commerçantes au marché puis participer aux activités multiples liées à l'accès au crédit ? En réalité, les femmes de Agbassakpa conduisent des logiques plurielles. Une grande partie du travail des femmes de Agbassakpa est invisible comme c'est le cas pour la plupart des femmes du monde entier. En effet, Les femmes sont connues à Agbassakpa pour être les plus matinales. « Déjà à 5h du matin je dois me lever pour commencer les travaux domestiques et m'apprêter pour le marché. Les lundi sont les jours où généralement il y a peu d'activité alors que les week-end sont les plus chargés car le marché rapporte le plus en week-end à cause des voyageurs » m'a confié une femme interviewée. La journée de la femme à Agbassakpa est généralement très chargée. Après les travaux domestiques, elle se dépêche d'aller étaler ses marchandises au marché qui reprend vie déjà à partir de 8h le matin. A cette heure, les étalages sont généralement confiés aux filles qui commencent ainsi par acquérir l'expérience du marché. Après cela, les lundi sont généralement les jours où beaucoup de femmes voyagent surtout pour s'approvisionner pour la nouvelle semaine qui commence. Les mercredi sont les jours les plus chargés. En effet, SINDO fait ses recouvrements les mercredi et la nouvelle règle oblige chaque femme à se déplacer pour venir au bureau et faire le remboursement elle-même. De plus les mercredi soirs sont les jours où la plupart des AFECs tiennent leurs réunions. Ceci les met dans une contrainte de participation qu'elles essayent de gérer de plusieurs manières. Le plus difficile, ce n'est pas d'abord l'acte de sortir et d'aller rembourser le crédit. Mais c'est plutôt toutes les dispositions qu'il faut prendre pour pouvoir déboursier le remboursement. A cet effet, déjà le lundi, les femmes en situation délicate commencent par courir ça et là soit pour mettre un objet en gage chez un tiers pour faire un crédit et rembourser celui de SINDO soit pour vendre un bien précieux. Les mercredi sont vécus comme des jours infernaux surtout lorsque la femme n'est pas capable de rembourser. « SINDO kouè non don an » disent-elles ce qui signifie que l'argent de SINDO ne peut pas ne pas être remboursé. Dans un groupe de solidarité, lorsqu'une femme est prête pour le remboursement et que les autres ne le sont pas, elle doit courir et chercher une solution avec la ou les femmes défaillantes. Ceci constitue un travail supplémentaire par rapport à tout ce qu'elle a déjà fait pour parvenir à réunir sa part du remboursement. Toutes ces démarches pour réunir l'argent à rembourser le mercredi constituent un travail énorme, des kilomètres de marche parfois sans compter les travaux leur incombant naturellement en tant que épouse ou mère. Toutes ces démarches avant l'obtention du crédit et pour le remboursement augmentent les coûts de transactions supportés par ces femmes. De plus dans une communauté où la tradition est encore très forte, ces femmes conjuguent les logiques d'économie avec des logiques identitaires en perpétuant les traditions qui confèrent à la femme le principal rôle d'animatrice et de vedette des cérémonies. C'est par exemple le cas des cérémonies de dot au cours desquelles elles sont appelées à jouer un rôle primordial. De même, l'appartenance à un même groupe de solidarité resserre les liens entre les femmes qui s'entraident de mille manières pour maintenir un bon lien social les unes avec les autres. C'est ainsi qu'en cas de nécessité d'absence au marché, la femme qui n'a pas une fille disponible peut négocier avec sa voisine de marché et celle-ci veille sur son

étalage et vend à sa place en attendant son retour. En somme, l'activité économique est un élément d'un tout comme l'ont fait observé I. Yépez Del Castillo et S. Charlier (1999) ; ces femmes conjuguent à la fois des logiques économiques, politiques, et culturelles. En conséquence, par rapport aux activités de SINDO, on note que la participation des femmes est beaucoup plus accentuée sur les activités de micro finance que sur les autres activités puisqu'elles n'ont pas le temps de participer à toutes les activités.

5.4- Ruptures, crises ouvertes et formes de régulation : Approche diachronique

5.4.1 Période 1997-1998 ou la lune de miel

La période de 1997 à 1998 a été la période la plus appréciée de toutes les parties intervenant dans l'action. A cette époque chaque partie faisait l'effort de respecter les normes formelles de l'action. La première animatrice gardait encore par devers elle la caisse des remboursements, des épargnes et des épargnes sur crédits. Les retards de remboursement des crédits étaient plutôt perçus comme les balbutiements de démarrage.

5.4.2 Première rupture, année 1998 : Plus de crédit pour les femmes agricultrices, plus de crédit scolaire en nature

Entre 1998 et 1999, la caisse de SINDO a enregistré un montant d'impayé de l'ordre de 200.000 FCFA. Les enquêtes menées par l'ONG auraient révélé que les femmes avaient investi les crédits dans les activités agricoles et la saison n'avait pas été bonne. En conséquence, l'ONG a convoqué une réunion et essayé de débattre de la situation avec les bénéficiaires. La décision issue de cette réunion faisait état de ce que les femmes agricultrices ne pourront plus avoir accès au crédit. La phrase « *SINDO kouè non lè glé aa* » ce qui signifie « l'argent de SINDO ne fait pas l'agriculture » était celle retenue par toutes les femmes ayant pris part à cette réunion. Cette réunion a également analysé les cas d'impayés par rapport aux crédits scolaires. A l'époque ces crédits scolaires étaient en nature, c'est-à-dire qu'à l'approche de la rentrée des classes, SINDO s'approvisionne en fournitures scolaires et les redistribue aux femmes ayant des enfants scolarisables. Il a été remarqué que ces femmes ne remboursent pas ces crédits surtout si elles ont un crédit d'appui au commerce en cours. Alors, la décision a été d'octroyer désormais ces crédits en espèces entre un à deux mois à l'avance par rapport la date de la rentrée des classes. L'idée sous-jacente est que l'argent pendant cette période serait réchauffé par le commerce de façon à leur permettre d'acheter les fournitures scolaires pour les enfants mais également de rembourser le crédit.

5.4.3- Crises ouvertes

An 2000 : Les dessous d'un Vol improvisé

Les graphes précédents laissent présager d'une rupture en 2000. A l'époque la première animatrice d'alors, Detti gardait encore la caisse auprès d'elle. Ayant aperçu le bureau ouvert en plein week-end, elle se serait rapprochée et aurait constaté la disparition de 200000 F CFA. De nouveau, la réunion des membres va statuer sur cette question et la décision issue de la réunion a été le renvoi de cette animatrice. D'après mes enquêtes, ce vol serait une improvisation de l'animatrice qui, entre temps s'est associée D.J., gérante d'une AFEC, pour faire du commerce avec les remboursements et les épargnes des membres. A partir de cet instant il a été noté une division du groupe en deux ; les unes favorables au renvoi de l'animatrice et de la gérante, les autres

soutenant qu'elles étaient innocentes. Aux termes de vifs accrochages entre les deux parties, le consensus de leur renvoi respectif a été obtenu. Saisissant cette opportunité, dame T. M Présidente de l'AFEC Saint Michel 1 et déjà trésorière à la CVEC, s'est proposée volontaire pour centraliser désormais tous les remboursements, ce qui a été accepté. Il a été alors décidé que les AFECs gardent désormais au niveau de leurs caisses respectives, les épargnes sur crédit les garanties avant épargne ainsi que les épargnes ordinaires des membres, et remboursent les crédits auprès de dame T. M. C'est alors que l'histoire se répéta. Les pratiques d'usure ont progressivement repris et avec les sous de l'ONG SINDO. Cette crise a donné un coup de massue à la détermination des femmes de AGBASSAKPA. De plus SINDO à cette année n'avait plus le monopole de l'activité de micro finance à AGBASSAKPA. Avec la présence d'autres offres de micro crédit dans l'arène, les femmes sont entrées dans une diversification de leur source de financement mais aussi une dispersion de leurs épargnes. Ceci s'est traduit, comme nous l'avons montré plus haut par la baisse des montants totaux épargnés à SINDO à cette période.

Des séances de formations ont été faites à l'endroit de 18 femmes leaders pour les amener à prendre conscience de ce que l'argent qu'elle reçoivent est un crédit et ne doit en aucun cas ne pas être remboursé.

2ième Crise : Année 2003 : Démentellement du réseau d'usure.

Dame T. M, nostalgique d'une activité qui faisait sa gloire et celle de ses parents et en vertu de la position qu'elle occupe et de son influence au niveau de l'arène de AGBASSAKPA a réussi à ressusciter les pratiques usurières. Comment procède-t-elle et quel est son groupe cible ? En réalité, puisqu'elle centralise l'ensemble des remboursements de SINDO d'une part et assume le poste de trésorière à la CVEC, elle a accès à d'énormes ressources financières. Ainsi, elle a sérieusement relevé son commerce qui n'a rien avoir avec celui des femmes ordinaires. Ensuite, elle a mis en place un réseau d'usure avec comme premières cibles, les personnes rejetées par SINDO pour raison d'endettement ou de mauvais comportement. En 2003, ayant eu des rumeurs sur ces pratiques en cours, l'ONG a voulu faire un contrôle de caisse mais dame T. M. s'y est opposée farouchement. Les enquêtes menées auraient révélé qu'elle utilisait les remboursements des femmes et en a fait de l'usure à un taux de 20% par mois. Elle doit 139000 CFA à SINDO avec un impayé de 200000 FCFA. A la CVEC, elle doit 300 000 FCFA.

Au dénouement, elle s'est engagée à rembourser à raison de 300F CFA/jour. Un autre cas de détournement des ressources du projet s'est enregistré dans l'AFEC Mahudjro, où la gérante *Lolonon* a dérobé un total de 224 800 FCFA avec en dessous des pratiques d'usure analogues à celles de T. M. L'accusée ayant reconnu les faits faisait comprendre que son mari ne s'occupait pas d'elle et puisqu'elle a un enfant drépanocytaire qui a fini par mourir, elle a dépensé les sous. Son mari s'est alors engagé à vendre 10 carrés de terre à raison de 60000 l'unité pour rembourser cette dette.

Arrentons ici pour remarquer le sort terrible d'une action collective qui, conçue au départ pour enrayer un phénomène a fini par servir ce même phénomène et a des impacts sur le foncier qui est une ressource de plus en plus rare dans le milieu. Il est vrai que le taux d'intérêt pratiqué par les usuriers a été réduit de moitié, passant de 40% à 20%. Il n'en demeure pas moins vrai que le projet a financé cette activité au détriment des plus démunies.

5.6 Analyse systémique de l'action collective d'épargne et de crédit à AGBASSAKPA

M. Crozier et E. Friedberg (1977 :197) ont défini deux modes de raisonnement complémentaires dans l'analyse des organisations. Le raisonnement stratégique et le raisonnement systémique. En utilisant la notion de groupes stratégiques et en étudiant le positionnement de chaque groupe dans ou vis-à-vis de l'initiative, ainsi que les interactions entre eux, leurs intérêts divergents et les

stratégies qu'ils développent, j'ai fait jusque ici une analyse stratégique de cette action collective à AGBASSAKPA. Mais cette analyse resterait incomplète sans une analyse systémique, quelque brève fût-elle, pour mieux cerner les dessous des stratégies observées.

5.6.1 Un système « épargne et crédit » à AGBASSAKPA ?

Selon M. Crozier et E. Friedberg (1977 :220-221), dans un système, l'incapacité des acteurs isolés à prendre une décision unilatérale est une manifestation de leur l'interdépendance. A cette première caractéristique évidemment générale, les auteurs ajoutent une seconde plus remarquable qui est « qu'aucun compromis ne puisse être négocié directement entre les différentes parties » ; ce qui les amène à remarquer que l'interdépendance dans un système est oblique, plus que verticale ou horizontale pure. Une troisième caractéristique du système mise exergue par ces auteurs pourrait être qualifiée comme l'autarcie des parties les unes envers les autres. En effet, ils précisent que « dans un système, chaque unité agit seule par les canaux qui lui sont ouverts, sans jamais se préoccuper de ses voisines (éventuellement en se cachant d'elles) et sans chercher à créer un front commun. La non-coopération et l'évitement entre unités semblables est la règle. » Ces caractéristiques n'échappent pas à la tendance normative inhérente à toute tentative de caractérisation. Toutefois, elles sont assez claires pour permettre de postuler de l'existence d'un système « épargne et crédit » à Agbassakpa depuis la complexification de l'arène par l'émergence de nouveaux acteurs à partir de l'année 2000. En effet, deux principaux acteurs institutionnels se partagent l'arène de Agbassakpa pour les activités de micro finance. Il s'agit de SINDO et de la CVEC. Chacun de ces acteurs institutionnels se rattache à l'arène par un groupe d'acteurs locaux impliqués dans les activités qu'il développe. Alors que SINDO est connectée uniquement aux femmes et plus précisément aux femmes autochtones dont le commerce fleurit, la CVEC est ouverte à tous les acteurs hommes, femmes, associations, holti ou autochtone. Chez SINDO, la tendance est mobilisatrice car les femmes devront se mettre en association des femmes pour l'épargne et le crédit (AFEC) pour bénéficier du crédit. Alors que la CVEC ne l'exige pas. Par ailleurs dans leur fonctionnement respectif, ces deux acteurs n'ont aucune relation l'une avec l'autre, on pourrait dire que c'est l'évitement. A SINDO, on ne reconnaît pas la CVEC comme concurrent. Pourtant, nombreuses sont les femmes qui, avec la création de la CVEC ont diversifié leur épargne entre les deux institutions. En particulier des responsables d'AFEC de SINDO sont aussi responsables à la CVEC. C'est le cas de T. M. , Présidente de l'AFEC St Michel 1 et de A. P. Gérante de l'AFEC Finagnon et Présidente du Conseil d'administration de la CVEC. Par ailleurs, les femmes Holli, non prises en compte dans les AFECs de SINDO ont pu être récupérées par la CVEC. En l'occurrence K. M. est membre du comité de surveillance de la CVEC. En somme, les caractéristiques proposées par Crozier et E. Friedberg (1977 :220-221) semblent être respectées

5.6.2- Les relations de pouvoir au niveau du sous-système SINDO

J'appelle sous-système SINDO, la partie du système définie par l'acteur institutionnel SINDO et les autres acteurs impliqués dans l'action collective qu'elle a initiée. Selon Erhard Friedbert (1993 :250) la réalisation d'une action collective se fait le plus souvent autour d'une somme d'incertitudes naturelles ou objectives découlant des caractéristiques techniques, économiques ou autres des problèmes à résoudre. Il définit le pouvoir comme la capacité d'un acteur à pouvoir contrôler au moins partiellement ces incertitudes car, fera-t-il remarquer « ce qui est incertitude du point de vue problème est pouvoir du point de vue des acteurs ». En cela, le pouvoir lui-même sera objet de négociation perpétuelle en fonction des marges de manœuvre des différents acteurs et surtout en fonction de la proportion de l'incertitude que leurs positions respectives à l'instant considéré, leur permettent de contrôler.

- Les relations de pouvoir dans SINDO avant 199-2000

Avant l'année 1999-2000, SINDO était la seule structure d'épargne et de crédit à AGBASSAKPA. De plus l'institution était porteuse d'une innovation susceptible d'améliorer les conditions de vie des femmes. En cela, elle a, par rapport à la population le contrôle d'une grande partie de l'incertitude liée à l'action collective à savoir les ressources financières et le savoir technique à mettre en œuvre pour y aboutir. A ce stade SINDO avait un quasi monopole du pouvoir sans ignorer que l'autonomie des autres acteurs est également un pouvoir qu'ils détiennent en ce qui concerne leur décision de prendre part ou non dans l'action.

- Les relations de pouvoir dans SINDO après 2000

Après l'an 2000, en perdant le monopole en matière d'offre de services financiers à AGBASSAPKA, SINDO a perdu le monopole du pouvoir dans le sous-système qui est le sien. L'animatrice déchu tenait à juste titre aux femmes membres des AFECs des propos démobilisateurs du genre « *mi so mon fi dé vo zè sindo wou a wè a ?* », ce qui signifie, « n'avez-vous pas trouvé mieux ailleurs qu'à SINDO ? ». Ainsi, la maîtrise du pouvoir de SINDO s'est peu à peu effilochée du haut. De plus du bas, on notait la même tendance à réduire le pouvoir de SINDO chez les femmes qui usaient du don-contre-don, comme je l'avais démontré plus haut. Si Tanti Jéro a su résister à la tendance d'effilochement par le bas, le cumul de fonction dans les deux sous-systèmes par certains acteurs offre à ces derniers un contrôle d'une plus grande partie de l'incertitude liée à l'action. En effet, étant à des postes de responsabilité aussi bien à la CVEC qu'à SINDO, ces acteurs ont désormais d'autres cordes à leurs arcs. De plus, elles ont dû constater que la CVEC offre plus de souplesse dans le remboursement que SINDO, que les dépôts à terme pouvaient générer des intérêts. Les femmes en position stratégique à la CVEC, pouvaient à l'instar des garde monnaies ambulants, rassembler les ressources auxquelles elles ont accès pour rendre des services financiers aux acteurs défaillants dans le système de SINDO : c'est la résurrection de l'usure. Prenant en compte, les règles de contrôle de caisse à la CVEC (règle selon laquelle, les contrôles sont toujours annoncés à l'avance), la présidente de l'AFEC ST Michèle 1 s'est opposée au premier contrôle prévu par SINDO.

Toutefois, malgré cette perte partielle du contrôle du pouvoir, SINDO détient toujours une zone d'incertitude qu'elle seule est en mesure de contrôler. En particulier, les femmes ne demandent jamais de compte à SINDO par rapport aux salaires du personnel et la gestion interne de l'ONG. Ainsi, l'accountability n'est pas à l'ordre du jour déjà que les AFECs gardent à leur niveau leurs épargnes et leurs épargnes sur crédit. La gestion des intérêts prélevés sur les remboursements ne semble pas constituer une préoccupation pour ces femmes. Ce qui semble normal à plus d'un titre.

5.6.3- Fonctionnement du système

Le fonctionnement du système est caractérisé par une régulation mutuelle des deux sous-systèmes qui sans une communication officielle interagissent l'un sur l'autre. Pour preuve, au démarrage des activités de la CVEC, les groupes marginalisés par SINDO ont été récupérés par la CVEC en particulier les hommes, les Holli, sans acception de l'activité exercée. C'est ainsi qu'on retrouve parmi les membres de la CVEC, les responsables de restaurant, les femmes agricultrices et même les garde monnaies ambulants. En revanche, la CVEC n'offre pas des renforcements de capacité aux membres tels que SINDO en offre aux siens. L'intérêt de SINDO pour les autres éléments du développement de la localité tel que l'éducation, la question des filles du marché l'alphabétisation ne constitue nullement une préoccupation pour la CVEC qui reste dans son rôle d'institution de financement décentralisée. Le seul aspect par lequel la CVEC contribue au développement de la localité est l'offre de service financier. De ce fait, on comprend que les femmes n'ont pas intérêt à délaisser SINDO en faveur de la CVEC et c'est justement ce qui amène les responsables de SINDO à ne pas considérer la CVEC comme un concurrent. Chaque sous-système profite donc au maximum de ses avantages sur l'autre, ce qui renforce l'isolement ou l'atomisation des offres de services pour le développement. Dans ce flou, ce sont les femmes qui en profitent le plus. En effet, en l'absence de toute communication entre les deux sous-systèmes, il est loisible aux

femmes de prendre de crédit chez l'un pour rembourser l'autre. Ceci pose le problème de la non existence d'une instance de coordination des activités de micro finance à AGBASSAKPA, c'est-à-dire une centrale des risques. En effet, cette situation déplace plutôt les risques réels des femmes aux institutions qui s'endettent mutuellement sans s'en rendre compte.

3^{ème} partie : Appropriation de l'entreprise sociale de Tanti Jéro

• CHAPITRE 6 : L'appropriation du projet de société de Tanti Jéro au carrefour des stratégies individuelles et collectives

Dans le chapitre 5, j'ai montré le déroulement de l'action collective initiée par Tanti jéro dans l'arène de AGBASSAKPA. Les différentes stratégies des acteurs ont été analysées selon une approche stratégique qui a été complétée par une analyse systémique de l'accès au financement à AGBASSAKPA. Après avoir présenté tous les aspects liés à la mise en œuvre de cette initiative, suis-je à présent en mesure de répondre aux questions fondamentales de cette recherche à savoir

- Comment une action de développement conçue hors du village ou avec les populations bénéficiaires arrive à s'établir comme une dynamique d'autopromotion durable ?
- Comment les acteurs locaux s'approprient-ils les initiatives de développement ?

6.1- L'intégration d'une action de développement dans le quotidien des acteurs locaux : un processus de négociation et de superposition de pratiques.

Dans le chapitre 5, j'ai mis en exergue les stratégies manifestes et les stratégies latentes mises en œuvre par Tanti Jéro dans le cas spécifique du projet étudié. En effet, à l'origine, Tanti Jéro n'avait pas prévu entrer dans une logique d'intervention à AGBASSAKPA. Elle y était juste pour faire ses recherches dans le cadre de l'obtention de son diplôme de Master. Lorsqu'elle a découvert qu'elle pouvait être utile à quelque chose, elle a mis en place toute une stratégie pour faire passer l'initiative.

Les stratégies manifestes

a) L'idée de l'action

A travers le cas étudié, la toute première étape dans la démarche de Tanti Jéro pour asseoir son initiative est d'abord d'avoir une idée claire de ce qu'elle voulait faire. En effet, sans avoir une idée de ce qu'on veut faire, on ne peut mobiliser les acteurs locaux autour de soi. Dans le cas d'espèce, Tanti Jéro a pris le soin de bien mûrir son action. Mais elle n'est pas venue imposer ce qu'elle a conçu ; elle a plutôt mis en place des stratégies de négociation avec les acteurs locaux.

b) Mobilisation des ressources financières nécessaires à l'action :

La mobilisation des ressources nécessaires à l'action est une étape très importante. En effet, qu'il s'agisse d'une action initiée uniquement par les acteurs locaux ou une d'une action initiée grâce à l'intervention d'un acteur externe, sans ressources financière, point de mobilisation réelle. C'est justement cette mobilisation de ressources financière qui place beaucoup d'ONGs locales dans une logique de courtage et les instrumentalise au profit des bailleurs de fonds qui par elles exportent leur manière de pensée. De même dans beaucoup de cas, le fait d'avoir un financement d'un bailleurs impose des contraintes énormes d'ordre administrative (des rapports qui consomment plus de temps que le travail de terrain) et des contraintes en matière de planification. Dans ce dernier cas, les ONG en quête de meilleures performances en ce qui concerne les indicateurs s'éloignent de leur mission sur le terrain. Dans le cas de SINDO, le financement sur fonds propre a exonéré l'action de cette pression externe de sorte que les motivations réelles et les dynamiques internes se sont exprimées et les conflits ont pu être observés. Autrement dit, si SINDO avait bénéficié d'un financement pour cette action, les trébuchements et les conflits auraient pu être des occasions de rupture du contrat ; ce qui n'a pas été le cas.

c) Construction d'un capital social autour de l'action

Le capital social est le nœud gordien de la mise en œuvre d'une initiative au niveau local. En effet, une action collective, pensée par un acteur individuel, quel qu'il soit, a besoin d'un support humain d'une complicité d'autres acteurs pour prendre vie. A cette étape, les canaux de communication au niveau local et l'obtention de la caution morale d'acteurs influents dans l'arène sont des voies faciles de diffusion de l'initiative.

c) La recherche d'une marge de confiance

Toute action collective suppose un risque. Ce risque est d'autant mieux perçu que l'action est financée sur fonds propre. C'est pourquoi, Tanti Jéro a voulu placer des personnes en qui elle a confiance pour agir avec elle et pour son compte.

d) La recherche d'un contrôle du pouvoir :

Le contrôle du pouvoir se négocie entre les parties impliquées dans l'action. Chaque partie, en fonction de l'incertitude qu'elle est en mesure de contrôler se trouve en position de force ou de

faiblesse par rapport à l'autre. Pour qu'une action puisse vraiment passer dans l'arène, il a fallu que Tanti Jéro détienne un pouvoir lié avant tout aux ressources financières à sa disposition. Mais il a aussi fallu qu'elle lâche du lest dans les négociations en ce qui concerne les montants à payer et qu'elle n'impose pas ces réflexions aux autres. Elle fait juste des propositions qui sont analysées.

Les Stratégies latentes

A côté des stratégies manifestes, il y a toujours presque des stratégies latentes. Dans le cas de Tanti Jéro, c'est la croyance à la vierge Marie qu'elle a utilisée comme stratégie latente.

Cependant, il est important de retenir, du moins avec le cas étudié ici, que ces stratégies, quoique ayant facilité l'intégration de l'initiative dans l'arène, n'ont pas pu écraser totalement les anciennes pratiques en faveur de la nouvelle. Le cas typique de AGBASSAKPA prouve qu'il y a en fait superposition des pratiques. C'est ce qui justifie que les pratiques d'usures ont pu persister. De plus, du fait que l'argent de SINDO a alimenté les réseaux d'usure que l'ONG est censée combattre, on pourrait émettre l'hypothèse que les nouvelles pratiques sont captées pour pérenniser les anciennes.

6.2- L'appropriation de l'action de développement à AGBASSAKPA au regard de la littérature

Dans le chapitre 1 du présent travail, j'ai essayé de faire un bref aperçu des divers entendements qu'ont bailleurs de fonds et chercheurs en sciences sociales du terme appropriation. Pour les bailleurs, il ressortait que l'appropriation d'une action de développement se manifeste par quelques traits particuliers tels que a) l'engagement de tous les acteurs ou groupes d'acteurs concernés depuis la conception jusqu'à la réalisation et l'évaluation, b) l'adaptation de la technologie ou du mécanisme mis en place au contexte local, c) la transparence de la part des donateurs qui laisse émerger des contre-pouvoirs à l'intérieur des groupes bénéficiaires, d) le passage des acteurs locaux d'une attitude d'assistés à celle d'une dynamique d'autonomisation. Pour les chercheurs, l'appropriation est avant tout une affaire de trajectoire prise par l'ONG qui intervient dans l'arène locale (A. Fowler) ce qui signifie que l'ONG selon sa trajectoire est le principal responsable d'une appropriation ou non de son intervention. Cette conception de l'appropriation s'inscrit dans la veine de la première définition que Larousse donne du terme à savoir « l'adaptation ». Elle rejoint en outre la caractéristique b) des bailleurs (l'adaptation des technologies et du mécanisme au contexte local). Mais en même temps, elle concentre tout l'effort dans le processus de l'appropriation sur la source de l'initiative qu'est ici l'ONG, le destinataire ne semble pas avoir grand-chose à faire. Au contraire, on pourrait aussi comprendre A. Fowler dans le sens que, fonction de la trajectoire donnée à l'initiative par l'ONG les interactions avec les acteurs locaux conduiraient à une appropriation rapide (1^{ère} trajectoire de FOWLER) à une appropriation plus ou moins lente, en fonction du temps que l'ONG a mis pour transférer le contrôle décisionnel aux acteurs locaux (2^{ème} trajectoire) ou pas d'appropriation (3^{ème} trajectoire). Cette dernière compréhension complexifie le phénomène d'appropriation comme étant le résultat d'une interaction, une réponse des acteurs locaux à la trajectoire prise au départ par l'ONG ; ce qui donne lieu à une certaine fermeture sociale. Pour M. WEBER « ...ces différents stades de fermeture interne plus ou moins définitive de la communauté sont appelées ***stades d'appropriation des chances sociales et économiques monopolisées par la communauté*** ». Cela signifie que le phénomène d'appropriation est avant tout un phénomène de division de la société ou de fermeture d'une partie ou d'un groupe de la communauté aux autres groupes dans le but mieux monopoliser les chances sociales apportées par l'initiative. Mais à l'intérieur de ce cloisonnement que se passe-t-il ? Pour R. Mongbo, le phénomène de démembrement des initiatives est la principale forme d'appropriation par les acteurs locaux. En effet, comme l'auteur le souligne si bien, les acteurs locaux décomposent souvent les initiatives et parfois, les aspects anodins

même pour le porteur de l'initiative peuvent être ceux sélectionnés par eux pour servir leurs objectifs personnels. C'est ce qui amènera J.-P Olivier de Sardan à retenir deux formes d'appropriation à savoir l'adoption sélective et le détournement. En d'autre terme, à l'adoption sélective qui transparait déjà chez Mongbo sous la forme de démembrement (dismembering), il accorde une place importante aux effets pervers et les sélection adverse pouvant résulter de l'interaction comme étant également une forme d'appropriation.

Mais que s'est-il concrètement passé dans le cadre de l'initiative que j'ai présentée ?

6.2.1- La trajectoire donnée à l'initiative par Tanti Jéro

Au démarrage de l'action, Tanti Jéro n'a pas atterri dans l'arène de AGBASSAKPA avec un projet déjà ficelé. C'est au cours des recherches pour son Master que l'initiative a émergé. Autrement dit, il s'agit d'une initiative conçue avec la complicité des acteurs locaux donc socialement souhaitée par eux. Dans la conception du mécanisme, les acteurs locaux n'ont pas joué un grand et on peut assimiler leur participation aux multiples réunions à une participation de validation et non de conception. En revanche, un accent particulier a été mis sur le renforcement de capacité. C'est ainsi que beaucoup de formations ont été tenues à l'intention des bénéficiaires pour leur implication dans la gestion des portefeuilles de crédit. Toutes ces formations sont comme une adaptation coup-par-coup en réponse aux crises qui ont secoué la vie de l'initiative. Toutefois, après sept ans de mise en œuvre, il semble que le monopole décisionnel demeure prioritairement concentré au niveau de SINDO, même si les femmes, influencent ces décisions à travers leur autonomie d'action qui reste et demeure un fort pouvoir à leur disposition. En clair, tout porte à croire que la trajectoire donnée à l'action ici est la deuxième trajectoire de Alan FOWLER.

6.2.2- La fermeture sociale au sein de la communauté

L'écartement des femmes holli est la forme la plus visible de cette fermeture au niveau du groupe des femmes. Ceci semble une forme de monopolisation des nouvelles chances sociales et économiques par les femmes autochtones d'ethnie Fon de AGBASSAKPA. Même à l'intérieur de ce groupe, la concurrence n'a pas cessé. Plus tard, l'écartement des femmes agricultrices constituera un deuxième niveau de fermeture qui monopolise les chances économiques au profit des femmes commerçantes.

6.2.3- Le démembrement de l'initiative, adoption sélective mais aussi superposition de pratiques

Au nombre des action comprises dans l'initiative de Tanti Jéro, on peut citer l'épargne –crédit, l'alphabétisation, les formations, la sensibilisation des filles du marché. Parmi toutes ces actions, seule l'épargne crédit intéresse réellement les bénéficiaires. Pour les autres actions, elles participent très faiblement. De plus seule cette activité a pu laisser émerger des conflits d'intérêt clairement visible. Cela suppose que les femmes ont su démembrer cette initiative et ont su sélectionner la micro finance comme correspondant aux objectifs personnels qu'elles poursuivent individuellement et collectivement. Mais cette initiative de micro finance ne vient pas enrayer les vieilles pratiques d'usure, comme on pouvait s'y attendre. Les pratiques anciennes ne meurent-elles pas en face d'une nouvelle plus intéressante a priori ? On a l'impression que la micro finance, loin d'abolir l'usure qu'elle est en réalité venue combattre, a été utilisée pour la ressusciter. En cela, on pourrait juste dire qu'il y a superposition des pratiques sans une totale disparition.

6.2.4- Le détournement

Le détournement est présent dans cette initiative sous toutes ses formes. Premièrement, il y a détournement comme privatisation des ressources du projet. C'est le cas de T. M. et de *Lolonon*. Mais il y a aussi détournement des objectifs de l'initiative de sorte que, l'action telle qu'elle est vécue diffère de tout ce qu'on aurait pu envisager au démarrage.

6.3- Les formes d'appropriation de l'initiative

Si ces formes d'appropriation paraissent intéressantes pour éclairer la pensée sur les pratiques au niveau local, elles manquent de ressources pour démêler les stratégies que les acteurs mettent en œuvre de façon collective et celles que chaque individu développe au sein de son groupe stratégique en fonction des objectifs sous-jacents propre à lui. A mon avis, l'appropriation est la résultante des stratégies collectives et individuelles. Par exemple, le retrait de l'ONG ALDIPE pour permettre une gestion autogérée de la CVEC me semble une forme d'appropriation collective à l'issue de laquelle l'ONG ALDIPE accepte transférer la compétence, le pouvoir de décision et le pouvoir financier aux élus locaux devant diriger la caisse. Il est vrai que cela s'est passé en conformité au cadre déjà tracé par le bailleur initial qu'est le PADSANANIDA, qui, dans son partenariat avec les ONG locales a prévu leur retrait à terme et la mise en place de caisses auto gérées. Il s'agit donc d'une appropriation collective dont les germes sont partis en fait du bailleur et à laquelle l'ONG locale et communautés villageoises ont contribué. Cette forme d'appropriation qui rejoint la première trajectoire de FOWLER, je la désigne sous le terme ***Appropriation collective autonomisante ou reproductrice***. La redevabilité (*accountability*) y joue un rôle primordial. Elle est autonomisante parce que si les acteurs locaux gèrent bien les ressources à leur disposition, ils peuvent constituer une véritable banque villageoise autogérée. Elle est reproductrice premièrement par ce que les acteurs locaux font déjà depuis près de 3ans, les activités que l'ONG faisait. Deuxièmement, les acteurs locaux peuvent démultiplier une telle initiative pour aider d'autres villages à se prendre en charge. Par contre, au niveau de l'ONG SINDO, on n'est pas encore à ce niveau. L'ONG concentre à son niveau une grande partie du pouvoir financier et décisionnel, ce qui se comprend aisément dans la mesure où elle demeure présente sur le terrain et active dans les mêmes secteurs qu'à l'origine. Cette présence paternaliste de l'ONG, ne libère pas les véritables potentialités locales mais légitime auprès des bailleurs, l'intervention de l'ONG. Une ONG finit d'exister si elle n'est accrochée à aucun terroir local. Ailleurs, ce paternalisme aboutit à la fabrication de paysans de service¹² à la solde de l'ONG qui entre dans une relation de clientélisme et de complicité avec la population au détriment des bailleurs. Ce type d'appropriation également collective qui, elle aussi n'a rien à avoir avec les stratégies individuelles des acteurs, je l'appelle ***Appropriation collective légitimante***

Les appropriations individuelles sont plus subtiles et moins visibles qu'on le croit. En fait, lorsqu'on arrive dans un milieu, les formes d'appropriation collective sont plus perceptibles. Les formes d'appropriation individuelles que j'ai pu observer sont :

a) Appropriation individuelle privative

Cette forme renvoie au détournement et l'utilisation de fonds de la caisse à des fins usurières. Elle naît d'une représentation du projet comme un outil d'ascension sociale à apprivoiser en faisant d'elle sa propriété privée. Cette forme d'appropriation correspond en fait au *détournement* chez J.-P. Olivier de Sardan (voir description détaillée dans tableau 2) et à la fermeture sociale chez Weber.

b) Appropriation tuteuriale

¹² Ce sont des acteurs locaux que les ONG recrutent et dressent juste à l'approche du passage des bailleurs pour donner l'impression que tout va bien.

Cette forme d'appropriation naît de la représentation du projet ou de l'ONG comme un tuteur éternel, un messie ou encore un sauveur dont seule la présence peut mettre l'acteur local en sécurité face au bourreau. Elle correspond à l'assistencialisme chez J.-P. Olivier de Sardan. Certains partisans de cette forme d'appropriation servent de paysan de service

c) Appropriation de type projet

Cette forme d'appropriation se construit autour d'une représentation du projet non pas comme un outil d'ascension sociale à privatiser ni un éternel tuteur mais comme un appoint utile qui développe en l'individu d'autres possibilités d'initiatives propres sur la base de ses expériences antérieures et de celles qui se dégagent du projet. C'est le cas par exemple lorsqu'un seul individu parvient à développer une activité qui a échoué chez les autres. Le tableau n° 6 montre ces différents niveaux d'appropriation.

Tableau 6 Différents niveaux d'appropriation du projet

Produit de la représentation du projet dans l'imaginaire collectif				
Légitimante /de complaisance	Autonomisante ou Reproductive	Privative	Tuteuriale	Type Projet
<p>-Premier niveau d'appropriation collective, présente au démarrage de tout projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - existence d'une organisation locale (structure et fonctionnement) pour la mise en œuvre - Participation de validation - identification de normes consensuelles - Pouvoir (financier, décisionnel) aux mains du complexe développeur - Exécution des activités prévue dans les limites de l'autonomie des individus - Attitude paternaliste du complexe développeur - légitime l'utilité de l'intervention - culmine à l'émergence des paysans de service à la solde des intervenants pour témoigner de la pertinence des actions en présence des bailleurs même si rien ne marche. - Complicité entre intervenants et population cible pour tromper la vigilance des bailleurs. <p><i>Appropriation complice des ressources par les intervenants et les groupes cibles au détriment des bailleurs</i></p>	<p>- 2^e niveau d'appropriation collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une organisation locale pour la mise en œuvre - Identification consensuelle des normes - Implication et responsabilisation des populations depuis l'identification des actions jusqu'à l'évaluation. - Pouvoir financier et décisionnel libéré au profit du groupe local - Le complexe développeur intervient faiblement ou n'intervient plus du tout - Normes consensuels réadaptées - Vigilance des uns et des autres - capacité du groupe renforcée de façon à faciliter une reproduction des initiatives comparables à celles du projet - Accountability <p>- Appropriation collective des mécanismes</p>	<p>- Est l'œuvre des individus jouissant d'une reconnaissance sociale (leaders)</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui sont élus pour diriger les groupes locaux -souvent empêchés - exercent le pouvoir financier et/ou décisionnel délégué par le complexe développeur - peuvent détourner les ressources financières ou matérielles du projet - démobilisent les autres membres en faveur d'autres actions de développement dans lesquelles ils sont à nouveaux privilégiés <p>-</p> <p>Appropriation des ressources</p>	<p>- individus engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercent leur autonomie d'absence ou de participation - S'accrochent aux initiatives qui rencontrent leur projet, - Cumulent les sources de captage de l'aide pour répondre aux engagements pris ça et là (crédit) - ne veulent pas le retrait du ou des tuteurs - Ne dénoncent pas les leaders - peut jouer le rôle de paysans de service -« Après Dieu c'est SINDO » <p>- Appropriation des ressources</p>	<p>- individus engagés,</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercent leur autonomie d'absence ou de participation - S'accrochent aux initiatives qui rencontrent leur projet - ne cumulent pas les sources de captage de l'aide - profitent des meilleures conditions offertes par le projet pour renforcer leur activité - Refusent de prendre des engagements qu'ils ne sauront pas honorer (crédit) - dénoncent les abus - Constituent une base de ressources - Accountability <p>- Appropriation individuelle des mécanismes</p>

6.4- L'appropriation recherchée par les bailleurs : Le mixe d'appropriation

Le bailleur de fonds ne veut pas savoir si l'initiative est appropriée seulement de façon collective ou seulement de façon individuelle. A mon avis, il semble qu'il s'agirait d'un mixage entre les formes d'appropriation collectives et individuelles. En effet, les caractéristiques telles que je les ai dégagées demandent autant d'efforts collectifs qu'individuels. Ce mixage peut être obtenu de la manière suivante.

Tableau 7 : Le mixe d'appropriation

		APPROPRIATIONS INDIVIDUELLES		
		Privative (-)	Tuteuriale (-)	Projet (+)
A P P R O P R I A T I O N S	Légitimante (-)	(- -)	(- -)	(-+)
	Autonomisante (+)	(- +)	(- +)	(++)
C O L L E C T I V E S				

+: souhaitée par les bailleurs

- non désirée.

A partir de ce tableau il ressort que la seule appropriation recherchée par les bailleurs que j'appelle *appropriation profonde* ou *deep ownership* est donnée par le couple (autonomisante, Projet). Les caractéristiques de chacune de ces formes d'appropriation dans l'expérience de AGBASSAKPA sont dans le tableau 6. Sans vouloir entrer dans une approche normative de l'appropriation, il m'est alors possible d'émettre de nouvelles hypothèses quant aux conditions de réalisation de cette appropriation résultante ; quitte à les confronter à nouveau avec l'empirie des faits :

1- L'appropriation profonde est obtenue lorsque l'institution transfère le pouvoir décisionnel aux acteurs locaux et qu'il y a la reddition de compte (accountability)

2- L'appropriation profonde est obtenue lorsque les individus locaux travaillent au maintien de l'organisation mise en place tout en adaptant les initiatives à leurs propres objectifs et sans privatiser les ressources de l'initiative.

• 7 CONCLUSION ET REGARD CRITIQUE SUR LE TRAVAIL

Au terme de ce travail, il m'est difficile de conclure car beaucoup reste à faire. Néanmoins, des pistes de réponses semblent être ébauchées par cette œuvre qui demeure perfectible. Les stratégies menées pour asseoir une intervention dans une arène locale ont été mises à nue et sont pour certaines, manifestes, pour d'autres latentes. L'appropriation d'une initiative de développement est stratifiée donc ayant plusieurs niveaux. En plus, il existerait des formes d'appropriation collectives et des formes d'appropriation individuelles. Mais l'appropriation profonde ou *deep ownership* est plus délicate et apparaît comme un mixage d'une appropriation collective reproductive et d'une appropriation individuelle de type projet. A cet effet les hypothèses suivantes ont été formulées pour mieux la cerner :

1- L'appropriation profonde est obtenue lorsque l'institution transfère le pouvoir décisionnel aux acteurs locaux et qu'il y a la redevabilité (accountability)

2- L'appropriation profonde est obtenue lorsque les individus locaux travaillent au maintien de l'organisation mise en place tout en adaptant les initiatives à leurs propres objectifs et sans privatiser les ressources de l'initiative.

Ces hypothèses devront être confrontées à d'autres réalités terrain pour dégager des conclusions quasi-définitives.

Par rapport à la façon dont j'ai conduit cette étude et l'approche utilisée, je voudrais faire quelques observations. D'abord je me suis basé uniquement sur les stratégies des acteurs pour identifier les différents types d'appropriation. Or les psychosociologues tiennent à la motivation qui joue un rôle essentiel dans la prise de décision d'un acteur pour s'engager ou pas dans une action. Cela est d'autant vrai que même les stratégies mises en évidence sont dictées par des motivations profondes. Mais selon M. Crozier et E. Friedberg (1977 :368-369), « ...le raisonnement en terme d'intention et de motivation d'un côté et de satisfaction de besoin, de l'autre, est en apparence simple et « morale ». Mais c'est un raisonnement dangereux car il ne permet pas d'échapper à l'incertitude sur la réalité de la volonté de l'acteur et à l'impossible débat sur les manipulations, aliénations, répressions qui la pervertissent. » Par ailleurs, on me reprocherait peut-être de n'avoir pas suffisamment mis en évidence soit les aspects financiers-puisqu'il s'agit d'une initiative de micro finance- ou en encore les aspects genre – puisqu'il s'agit d'un projet visant l'amélioration des conditions des femmes. Mais je suis resté dans la démarche de l'analyse des stratégies d'acteurs en vue de l'identification des formes d'appropriation de l'action, autrement, je courrais le risque de m'éloigner de l'objectif principal de ma recherche.

Il est intéressant de constater combien de fois les différents champs de l'action sont interconnectés et s'influencent mutuellement. Et, à cet effet, une bonne étude de faisabilité est nécessaire (ou étude d'impact) en amont au démarrage de toute action. Une telle étude devrait prendre en compte les contraintes environnementales qui existent et prévoir des alternatives aux impacts négatifs possibles. Le projet de micro finance, bien que très intéressant pour le développement économique du milieu n'a pas su éliminer les pratiques usurières qu'il est censé corriger. Au contraire, il s'est superposé à ces pratiques et les a même servies. De même, ce projet a entraîné des impacts sur le foncier dont la rareté ne se démontre plus sous cette forte pression démographique. Enfin, ce travail révèle encore une fois combien, il est difficile de réussir une action collective au milieu des logiques et stratégies divergentes. L'appropriation n'est pas donnée d'avance quelque soit les dispositions prises par le porteur de l'initiative. Elle se négocie durant toute la durée de l'initiative. Ainsi, il revient au porteur d'initiative d'avoir au départ **un plan d'appropriation** très clairement défini et être attentif aux logiques et stratégies pour un *deep ownership*

BIBLIOGRAPHIE

1. BECK, Ulrich (2003), *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, ALTO, 561p.
2. BIERSCHENK, T, J.-P., CHAUVEAU et J.-P., OLIVIER DE SARDAN (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet*, APAD- Karthala, Paris, 328p
3. BIERSCHENK, Thomas, Jean-Pierre CHAUVEAU et Jen.-Pierre OLIVIER DE SARDAN (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet*, APAD- Karthala, Paris, 328p
4. BLION, Reynald (1998), « Du discours à la pratique, une O.N.G sur le terrain du développement » in DELER J.-P ; FAURE, Y.-A., PIVEAUTEAU, A., et ROCA, P.-J, (1998), *O.N.G et développement, Société, économie, politique*. Ed KARTHALA, 684p
5. BORGHESE, Elena (1989), « Les O.N.G du Sud pour une nouvelle coopération », *L'Etat du Tiers Monde*, Paris, La Découverte , 1989, pp278-280
6. BOSERUP, Ester (1983), *La femme face au développement économique*, PUF, 315p.
7. BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction, critique social du jugement*, Les éditions du minuits, Paris, 670 p.
8. BOURDIEU, Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Les éditions de minuits, Paris, 269 P.
9. BOURDIEU, Pierre (1998), *La domination masculine*, Editions du Seuil, 134 P
10. CASTELLS, Manuel (1999), *Le pouvoir de l'identité, L'ère de l'information*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Fayard, 329 P
11. CHAUVEAU, Jean-Pierre, (1994), "Participation paysanne et populisme bureaucratique" in JACOB, J. P et LAVINGE DELVILLE, eds, (1994), *Les associations paysannes en Afrique, Organisation et dynamiques*,.APAD-KARTHALA-IUED, 307 P.
12. COHEN, J. M., G.A CULAGOVSKI et N.T. UPHOFF, (1980), "Participation's place in Rural Development Seeking Clarity Through Specificity", *World Development*, 8, 1980.
13. COMMISSION EUROENNE (2002), *Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen* , du 18/11/2002
14. COMMISSION EUROENNE, (2001), *Manuel de gestion du cycle de projet.*, 49p.
15. CROZIER, Michel (1964), *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Edition du Seuil, 1964
16. CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG (1974), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Edition du Seuil, , 436p.
17. CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG (1977), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Edition du Seuil, 500 p.
18. DEBUYST, Frédéric (2001), « Acteurs, stratégies et logiques d'actions » dans : DEBUYST, Frédéric, Pierre DEFOURNY. et Hubert, GERARD (Sous la direction de), (2001). *Savoirs et jeux d'acteurs pour les développement durables*, Academia Bruylant-L'Harmattan, CIDEP.

19. DEFAYS, Pascal (1989), : *Identité sociale et stratégies, l'exemple de la noblesse hutoise* Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Licence en sociologie, ULg, 61p
20. DEFOURNY, Jacques et Patrick DEVELTERE, (1999), « Origine et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud », dans : DEFOURNY Jacques, Patrick DEVELTERE et Bénédicte FONTENEAU (eds), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boek Université. Paris 1999, PP 25-56.
21. Documents fondamentaux de l'ONG SINDO
22. DURKHEIM, Emile (1984), *The Division of Labour in Society*, trans. W.D.Halls, London: Macmilan and New York: The Free Press.
23. FOURMANN Emmanuel (2002), *Situation macro économique du Bénin en 2002, Une économie épiphyte*, AFD, [www. afd.fr](http://www.afd.fr)
24. FOWLER, Alan (1997), *Strinking a Balance, a Guide to Enhancing the Effectivness of Non-Governmental Organizations in International Development*, earthscan publication ltd, London, 298p.
25. FRIEDBERG, Erhard (1993), *Le pouvoir et la règle, dynamique de l'action organisée*, Edition du Seuil, 404p
26. GRAPAD (2004), Evaluation du PAFER 1 et 2 et des autres projets de l'ONG SINDO. Rapport d'étude, 149 pages.
27. HOURS, Bernard (1998), « O.N.G et idéologie de solidarité : du développement à l'humanitaire », dans : DELER, J.-P., FAURE, Y.-A., PIVETEAU, A., ROCA, P.-J, *O.N.G et développement, Société, économie, développement*, Karthala, 684p.
28. http://www.bj.refer.org/benin_ct/med/jo/jo19/demim.htm
29. IGUE, O., John (1996), « L'économie béninoise sous ajustement : bilan et perspectives », in *L'économie béninoise sous ajustement structurel, quelques questions cruciales et perspectives*, 227p
30. I.N.S.A.E (2003), Deuxième recensement générale de la population et de l'habitat, résultats provisoire, 3 p
31. JACOB, Jean.-Pierre et PH. Delville LAVIGNE (1994), *les associations paysannes en Afrique, Organisation et dynamiques*, Apad- Karthala-IUED, 307p.
32. LAVIGNE DELVILLE, Philipe (2000), « Des groupes cibles aux groupes stratégiques : participation et exclusion », *Les notes méthodologiques n°2, 2000*, .Direction Scientifique GRET
33. MAREE, Michel et Sybille MERTENS (2005), « Le secteur non marchand » version adapté, in LAVILLE J.-L. et A.D. CATTANI (ed), *L'Autre et économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 2005.
34. MONGBO, S. Jérôme (1997), *Impact of Mothers Conditions On a Child's Well-Being: Implementing a Gender Participatory Development Approach In Southern Benin. A Master's Paper Presented In Partial Fulfillment Of The Requirements Towards The Masters Of Arts In Sustainable International Development*, Brandeis University, Waltham, Massachusetts, 130 P

35. MONGBO, Roch , L. (1995), *The Appropriation and Dismembering of Development Intervention; Policy, Discourse and Praticce in the Field of Rural Development in Benin* , Thesis, Landbouw Univ. Wageningen, N. L, 283 P
36. O.N.U, *Communiqué de presse ECOSOC/6011 du 05/07/2002*. www.un.org/new/fr-press/docs/2002/ecosoc6011.doc.htm
37. OKOUNDE, F. Maxime, Parfait AGBIDINOUCOUN et Euloge DJIBODE, (1999), *Etude prospective sur le centre de promotion des associations et O.N.G (CPA-O.N.G) Rapport général*, volume 1, MCRI-SBCE, 60p
38. OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (1995), *Anthropologie et développement, Essai en socio anthropologie du changement social*, APAD KARTHALA, 1995, 221p
39. OLIVIER DE SARDON, Jean-Pierre (1995), « la politique de terrain sur la production de données en anthropologie », *Enquête 1*, 1995, pp 71-112
40. PECH, Thierry et Marc-Olivier PADIS (2004), « Les multinationales du cœur : Les ONG, La politique et Le marché », *La république des idées*, éditions du seuil
41. PONCELET, Marc, Gautier PIROTTE, Grégor STANGHERLIN et Emmanuel SINDAYIHEBURA, (2004) *Les Organisations Non Gouvernementales africaines en ville, Etude de cas à Cotonou (Bénin) et à Lumunbashi (R.D.C)*,
42. ROGERS, E. M (1983) *Diffusion of Innovations*, New York : Free Press (3^{ième} édition, 1^{ère} édition 1962)
43. RYFMAN, Philippe (2004), *Les O.N.G*, collection Repères, éditions La découverte, Paris.
44. SMILLIE Lan et Henri-Bernard SOLIGNAC (sous la direction) (2003), *Appropriation et partenariat ; quel rôle pour la société civile dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?* Etude du centre de développement de l'OCDE, 113p
45. STANGHERLIN, Gregor (2001), « Les organisations non gouvernementales de la coopération au développement », *Courrier hebdomadaire du Crisp* n° 1714-1715, 2001.
46. TOMETY, Siméon Narcisse (2004) *Potentialités et limites des OSC dans la lutte contre la pauvreté*. Communication dans le cadre du séminaire GRAP-OSC, Abomey caliavi, dec 2004, 12p
47. TURNER, J.L. (1982), "Towards a cognitive redefinition of social group", dans: TAJFEL, H (1982), *Social identity and intergroups relations*. Cambridge University Press, Cambridge, Pp 15-'0, 1982
48. *Sociological abstracts*
49. WEBER, Max (1995), *Economie et société, l'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie* , tome 2, (traduction sous la direction de Jacques CHAVY et Eric de DAMPIERRE), Pocket , 423 P
50. WEBSTER, Andrew (1990), *Introduction To The Sociology of Developpement*, Second edition, Macmilan, ,219p.
51. . YEPEZ DEL CASTILLO Isabel et Sophie CHARLIER (1999), *Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires*, dans : DEFOURNY Jacques, Patrick

DEVELTERE et Bénédicte FONTENEAU, eds, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boek Université. Paris 1999, PP 145-158

52. www.worldbank.org